مكرر من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12553 - 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 9-LUNDI 10 JUIN 1985

Grave incident au Liban du Sud

24 « casques bleus » enlevés par une milice pro-israélienne

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Un très grave incident, opposant l'Armée du Liban-Sud – milice créée et financée par Israël – à la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban), s'est produit, vendredi 7 juin, dans la bande frontalière du Liban du Sud. Les soldats du général Lahad ont enlevé en deux temps vingt-quatre membres du contingent finlandais de la FINUL, dont ils veulent échanger la libération contre celle de onze de leurs camarades détenus par le mouvement Amal à la suite d'une attaque de la résistance libanaise contre un de leurs postes à Kantara. Les deux officiers finlandais qui figuraient parmi les otages ont cependant été libérés dans la soirée.

Le moins qu'on puisse dire est que l'affaire n'est pas claire. Selon le porte-parole de la FINUL à Nakoura, M. Timor Goksel, onze miliciens de l'ALS auraient été désarmés par des soldats finlandais après l'accrochage de Kantara, au terme d'un incident dont la raison n'est pas connue. La FINUL aurait relâché les onze hommes, mais d'autres combattants de l'ALS, accourus à la rescousse, se seraient emparés de cinq Finlandais, dont deux officiers, en les accusant d'avoir « attaqué » leurs compagnons. Les onze miliciens libérés auraient ensuite gagné un autre village où ils auraient à nouveau été capturés, cette fois par des combattants du mouvement Amal qui contrôlent le secteur. M. Goksel a ajouté qu'une unité de l'ALS avait, ensuite, enlevé dix-neuf autres soldats finlandais dans la localité d'Adaissé, près de la frontière israélienne, alors qu'ils venaient, à bord d'un autobus, rejoindre leur poste au Liban après des vacances en Israël.

Cette affaire, « *la plus grave*, – a déclaré M. Goksel – *qui ait jamais opposé l'ALS au contingent de la FINUL* », illustre en tout cas les rapports très tendus qui se sont instaurés entre le contingent des « casques bleus » et l'ALS, considérée par les soldats de l'ONU comme une milice n'ayant aucun titre pour faire régner l'ordre où que ce soit. De multiples incidents les ont d'ailleurs déjà opposés à l'Armée du Liban-Sud. Les militaires de l'ONU n'autorisent pas les soldats du général Lahad à franchir leurs contrôles en armes, sauf s'ils sont accompagnés d'un officier israélien.

Depuis quelques jours, les attaques de la résistance libanaise contre les postes de l'ALS se multiplient et vingt-quatre soldats du général Lahad avaient été capturés par Amal il y a quelques jours lors d'une opération autour du village de Bent-Jbeil. En représailles à cette action, d'importantes unités motorisées israéliennes avaient effectué une vaste opération de ratissage dans la région, autant, semble-t-il, pour soutenir le moral de leurs alliés que pour prévenir d'autres attaques. Cependant, selon des sources autorisées, l'« *enlèvement* » attribué à Amal était, en fait, une « *couverture* » à la défection volontaire des vingt-quatre éléments de l'ALS. Ceux-ci, tous chiites, auraient eu recours à ce subterfuge pour éviter des représailles à leurs familles.

A l'approche du retrait israélien, de nombreux soldats chiites de l'ALS ont déjà déserté ou chercheraient à le faire. Le fait qu'ils n'aient plus accès à aucun poste de responsabilité de l'ALS confirme, en tout cas, le peu de confiance qu'ont leurs chefs à leur égard.

Cette prise d'otages n'encouragera pas Israël à accélérer son retrait total. Jérusalem, qui accuse la FINUL de collusion avec la résistance libanaise, pourrait profiter de cet incident pour exiger du contingent des « casques bleus » qu'il reconsidère son opposition à l'ALS. « *Après tout*, nous avait récemment déclaré le général Rabin, ministre israélien de la défense (*le Monde* du 1er juin), *pourquoi la FINUL accepterait-elle une milice* [le mouvement Amal] *et en exclurait-elle une autre ?* »

FRANÇOISE CHIPAUX.

Opposition : la cérémonie de l'union

La « convention libérale » réunit à la même tribune MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre



Dans les rangs de l'opposition, le recueillement n'a pas précédé la grand-messe de l'union célébrée samedi 8 et dimanche 9 juin à Paris, lors de la Convention libérale organisée par M. Valéry Giscard d'Estaing et les clubs Perspectives et Réalités qui fêtent leur vingtième anniversaire. A la veille de cette réunion, l'heure était plutôt aux mises au point et aux petites phrases assassines comme si chacun avait voulu affirmer son indépendance et sa propre identité avant de sacrifier au rite et de se ranger aux côtés d'un ancien président de la République qui s'efforce d'apparaître comme le fédérateur de l'opposition.

Le RPR, soucieux de devancer ses partenaires, avait présenté dès le 1er juin son « pacte pour la France » qui, selon M. Jacques Toubon, son secrétaire général, pourrait être « *au centre du projet commun* » de l'opposition appelé en principe à voir le jour à l'automne prochain.

M. Barre n'a pas attendu non plus pour dire la méfiance que lui inspirent les « *promesses démagogiques et irréalistes* » formulées par des hommes qui, s'ils n'y prenaient garde, tomberaient dans les mêmes travers que les socialistes. Le Parti républicain, tout en reconnaissant que les propositions du RPR vont dans le bon sens – celui du libéralisme bien sûr – affichait un certain scepticisme et prêchait la prudence. Après le RPR, qui s'est demandé si la présence de M. Barre à la Convention libérale restait « *justifiée* », le Parti radical valoisien s'est interrogé, à son tour, sur « *le risque de coup de canif dans le contrat* » signé entre le RPR et l'UDF dans la mesure où le parti de M. Chirac a « *de façon très vive et très anticipée, livré à l'opinion et de façon péremptoire un programme sur lequel il y a quelques interrogations* ».

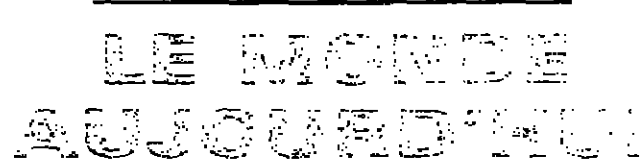
En quelques jours l'opposition laissait voir ses divisions, laissait éclater des ambitions contradictoires, ne manifestait guère volonté d'union, en dépit des assurances données par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui se glissait sans mal dans le rôle d'arbitre tentant de calmer le jeu et de sauver l'esprit d'équipe (*le Monde* du 6 juin).

Après ces joutes oratoires, on était fondé à se demander quel crédit pouvait être accordé à la manifestation de dimanche. Bien sûr les trois principaux chefs de file de l'opposition seront à la même tribune, et il ne manquera pas de photographies pour immortaliser cet instant. Mais au-delà du cliché, que restera-t-il ? Le souvenir d'une « *mascarade* » ou, comme veut le croire M. Giscard d'Estaing, le « *commencement de la preuve* » que l'opposition est capable de travailler ensemble.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(*Lire la suite page 12.*)

Avec ce numéro



La bataille du commerce extérieur

Les Tsiganes, migrants de l'intérieur

Noureev, un patron à l'Opéra

POLOGNE

Créateurs en dépit de tout (Page 6)

TOGO

L'Afrique sans ses tourments (Pages 7 à 10)

INDE

Les musulmans frustrés de Laknau (Page 11)

Le Monde — RÉGIONS

Un tour de France avec nos correspondants (Page 19)

M. FABIUS AU SALON DU BOURGET

Des industriels partagés entre Eurêka et IDS

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, préside, samedi après-midi 8 juin, la traditionnelle démonstration en vol du Salon du Bourget, à l'issue d'un déjeuner de quatre mille couverts auquel participent de nombreux représentants de gouvernements étrangers, parmi lesquels le premier ministre de l'Inde, M. Rajiv Gandhi, en visite officielle de trois jours en France.

Deux chefs d'entreprise française auront dominé, par leurs déclarations publiques sur le programme américain IDS de défense spatiale antimissiles et sur le projet européen de recherches technologiques Eurêka, le 36e Salon international de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, qui s'achève dimanche 9 juin.

Ces deux hommes pèsent lourd dans l'industrie française : un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs et 28 000 travailleurs pour M. Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe Matra, et plus de 25 milliards de francs et 35 000 employés pour M. Henri Martre, PDG de l'Aérospatiale. Deux entreprises concurrentes.

Face à des sujets d'actualité comme IDS et Eurêka, qui ont nourri les conversations dans les stands français et étrangers du Bourget, les propos de ces deux capitaines d'industrie ne pouvaient pas passer inaperçus, surtout lorsqu'ils semblaient s'opposer ou, tout au moins, se démarquer l'un de l'autre. Le premier, auréolé de ses réussites de longue date à la tête de Matra, s'est montré un partisan fougueux d'une double participation de son groupe à IDS et à Eurêka. Le second, instruit par son passé récent de délégué général pour l'armement, s'est révélé plus en retrait, très attaché à Eurêka et plutôt soucieux de continuer, au titre de l'Aérospatiale, à moderniser la dissuasion nucléaire.

Deux « écoles », sans doute. Mais ces deux thèses traduisent bien la phase de réflexion intense, et donc d'hésitations, au sein du gouvernement français, qui a entrepris une série de consultations avec des responsables industriels, scientifiques et militaires sur la validité (supposée) du nouveau concept de défense spatiale et sur le dialogue technologique (nécessaire) entre adeptes du projet IDS et partisans du programme Eurêka.

La course à l'innovation et à l'invention technologique s'est considérablement accélérée depuis quelques années, et il est vrai que la recherche dite de pointe donne lieu à une compétition impitoyable, dans le militaire comme dans le civil ou le spatial, entre les grandes puissances industrielles qui sont talonnées par la concurrence de pays de moindre importance pour tout ce qui touche, désormais, aux productions dites bas de gamme, moins complexes.

M. Lagardère est catégorique : « *Les politiques de défense donnent une énorme concentration de matière grise orientée sur l'innovation. IDS peut relancer l'invention technologique. On ne peut pas dire à l'avance qu'on s'interdit d'y participer. Je suis intéressé, tout comme je suis favorable à Eurêka. Mettre Eurêka et IDS en concurrence est une ineptie, il faut les mettre en complémentarité de façon à ne pas couper les efforts des deux continents.* »

JACQUES ISNARD.

(*Lire la suite page 14.*)

Les Irlandais réconciliés par la boxe

Le champion Barry McGuigan fait oublier leurs divisions aux protestants et aux catholiques

De notre correspondant

Londres. – Voilà des mois qu'Irlandais du Sud et du Nord, catholiques et protestants, se préparent à communier ce samedi 8 juin – en compagnie des Anglais – dans un *même élan de ferveur, sur un terrain* de football londonien...

Non, on n'est pas venu en un tel lieu, désormais marqué du sceau de la honte, pour exorciser les démons des « hooligans », dans la pénitence de l'après-Bruxelles (si ce n'est que la vente et la consommation de boissons alcoolisées devaient être interdites dans le stade, conformément aux récentes décisions du gouvernement britannique). Mais il ne s'agit pas moins d'un acte de rédemption.

Frères ou cousins réputés ennemis, vingt-cinq mille personnes, dont plus de la moitié ont traversé pour l'occasion la mer d'Irlande, *devaient se rassembler samedi soir* dans une étonnante démarche œcuménique pour assister à un pugilat...

Mais là pas question d'affrontements dans la foule. Seul, sans doute, un sens commun et très britannique de l'humour et du sport pouvait produire une situation aussi merveilleusement absurde, en dépit de la sombre histoire anglo-irlandaise. Depuis quelques années, la magie fait son œuvre, un lutin doué de tous les talents exprime à coups de poings dévastateurs la sourde volonté de tout un peuple de mettre fin à la violence. Barry McGuigan, qui dispute ce samedi le titre de champion du monde de boxe, le sait très bien, même si, modeste et raisonnable, il ne souhaite pas charger ses épaules de poids plume d'une trop lourde responsabilité.

Heureusement que McGuigan est un sage car d'autres que lui, peut-être, auraient déjà perdu la tête. « *Les exploits de Barry McGuigan tiennent à l'affection dans laquelle on le tient ; il a fait plus que quiconque pourra jamais faire pour rapprocher les communautés de la province.* »

FRANCIS CORNU.

(*Lire la suite page 3.*)



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 9 juin. – *Mali :* Election présidentielle. M. Zhao Zjiyang en RFA et aux Pays-Bas.

Lundi 10 juin. – Fin de la visite de M. Gandhi à Paris. Il se rend ensuite à Alger. *RDA :* Visite de M. Laurent Fabius. *Varsovie :* Visite du ministre des affaires étrangères japonais. *Paris :* Visite du général Eyadema, chef de l'Etat togolais. Visite du président Bourguiba.

Mardi 11 juin. – *Luxembourg :* Réunion des ministres de l'agriculture des Dix. *Washington :* Visite de M. Gandhi.

Mercredi 12 juin. – Signature à Madrid et à Lisbonne du traité d'adhésion à la CEE. *Varsovie :* 20e plénum du CC du Parti ouvrier polonais.

Jeudi 13 juin. – *Florence :* Rencontre Mitterrand-Craxi.

Samedi 15 juin. – *Egypte :* Visite de M. Gandhi.

Sports

Dimanche 9 juin. – *Tennis :* Finale des Internationaux de France à Roland-Garros.

Mardi 11 juin. – *Sports équestres :* CSIO d'Aix-la-Chapelle (jusqu'au 16 juin).

Mercredi 12 juin. – *Cyclisme :* Critérium du Midi libre (jusqu'au 16 juin) ; *Canoë-Kayak :* Championnats du monde de slalom à Ausbourg (RFA) (jusqu'au 16 juin).

Samedi 15 juin. – *Automobilisme :* 24 Heures du Mans. *Athlétisme :* Grand Prix à Prague.

Dimanche 16 juin. – *Automobilisme :* Grand Prix de formule 1 du Canada à Montréal.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A CENT VINGT ANS, NAPOLÉON III EN ALGÉRIE

Le rêve arabe de l'empereur des Français

IL y a cent vingt ans, le 7 juin 1865, Napoléon III achevait son second et son plus long voyage (cinq semaines) en Algérie. En 1860, un premier déplacement avait été écourté par la mort de la sœur de l'impératrice mais l'avait enthousiasmé. Pour modérer la fringale de terre des quelque cent mille colons européens déjà installés en Algérie, il y avait rétabli le régime militaire, plus apte à ses yeux *« à faire le bonheur de nos ennemis de la veille »*, soit près de trois millions de musulmans.

Jeune, le fils de l'éphémère roi Bonaparte de Hollande et d'Hortense de Beauharnais avait étudié avec nostalgie l'expédition, déjà fabuleuse dans les esprits, de son oncle en Egypte. Il avait pronostiqué que la simple colonisation d'exploitation par des Européens pratiquée en Algérie, contrairement aux idéaux plus relevés de « régénérescence » du peuple conquis développés au pays du Nil par Bonaparte, ferait de l'ancienne colonie ottomane un « boulet » pour la France.

Arrivé au pouvoir, celui qui n'est encore que le prince-président se rend en personne à Amboise, où l'émir Abdelkader, ancien chef de la résistance algérienne à la pénétration française, est retenu captif par la deuxième République, au mépris des promesses du duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, qui reçut sa reddition. Il le fait libérer et songe même un temps à le nommer vice-roi d'Algérie.

C'est à un « royaume arabe » que Napoléon III pense lors de son second voyage en Algérie. Venu seul cette fois, l'impératrice étant régente à Paris, l'empereur débarque de son bateau, *l'Aigle*, à Alger le 3 mai 1865 pour un séjour de cinq semaines – le plus long sans doute qu'un chef d'État français en exercice ait jamais fait, en temps de paix, hors du territoire métropolitain.

Accueilli par vingt mille curieux, Napoléon III, après avoir transmis le salut de leurs compatriotes aux Français d'Algérie, enchaîne très vite avec une manière de mise en garde : *« Traitez les Arabes, au milieu desquels vous devez vivre, comme des compatriotes ! »* Traduisant en un geste ce ton martial, le souverain enfourche un cheval pour traverser la vaste place du Gouvernement – l'actuelle place des Chouhadas, – au pied de la Casbah, et se rendre au palais d'Hiver, devenu siège du Conseil supérieur islamique d'Algérie après l'indépendance, en 1962.

Sans doute, en jetant un regard sur les immeubles louis-philippards taillés dans la basse ville mauresque, Napoléon III, comme Alphonse Daudet dans *Tartarin de Tarascon* (publié en 1872), regrette-t-il *« la ville orientale (...), quelque chose tenant le milieu entre Constantinople et Zanzibar »*, partiellement remplacée par *« de larges rues (et) une place macadamisée où des musiciens de la ligne jouaient des polkas d'Offenbach »*.

Soleil et palmes

Dès le lendemain de son arrivée, Napoléon III, dévoré par la curiosité de voir l'intérieur du pays, monte en calèche pour inspecter les collines du Sahel, accompagné notamment par Ismaël Urbain (*le Monde* daté 28-29 octobre 1984). Cet humble personnage, qui fut notamment correspondant du *Temps* en Algérie, mais aussi un haut fonctionnaire de l'administration coloniale, est le principal conseiller occulte du monarque en matière algérienne. Métis de Guyane, élevé à Marseille, adepte du socialisme saint-simonien, il s'est converti à l'islam en Egypte puis est venu en Algérie. N'ayant rien, malgré les apparences, d'un aventurier, et tout d'un honnête homme, curieux des autres et en avance sur son temps, il canalise notamment au cours du long périple impérial en Algérie, l'exaltation arabophile de l'empereur vers des solutions concrètes destinées à faire en sorte que la présence française en Afrique du Nord sauvegarde la société arabe en l'amenant doucement vers la modernité au lieu de la brusquer ou, pis encore, de la refouler vers le Sahara.

Entre son premier et son second voyage outre-Méditerranée, Napoléon III a déjà répondu aux partisans de la colonisation européenne à outrance qu'*« il refuse d'infliger* [à la population arabe] *le sort des Indiens de l'Amérique du Nord, chose impossible et inhumaine »*, voulant au contraire faire prospérer *« cette race* [arabe] *intelligente, fière, guerrière et agricole »*.

Tout au long du mois de mai, l'empereur, infatigable, parcourt l'Algérie, se rendant pratiquement partout, sauf à Tlemcen, Orléansville (aujourd'hui El-Chelif) et Sétif, entraînant sa suite chamarrée et tout éblouie de soleil, de palmes et de vastes espaces, de la Mitidja à Oran, d'Alger à Blida, de Sidi-Bel-Abbès, rebaptisée Bel-Abbès-Napoléon, en Oranie, à Fort-Napoléon (plus tard Fort-National) en Grande-Kabylie, d'ouest en est, du nord au sud, en train, en bateau, en voiture à cheval.

Le 21 mai, entre Oran et Alger, entrant dans Relizane, ville de colonisation toute fraîche créée (en 1857) autour de son kiosque à musique, le cortège impérial est entouré de quelque dix mille hommes de la tribu des Flittas, têtes nues, se lamentant. Que veulent ces gens ? Flottement dans l'entourage. Finalement, on apporte l'explication : les Flittas réclament le retour de leurs parents exilés en Corse pour résistance à l'envahisseur français. La grâce est aussitôt accordée, déclenchant la frénésie populaire dans un nuage de poussière où le souverain voit sans doute la couleur de la gloire. La scène, en tout cas, fera florès chez les marchands d'images d'Epinal.


« Les Arabes embrassent les mains de Leurs Majestés à leur passage dans les rues d'Alger. » (Compte rendu illustré de 1860.)

Dans les ruines romaines de Lambèse, où jadis un autre empereur est venu du Nord, Napoléon III, comme Hadrien, contempla longuement le Grand Sud, l'inconnu. Près de la mystérieuse pyramide du Médracen, le futur vaincu de Sedan fait dresser une immense tente où Ismaël Urbain, au comble de la faveur, apprend à la petite cour en voyage que les si commodes chiffres arabes ont été introduits en Europe au Xe siècle par Sylvestre II, premier pape français et admirateur de la civilisation arabo-islamique.

Décidément séduit par le côté à la fois seigneurial et rustique, digne et vif, de ce qu'il a vu de la société musulmane en Algérie, le fondateur du second Empire rentre en France la tête bourdonnante de projets visant à mettre sur un pied d'égalité politique et économique la métropole et sa province ultramarine. *« L'Algérie n'est pas une colonie (...) mais un royaume arabe (...) et je suis aussi bien l'empereur des Arabes que celui des Français ! »* proclame-t-il dix jours après son retour, en dépit du mécontentement des colons qui voulaient un rattachement pur et simple à la nation mère.

Ce projet généreux, imaginatif, porteur en tout cas de la volonté de traiter de la même manière Arabo-Berbères conquis et Européens conquérants, aurait dû notamment se traduire, sur le terrain, par une promotion de la « colonisation-développement » – en quelque sorte une coopération technique avant la lettre – au détriment de la colonisation-exploitation.

La défaite de 1870 emportera ce « rêve arabe » de la France que Lyautey, sous une forme un peu différente, réalisera un demi-siècle plus tard dans l'Empire chérifien.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

IL Y A CENT ANS

L'armée russe attaque l'Afghanistan

IL y a cent ans, encouragées par la défaite de l'armée britannique à la grande bataille de Maiwand à la fin de la deuxième guerre anglo-afghane (1878–1880) qui précipite le retrait des forces anglaises de l'Afghanistan, les armées du tsar Alexandre II reprennent, à travers le désert de Karakum leur marche vers le Sud, suspendue momentanément après l'occupation du khanat de Khiva en 1873.

Le général Skobelev, héros de la guerre de Crimée, commande l'armée impériale. Les protestations de Londres ne réussissent pas à arrêter cette nouvelle expédition dont l'objectif immédiat est l'oasis de Merv, considérée par les experts militaires comme l'avant-poste de la ville stratégique de Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan. Au dix-neuvième siècle, on y voit la « porte de l'Inde ». Dans le souci de protéger ce joyau de l'empire, l'Angleterre veut tenir l'armée russe le plus loin possible de la frontière.

« Lâche » contre « voleur »

Lorsque, en février 1884, Saint-Pétersbourg annonce l'annexion pure et simple de Merv, à Londres la tension devient extrême. En effet, pour la première fois les deux grands empires coloniaux se trouvent presque face à face. Les deux pays décident de former une commission mixte afin de délimiter la nouvelle frontière. Elle doit se réunir sur le terrain à l'automne 1984. Mais lorsque Sir Peter Lumsden, se présente avec la délégation anglaise sur les lieux, il apprend que son homologue russe, le général Zelenoi, *« étant tombé malade, ne pourra pas venir au rendez-vous avant le printemps de l'année suivante »*.

Cependant, l'armée russe continue à déplacer par étapes ses positions dans la direction de la frontière afghane, son objectif immédiat étant désormais l'oasis de Pendjeh. Ce point stratégique important se trouve aux confins de la région de Badghis, qui fait partie depuis toujours de la province d'Hérat, son nom figurait déjà dans les firmans de Tamerlan. C'est le but ultime de l'expédition russe. Mesurant le danger d'une confrontation armée, le commissaire britannique s'empresse, sans même attendre l'autorisation de son gouvernement, de s'éloigner des lieux du conflit, recommandant au commandant de la garnison afghane, le général Ghaussaddim, *« d'éviter tout accrochage »* avec les forces russes.

Mais le général Alexander Komarof provoque son adversaire, le traitant de *« menteur »* et de *« lâche »*. Ghaussaddim, outragé, qualifie dans sa réponse le général russe de *« voleur cherchant à usurper le territoire appartenant légalement aux Afghans »*.

Les forces russes occupent en novembre 1884 le village de Pube-Khatoun, avant-poste de Pendjeh. La tension monte. Londres notifie enfin, le 14 mars 1885, à Saint-Pétersbourg qu'*« une attaque contre Pendjeh pourrait mettre fin à toute négociation et aurait des conséquences très graves sur les relations entre les deux pays »*.

Quelques jours plus tard, la Grande-Bretagne fait savoir au gouvernement du tsar que *« toute tentative de la part de la Russie de s'approcher de Hérat ou de l'occuper sera considérée par le gouvernement de Sa Majesté comme équivalant à une déclaration de guerre*.

Le ministre russe des affaires étrangères assure alors l'ambassadeur britannique, Sir Edward Tornton, qu'il n'a *« aucune information »* au sujet d'un plan visant à attaquer Pendjeh. Quant à Hérat, les Russes *« n'ont pas la moindre intention d'avancer en direction de cette ville »*. Deux jours plus tard, le 30 mars 1885, 4 000 soldats russes, équipés d'armes modernes et soutenus par de l'artillerie lourde, attaquent à l'aube la petite garnison afghane de 2 000 hommes disposant d'armes anciennes. En dépit de leur infériorité en hommes et en matériel, selon le témoignage des Anglais et des Russes eux-mêmes, les Afghans luttent avec beaucoup de courage et de détermination et, après avoir subi des pertes considérables, ils se replient sur leur seconde ligne de défense, à Mâruchâq.

La nouvelle de l'occupation de Pendjeh par les Russes déclenche une crise politique en Europe. Par cet acte d'agression, Moscou a, en effet, violé les termes de l'accord anglo-russe de 1873 qui l'engageait à respecter la frontière du nord de l'Afghanistan. En outre, le roi d'Afghanistan, l'émir Abdur Rahman (1880-1901), au moment de l'avance russe sur Pendjeh, se trouve en visite officielle à Rawalpindi. C'est le vice-roi des Indes, lord Dufferin, lui-même, qui lui annonce la nouvelle.

« L'Emir de fer »

L'émir, qui est venu solliciter des garanties britanniques au sujet de sa frontière, demande à Londres d'honorer les engagements pris lors de son accession au trône en 1880. Abdur Rahman, que les historiens nommeront non sans raison « l'Emir de fer », fait savoir à son interlocuteur que si les Anglais ne prennent pas des dispositions pour obtenir l'évacuation des Russes du territoire occupé, il retournera immédiatement dans son pays pour *« mobiliser son peuple et repousser les agresseurs »*.

Le gouvernement britannique se trouve dans une situation très délicate et redoute que l'émir ne l'entraîne dans une confrontation directe avec le tsar. ...

La presse russe, déjà, évoque triomphalement une *« marche sur Hérat »*. Le journal *Novosti* demande au gouvernement de ne pas céder à la pression britannique mais de *« percer une fenêtre vers l'Inde », car Hérat pourrait être une halte appropriée pour nos armées avant qu'elles poursuivent leur marche vers l'océan Indien et la réalisation de notre destin historique »*.

Des merveilles détruites

Malgré leurs discours belliqueux, les deux puissances colonialistes s'apprêtent au compromis. Le roi du Danemark, choisi pour arbitre, exige qu'elles reconnaissent la situation existant sur le terrain au 16 mars 1885, c'est-à-dire que les Russes acceptent de se retirer de Pendjeh. Pour leur permettre de sauver la face, l'arbitre couronné propose un échange de territoires.

Les Russes céderont la passe de Zulfiqar, sur le fleuve Hari Roud, à l'Afghanistan contre l'oasis de Pendjeh... Tout est décidé dans les chancelleries européennes à l'aide des vieilles cartes et, bien entendu, sans le moindre souci de la volonté des populations de ces régions.

La crise de Pendjeh va coûter cher aux Afghans. Les Anglais, toujours soucieux de la sécurité de l'Inde, offrent à l'émir leur collaboration pour renforcer les défenses de la ville stratégique d'Hérat. Une mission technique visite la région et propose la destruction d'une grande partie des fameux monuments historiques et artistiques, uniques dans toute l'Asie centrale. Ceux-ci, construits par les rois Timourides, au quinzième siècle, comportent des écoles *(madrassa)*, une grande mosquée *(mossalla)* aux coupoles de faïence bleue, des minarets géants, enfin le mausolée de la reine Gauhar Shâd, entouré d'un grand parc planté d'arbres plusieurs fois centenaires.

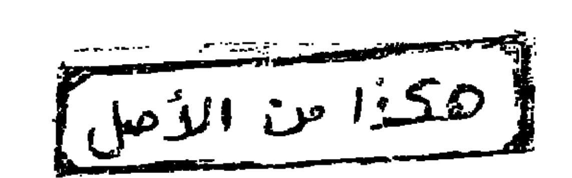
La plupart de ces bâtiments sont méthodiquement détruits sous la surveillance d'officiers du génie britannique *« afin de dégager la route »*, dans l'attente d'une invasion qui n'aura jamais lieu...

La Russie a enfin pris conscience du fait que dorénavant le moindre mouvement dans la direction de Hérat provoquera un redoutable affrontement. En outre, l'immensité des déserts de l'Asie centrale qui les séparent de l'Inde britannique rend la tâche de ses armées presque impossible. C'est devant la frontière afghane que se dissipe le grand rêve des tsars de tremper enfin leurs bottes dans les eaux chaudes de l'océan Indien.

Mais leurs héritiers envahiront à leur tour, en décembre 1979, le sol du petit peuple voisin – qui se trouve, par la disgrâce de la géographie, sur le chemin de leurs rêves.

SAID QASSIM RESTYA.

★ Voir : *The Price of Liberty, the tragedy of Afghanistan*, 1984, Bardi Editore, Salita de Crescenzi 16, Rome 00186.





Étranger

RFA

Un chancelier sous surveillance

(De notre correspondant.)

Bonn. – Un sommet de crise a réuni, le vendredi 7 juin, à la chancellerie les états-majors des deux principaux partis de la coalition gouvernementale, le Parti démocrate-chrétien (CDU) et le Parti social-chrétien de Bavière (CSU), pour tenter de tirer les conséquences des récentes défaites électorales de la CDU en Sarre et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Ce sommet doit être suivi jeudi prochain par une rencontre entre les présidents des trois partis de la coalition, incluant donc le Parti libéral. Il a abouti à un accord sur le maintien des grandes lignes de la politique de stabilisation économique poursuivie jusqu'ici par le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg.

M. Helmut Kohl a indiqué vendredi soir à l'issue des discussions que le Bundesrat – la deuxième chambre du Parlement, composée des représentants des Länders – approuverait définitivement la semaine prochaine le plan prévu par le gouvernement pour diminuer la fiscalité en deux étapes. Devant la persistance d'une situation difficile sur le marché de l'emploi, la CSU et le FDP avaient accru, ces dernières semaines, leurs pressions pour que cette réforme fiscale soit appliquée en une seule étape au lieu de deux. Ils se sont heurtés à la fermeté du ministre des finances, qui s'est montré en revanche disposé à accepter un certain nombre de mesures pour faire face à la crise du bâtiment.

Les résultats des discussions sont moins clairs pour ce qui est de l'autre sujet de controverse opposant cette fois le Parti libéral à ses deux autres partenaires. Peu après l'échec de la CDU en Rhénanie-Westphalie, le ministre CSU de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, s'était plaint du manque de fermeté du chancelier à l'égard des libéraux, qui s'opposent à certains projets de réforme dans le domaine des libertés individuelles. Au centre de la polémique figurent le durcissement de la législation en matière de manifestations, pour empêcher les violences, ainsi que la politique d'immigration, un point sur lequel le chancelier Kohl s'est montré prudemment optimiste vendredi soir.

Le ministre-président de Bavière, M. Strauss, tout en constatant que des « divergences insurmontables » persistaient, a estimé qu'un « pas en avant important » avait été fait dans le domaine fiscal et budgétaire. On semble ainsi s'orienter vers une pause qui devrait permettre au gouvernement d'éviter, au cours du débat budgétaire de l'été, une contestation permanente, nuisible à son image. Mais, de toute évidence, M. Kohl reste sous surveillance. M. Franz-Joseph Strauss, dont l'opinion sur le chancelier ne s'est certainement pas modifiée en une rencontre, se réserve le droit d'intervenir à nouveau publiquement s'il le juge nécessaire.

M. Kohl a reconnu vendredi soir que les attaques contre sa propre personne, notamment son style de gouvernement, jugé insuffisamment ferme par la CSU, avaient été évoquées. Il a souligné qu'il avait été élu pour quatre ans et qu'il entendait mener jusqu'au bout une politique plus que jamais justifiée, même si les difficultés à surmonter appellent parfois des mesures impopulaires. Un nouveau sondage INFAS publié vendredi à Bonn confirme que si l'actuelle coalition continue d'avoir une majorité dans le pays, jamais en revanche un chancelier n'a eu à mi-mandat une aussi mauvaise image. Avec 39 % contre 38 %, le leader de l'opposition, M. Hans Jochen Vogel, chef du groupe parlementaire SPD, est perçu comme un meilleur chancelier potentiel que l'actuel, ce qui n'est encore arrivé à aucun des prédécesseurs d'Helmut Kohl.

HENRI DE BRESSON.

RDA

Incident entre militaires soviétiques et britanniques

Le gouvernement de Londres et le commandant des forces britanniques en RFA, le général Nigel Bagnall, ont protesté, le vendredi 7 juin, auprès de l'URSS contre une dangereuse chasse poursuite soviétique qui a eu lieu, le mardi précédent, contre un véhicule militaire britannique en RDA.

Trois hommes de la mission militaire britannique se trouvaient à quelques kilomètres de Cottbus (RDA), à bord d'un véhicule dont les plaques d'immatriculation aux caractères cyrilliques et le drapeau britannique indiquaient le statut quasi diplomatique de ses occupants.

A 5 kilomètres de toute zone militaire interdite, ils furent pourtant – a-t-on appris de source militaire officielle – pris en écharpe par un véhicule soviétique, puis assaillis à coups de brique, de bêche et menacés par des fusils. Aucun britannique ne fut blessé, mais leurs papiers militaires et personnels leur furent volés et ils ne purent rentrer à leur base de Potsdam-Nedlitz (près de Berlin-Est) que cinq heures plus tard.

Cet incident survient deux mois et demi après celui, beaucoup plus grave, qui avait coûté la vie, le 24 mars, au colonel américain Nicholson, membre de la mission militaire des Etats-Unis en RDA, tué par une sentinelle soviétique alors qu'il prenait des photos dans une zone non interdite.

Les milieux occidentaux s'inquiètent de la répétition de ces incidents et se demandent si les Soviétiques ne cherchent pas, à terme, à remettre en cause l'accord de 1944, en vigueur depuis 1947, autorisant l'existence de « *missions militaires de liaison auprès des commandants en chef des zones occupées en Allemagne* ». L'URSS dispose, pour sa part, de trois missions en RFA. – *(AFP.)*

Italie

Un référendum pour exégètes

De notre correspondant

Rome. – Expression la plus directe de la volonté populaire, la consultation par référendum doit, en théorie, permettre à l'électeur de manifester son opinion de manière claire. Encore faut-il que la question qu'on lui pose soit déchiffrable. Les 9 et 10 juin, les Italiens auront à répondre à une question pour le moins alambiquée exigeant d'eux un esprit d'exégèse peu commun. La voici :

« *Voulez-vous l'abrogation de l'article unique de la loi du 12 juin 1984, publié au* Journal officiel *n° 163, du 14 juin 1984, qui a converti en loi le décret-loi du 27 avril 1984 n° 70 concernant des mesures urgentes en matière de tarif et de prix administrés et d'indemnités consenties au titre de l'indexation des revenus et limité au premier paragraphe de la partie qui a converti en loi sans modification l'article 3 du décret-loi ci-dessus cité, article qui porte le texte suivant : pour le semestre février-juillet 1984 et les points de variation de l'indemnité consentie au titre de l'indexation des revenus, et les indemnités analogues pour les travailleurs du secteur privé, ainsi que l'indemnité spéciale spécifiée à l'article 3 du décret-loi du 29 janvier 1983 n° 17, converti sans modification de la loi du 25 mars 1983 n° 79 pour les employés de la fonction publique, sont réduits à deux à compter du 1er février et ne pourront excéder deux ans à compter du 1er mai 1984. Ainsi que le dernier paragraphe qui porte le texte suivant : restent valides les mesures prises et ne sont pas modifiés les effets produits et les rapports juridiques du décret-loi du 15 février 1984 n° 10 dans la limite de ceux prévus dans l'article de ce dernier décret-loi.* »

Le quotidien conservateur *Il Giornale* estime que cette question et ce texte sont « *une injure à l'électeur* ». Il n'est pas étonnant en tout cas que, avec de telles formulations, les référendums en Italie aient parfois confondu l'électeur : ceux, par exemple, où le divorce et l'avortement furent présentés de telle manière, jouant en particulier sur la double négation, que bon nombre de catholiques des régions les plus conservatrices de la péninsule exprimèrent en toute bonne foi une opinion contraire à leurs convictions, simplement parce qu'ils n'avaient pas compris à quoi correspondait le « oui » ou le « non » qu'on leur demandait.

Ph. P.

● *Pour une coopération européenne anti-terroriste.* – L'Italie proposera, fin juin, la création d'un nouvel organisme de coopération européenne contre le terrorisme, la criminalité et le trafic de stupéfiants, a annoncé, vendredi 7 juin à Sienne, M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre italien de l'intérieur. Ce projet, intitulé « Sécurité pour l'Europe », tend à coordonner l'action des diverses autorités responsables de problèmes de sécurité. Tous les pays de la CEE devraient participer à cet organisme qui resterait ouvert à d'autres Etats. – *(AFP.)*

Les Irlandais réconciliés par la boxe

(Suite de la première page.)

Ainsi parle M. James Prior, ancien secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, et son successeur, M. Douglas Hurd, s'est empressé, le 6 juin, de rendre visite au boxeur pour lui souhaiter bonne chance. Devant de tels éloges, le redoutable petit brun se contente de sourire d'un regard bleu limpide qui ne cesse de faire chavirer le « pays vert » tout entier et l'Angleterre avec. Mélange détonant : sur le ring, ses victimes passent un très mauvais quart d'heure (souvent moins), mais il va aussitôt les consoler avec de sincères et surprenants égards, comme pour l'infortuné Français, Farid Gallouze, son dernier adversaire.

Hors des cordes, McGuigan fait d'autres ravages, avec un air d'enfant de chœur à qui l'on a donné le bon Dieu sans confession, dans son cas, à l'unanimité et à perpétuité. Il prouve qu'un redoutable boxeur peut aussi séduire par son intelligence, par l'habileté qu'il met, par exemple, à ne pas évoquer trop directement les « problèmes » de l'Irlande du Nord. Il sait, en tout, doser ses efforts et mesurer ses effets. Il se contente d'avouer que l'incroyable engouement réunificateur qu'il provoque est pour lui « *une motivation supplémentaire* ».

Un ange pacificateur

McGuigan le charmeur n'a pas besoin de grands discours. Son histoire est celle d'un défi qui se passe de commentaire. Voici vingt-quatre ans, il est né en République d'Irlande, près de la frontière, dans le petit village de Clones, où ses parents sont épiciers. Catholique, il a sauté le pas pour épouser une protestante et, pour mieux faire carrière, il n'a pas hésité à devenir citoyen britannique sans pour autant renier ses origines. Personne – ou presque – ne songe à lui reprocher des compromis voire une compromission.

Le succès (vingt-six combats professionnels, une seule défaite) lui a, bien sûr, facilité la tâche. Mais cela ne suffit pas à expliquer l'extraordinaire phénomène qui s'est créé autour de lui. Rien de comparable avec cette autre exception remarquable, mais souvent ignorée qu'est, depuis soixante-cinq ans (depuis la partition), la coexistence d'Irlandais du Nord et du Sud, catholiques et protestants, dans la mêlée d'une même équipe « nationale » de rugby.

A Belfast, pour soutenir et applaudir Barry le magnifique, unionistes et nationalistes oublient, comme jadis, leurs divisions. Chacun de ses combats est une fête où, pendant un moment, on a presque l'impression que la boxe n'est qu'un prétexte. Cette semaine, des habitants de Shankill et de Falls, les bastions protestant et catholique de Belfast, ont contourné le sinistre mur qui les sépare pour venir à Londres, dans une même délégation, apporter leurs encouragements au héros. Les présidents de deux des multiples clubs de « fan », l'un de Shankill, l'autre de Falls, ont tenu à préciser qu'ils repartiraient « *ensemble* ». Ils ont posé, main dans la main, sous des bannières brodées à la façon traditionnelle, à la « gloire de Barry » celles-là, mais guère différentes de celles qu'en d'autres circonstances l'on sort des églises et des temples pour les brandir au devant des cortèges de la haine.

McGuigan le magicien fait l'objet d'un véritable culte qui, celui-là, n'engendre pas la colère. Dans les rues de Belfast, ses photos ornent les vitrines des magasins des deux bords comme des images pieuses. « *Un ange* », dit une grand-mère, « *un saint* », surenchit une autre, de l'autre côté. Elles n'ont pas hésité à se retrouver en famille pour assister aux précédents combats du champion où, sans crainte, elles ont côtoyé ces petits loubards qui, pour un temps, ne pensent plus à se livrer à leur jeu favori et désespéré, le « joy-riding » : équipée sauvage, à bord d'une voiture volée, s'achevant souvent de manière tragique, au petit matin, quand on s'amuse à foncer sur les flics ou sur une patrouille de l'armée britannique souvent prompte à ouvrir le feu.

Dans un pub, proche de l'hôtel londonien où réside McGuigan en attendant la rencontre, l'un de ses supporters nous a confié n'être pas tout à fait certain que Barry soit en mesure de battre l'inquiétant Panaméen, Eusebio Pedroza, qui, en dix-neuf rencontres, a défendu avec succès sa ceinture de champion du monde. Mais, à l'heure où la bière fait rêver les Irlandais, ce « fan » a ajouté avec un clin d'œil malicieux : « *Après tout, un Prix Nobel de la paix vaudrait bien un titre mondial...* » Une façon de rappeler qu'il y a quelques années, un groupe de femmes catholiques et protestantes d'Irlande du Nord avaient reçu ce prix pour s'être liguées contre la violence. Qui, aujourd'hui, s'en souvient ? Alors, comment ne pas formuler le vœu un peu fou que Barry l'enchanteur, avec ou sans récompense suprême, puisse réussir là où ces femmes ont échoué. Cet ange au nez cassé ne saurait abolir par son charme toute la question d'Irlande. Son punch a des limites. Mais il a assez rudement frappé les imaginations pour que, par un détour aussi curieux que confus sur le champ clos d'un sport violent, un rêve paisible se renouvelle et se perpétue.

FRANCIS CORNU.

Étranger

LE PLAN DE RÈGLEMENT JORDANO-AMÉRICAIN AU PROCHE-ORIENT

Je ne suis pas optimiste, affirme M. Yasser Arafat

Le roi Hussein de Jordanie s'est déclaré *« déçu »*, vendredi 7 juin, par *« l'attitude négative »* d'Israël face à son initiative de paix au Proche-Orient. *« Mais nous espérons que nous parviendrons malgré tout (...) à une paix juste et durable dans notre région »*, a ajouté le souverain hachémite, interrogé par la chaîne de télévision britannique ITN à l'issue d'un entretien de plus d'une heure et demie avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Répondant à une question sur les réserves exprimées par Israël quant à la réelle volonté des dirigeants de l'OLP de reconnaître l'Etat hébreu, le rois Hussein a dit : *« J'ai parlé en leur nom à Washington. (...) Nous étions totalement d'accord avant mon départ sur la déclaration que je ferais. Sur chaque mot. »*

M. Yasser Arafat a cependant affirmé au *Wall Street Journal* *qu'il n'était pas prêt, pour* le moment, à reconnaître les résolutions 242 et 338 de l'ONU, contrairement à ce qu'avait indiqué le roi Hussein à Washington.

Dans un entretien publié vendredi par le quotidien des milieux d'affaires, et qui constitue la première réaction publique du dirigeant palestinien aux efforts de la Jordanie pour relancer le processus de paix, M. Arafat explique qu'il ne se prononcera en faveur de ces résolutions que si les Etats-Unis reconnaissent de leur côté le droit des Palestiniens à l' *« autodétermination »*.

Ces deux résolutions posent le principe de la paix avec Israël en échange des territoires occupés et n'évoquent les Palestiniens qu'en termes de réfugiés. Leur acceptation par l'OLP équivaudrait à une reconnaissance implicite d'Israël. *« Ils* [les Etats-Unis] *veulent toujours que ce soit à moi de parler,* dit M. Arafat. *C'est à mon tour d'écouter les Américains. Qu'ils disent un seul mot : autodétermination pour le peuple palestinien. »*

M. Arafat a encore indiqué qu'il *« n'est pas optimiste »* quant aux chances de relancer le processus de paix au Proche-Orient.

M. Shamir : pas de négociations avec l'OLP

A Paris, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, s'est prononcé vendredi en faveur de pourparlers préliminaires israélo-jordaniens en vue de *« déterminer les modalités de la participation des Arabes palestiniens »* à d'éventuelles négociations de paix au Proche-Orient.

Au terme d'un entretien avec M. Roland Dumas, son homologue français, M. Shamir a réitiré son opposition à tout contact avec l'OLP et s'est déclaré disposé à engager *« des négociations directes avec le roi Hussein sans conditions préalables »*, afin de s'entendre sur la participation des Palestiniens, qui *« ne doivent pas être,* a-t-il souligné, *des membres de l'OLP »*.

Venant de Londres, M. Shamir est arrivé, jeudi, à Paris. Il a assisté en compagnie du président François Mitterrand à l'inauguration de l'exposition « De la Bible à nos jours, trois mille ans d'art », première grande manifestation artistique israélienne en France, et a visité le stand israélien au Salon aéronautique du Bourget. Il devrait quitter Paris dimanche pour Stockholm. Qualifiant d' *« amical »* son entretien avec M. Dumas, il a indiqué qu'il avait également porté sur *« le Liban et l'aide humanitaire »* à apporter à ce pays. – *(AFP.)*

Liban

Le « port privé » du Sud

De notre envoyée spéciale

Naqoura. – Est-ce en prévision d'un départ précipité des habitants en cas de troubles ? Est-ce, au contraire, dans l'espoir de voir la bande frontalière vivre, sans problèmes majeurs, en autarcie ? En tout cas, le port de Naqoura, au Liban-Sud, a été ouvert. Dans une élégante maison de Rmaiche, M. Nicolas Haddad, l'heureux propriétaire de ce nouveau « port privé » à la libanaise, jure ses grands dieux qu'il lui réserve surtout une fonction humanitaire, l'évacuation vers Beyrouth des chrétiens réfugiés qui sont restés insensibles aux appels à s'installer au Sud. A raison de 210 livres par voyage (1), plus de 400 pour une voiture et 13 000 pour un camion, ce bienfait ne sera pas perdu. Même compte tenu du fait qu'une part du gain attendu ira à l'ALS (Armée du Liban-Sud), et une autre aux Forces libanaises (milices chrétiennes), puisque les bateaux accosteront dans « leur » cinquième bassin du port de Beyrouth qu'elles contrôlent.

Ouvert le 20 mai, le port de Naqoura, aménagé par une société israélienne, fonctionne sous la garde de l'ALS, dans le voisinage tutélaire de la frontière d'Israël. Des miliciens en armes, payés par le propriétaire, surveilleront les navires pendant la traversée. Celle-ci s'effectuera toutefois très au large des côtés pour éviter les tirs de batteries du PSP (Parti socialiste progressite druze) installées au-dessus de la route côtière Saïda-Beyrouth. Deux bateaux doivent faire la navette chaque jour et il n'y a déjà plus de place disponible avant le 12 juin. Les Israéliens exercent-ils un contrôle sur ce port ? *« Absolument pas,* répond, presque offusqué, M. Haddad. *Ils ont voulu le faire et nous avons dû batailler pour obtenir notre liberté. »*

M. Haddad, il est vrai, parle beaucoup avec les Israéliens. Avant notre entretien, quatre hommes du Mossad, débarqués de Mercedes sans plaque, ne sont-ils pas venus en amis prendre un café ? La conversation *« en hébreu pour les choses importantes, en arabe pour les banalités d'usage »* – nous précise discrètement un visiteur – a été animée. M. Haddad craint-il le départ des Israéliens ? *« Nous sommes prêts à défendre notre région »,* dit-il simplement. En attendant, les affaires sont les affaires et l'organisation du port l'occupe pleinement.

F. C.

(1) Une livre libanaise vaut à peu près 50 centimes.

● *Les familles des quatre Français enlevés au Liban reçues par M. Mitterrand.* – Des membres des familles du journaliste Jean-Paul Kauffmann, du chercheur Michel Seurat et des diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine ont été reçus, vendredi après-midi 7 juin, par le président de la République.

A sa sortie de l'Elysée, Mme Joëlle Kaufmann s'est déclarée *« très réconfortée de savoir que le président prend l'affaire en main lui-même ». « Il faut que cela se sache dans les pays, là-bas »*, a simplement ajouté l'épouse du journaliste, enlevé le 22 mai à Beyrouth, le même jour que Michel Seurat. Mme Joëlle Kauffmann, la mère de Michel Seurat, la mère de Marcel Fontaine et le frère de Marcel Carton ont été reçus ensemble part le chef de l'Etat.

● *L'ambassadeur d'Autriche à Beyrouth et le directeur de l'UNRWA* (Agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens) au Liban, qui avaient été appréhendés et forcés à pénétrer, vendredi 7 juin, dans le camp de Borj-Barajneh par les miliciens d'Amal, ont été libérés au bout d'une heure, a annoncé le ministère des affaires étrangères à Vienne. Les deux hommes, MM. Georg Zwidaric et Robert Gallagheri, avaient été obligés d'entrer à Borj-Barajneh par les miliciens qui voulaient qu'ils négocient la libération de chiites détenus dans le camp.

L'UNRWA a affirmé, de son côté, qu'au moins trois membres de l'agence avaient été également retenus à l'intérieur du camp, outre l'ambassadeur autrichien.

La réunion ministérielle de l'OTAN à Estoril : un échec relatif pour Washington

De notre correspondant

Lisbonne. – Un échec relatif de la politique américaine en matière de défense : *telle est la conclusion* de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, qui s'est déroulée à Estoril jeudi 6 et vendredi 7 juin. Les Etats-Unis n'ont pas réussi, en effet, à obtenir l'accord des alliés sur une éventuelle rupture du traité SALT 1 *(le Monde* du 8 juin). La plupart des représentants des pays européens, de même que le chef de la diplomatie canadienne, ont certes reconnu l'existence des infractions soviétiques aux engagements du traité, mais ils ont considéré que la rupture pourrait détériorer le climat des négociations sur le désarmement qui ont lieu actuellement à Genève.

Cette volonté de ménager les nouveaux dirigeants soviétiques a d'ailleurs été présente tout au long de la réunion. *« L'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev est un pas important vers l'amélioration des relations Est-Ouest »*, a précisé le secrétaire général de l'OTAN lors de son discours d'ouverture. Dans le communiqué final, on fait, d'autre part, appel à la bonne volonté du gouvernement de Moscou pour aider l'OTAN à maintenir la paix. Significativement, le même communiqué insiste sur les objectifs *« strictement défensifs »* de l'organisation. *« Face à la modernisation et au renforcement constant de l'arsenal nucléaire et classique soviétique, nous maintiendrons une dissuasion crédible reposant sur des forces classiques et nucléaires suffisantes (...). En sauvegardant la paix, notre stratégie de dissuasion a prouvé sa valeur. Elle la conserve entièrement. Son objectif est de prévenir la guerre et de nous permettre de résister à l'intimidation »*, lit-on notamment dans ce texte, où les partenaires des Etats-Unis renouvellent, par ailleurs, leur soutien à la position américaine dans les négociations de Genève.

Des divergences entre Washington et ses alliés se sont manifestées, d'autre part, à propos de l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Aucune référence explicite et surtout aucun soutien de l'alliance atlantique à ce programme spatial n'apparaissent dans le communiqué final. Après la France, certains pays, notamment le Danemark, la Norvège et la Grèce, ont exprimé les plus grandes réserves à l'égard du projet. Faute d'un accord, on s'est réfugié dans un silence prudent.

Selon M. Shultz, l'attitude de ces pays européens n'a rien de dramatique. *« Après tout,* a souligné le secrétaire d'Etat américain, *cette réunion nous a permis de connaître la position de plusieurs pays qui ne s'étaient pas encore manifestés. Aussi, nos contacts ont-ils été assez positifs. »* D'autres personnalités faisaient remarquer que le projet de « guerre des étoiles » avait déjà reçu l'appui des ministres de la défense de l'OTAN, réunis au Luxembourg le mois de mars dernier...

En dehors de ces questions, sans doute les plus polémiques, les seize ministres des affaires étrangères ont apporté leur soutien aux efforts menés par la RFA en vue d'améliorer ses relations avec la RDA. Ils ont également évoqué la situation en Pologne et en Afghanistan. A propos de ce dernier pays, ils ont exprimé le souhait d'un retrait rapide des troupes soviétiques.

Comme c'est l'habitude, les ministres ont occupé une large partie de leur temps avec des rencontres bilatérales. MM. Shultz et Moran, par exemple, se sont longuement entretenus à propos des relations militaires entre les Etats-Unis et l'Espagne. M. Shultz a accepté une proposition de son collègue espagnol, qui souhaitait négocier une réduction du contingent militaire nord-américain stationné en Espagne. Pourtant, selon M. Shultz, ces négociations ne doivent avoir lieu qu'après le référendum sur l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN, prévu pour le mois de mars 1986. M. Moran considère, *en revanche, qu'il* faudrait s'en occuper dès maintenant.

JOSÉ REBELO.

[A Moscou, nous indique notre correspondant, Dominique Dhombres, l'agence Tass présente comme *« une nouvelle déconvenue »* pour Washington le résultat des travaux des ministres de l'OTAN, et attribue à l'influence des *« milieux les plus perspicaces d'Europe occidentale »* le refus de certains alliés des Etats-Unis d'approuver l'IDS. La *Pravda* de ce samedi met, pour sa part, l'accent sur le respect des accords SALT 2, à propos duquel le président Reagan doit statuer prochainement.]

Brésil

Les examens du corps présumé de Josef Mengele ont commencé

Sao-Paulo *(AFP, AP)*. – Les examens du corps exhumé au Brésil, qui pourrait être celui de Josef Mengele, ont commencé vendredi 7 juin, a annoncé le chef de la police de Sao-Paulo. Les spécialistes de la morgue ont nettoyé les os et vont commencer à assembler le squelette. Le sous-directeur de l'Institut médico-légal, le docteur José Antonio de Mello, a indiqué que la prothèse dentaire sur la mâchoire inférieure *« présentait des caractéristiques correspondant aux informations transmises d'Allemagne sur les signes distinctifs de Josef Mengele »*. Parmi ces signes distinctifs, l'un surtout est *« très particulier et pourra facilement être vérifié au cours de l'examen du squelette : Mengele est en effet né avec une malformation à l'un de ses indexes »*, a ajouté M. De Mello.

D'autre part, la police brésilienne a annoncé qu'elle avait trouvé une photographie du fils du criminel nazi, Rolf, au domicile du couple autrichien vivant à Sao-Paulo. Le commissaire Romeu Tuma a, par ailleurs, déclaré être en possession d'un manuscrit rédigé par Mengele. Des examens seront pratiqués sur ce document, afin de déterminer à qui appartiennent les empreintes digitales laissées sur ce manuscrit.

[A New-York, le « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal a déclaré vendredi qu'il était maintenant prêt à croire que le corps exhumé jeudi pourrait être celui du criminel de guerre. Il a expliqué avoir changé d'avis *(le Monde* du 8 juin) après avoir appris la manière dont les enquêteurs *avaient été mis sur* la piste brésilienne.

M. Hans Eberhard Klein, procureur de Francfort et chargé du dossier, a, lui, accordé *« une certaine vraisemblance »* à la mort par noyade de Mengele.]

● ERRATUM. – Les auteurs *des révélations sur la mort de Joseph* Mengele au Brésil sont Wolfram et Liselotte Bossert et non Boffert, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 8 juin. D'autre part, le président de la Confédération israélite du Brésil s'appelle Benno Milnitsky.

Tchad

Paris accorde une rallonge budgétaire à N'Djamena

La France va accorder une aide supplémentaire de 4,5 millions de francs au gouvernement tchadien pour lui permettre de faire face à ses engagements financiers vis-à-vis des maquisards du Sud, qui se sont ralliés, a-t-on appris, vendredi 7 juin, à N'Djamena.

Cette décision a été annoncée par M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, qui effectue un séjour dans la capitale tchadienne à l'occasion des cérémonies commémorant la prise du pouvoir par M. Hissène Habré, le 7 juin 1982. Paris versera également une aide budgétaire de 15 millions de francs à l'Etat tchadien, ce qui porte le total de l'aide française au Tchad à 286,5 millions de francs pour 1985.

La politique de « pacification » dans le Sud menée par M. Hissène Habré ne pouvait avoir d'effets durables que si N'Djamena était en mesure de verser aux « codos » (commandos) ralliés les primes promises et, surtout, une solde régulière, afin d'éviter qu'ils ne retournent en *« brousse »*.

Le chef de l'Etat tchadien a, d'autre part, invité la population à se mobiliser pour *« bouter Kadhafi hors du Tchad »*, traitant le chef de l'Etat libyen de *« dictateur de Syrte nourrissant des intérêts sordides ». « Les Libyens veulent annexer le Tchad et faire de nous des esclaves »*, a-t-il souligné, jeudi 6 juin, dans un discours radiodiffusé. – *(Reuter, AFP)*.

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE MILAN

● Les ministres des affaires étrangères de la CEE sont réunis à Stresa
● Un nouveau Comité d'action pour l'Europe lance un appel au conseil européen

Les ministres des affaires étrangères de la CEE se réunissent, ce samedi 8 et dimanche 9 juin à Stresa (Italie), pour achever la préparation du sommet convoqué pour les 28 et 29 juin, à Milan, et qui sera dominé par la réforme institutionnelle de la Communauté. Cette réunion des ministres, en principe semestrielle et informelle, mais à laquelle la proximité du conseil *européen confère une importance* exceptionnelle, devait être largement consacrée à l'intégration politique de l'Europe, à la coopération technologique et à la révision de certaines procédures de fonctionnement de la Communauté.

A Paris, M. Mitterrand a reçu, vendredi, les présidents des assemblées parlementaires des Dix, auxquels s'étaient joints leurs collègues espagnol et portugais, réunis à l'invitation de MM. Mermaz et Poher, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat. *« Il faut avancer à Milan,* a déclaré le chef de l'Etat. *La France, pour sa part, s'engagera pleinement pour contribuer à cette réussite (...), pour que les générations suivantes n'assistent pas au déclin de ce que nous sommes. Une nécessité plus grande que nous s'impose. »*

A Bonn, nous indique notre correspondant Henri de Bresson, un nouveau Comité d'action pour l'Europe, fondé à l'initiative d'anciens membres du Comité Jean Monnet pour l'Europe, vient de se créer, et a tenu sa première réunion, jeudi et vendredi, avant d'être reçu à déjeuner à la chancellerie par M. Kohl. Ses membres comprennent des personnalités politiques, syndicales et du monde des affaires de tous les pays de la Communauté. On y relève notamment, à côté de personnalités comme l'ex-chancelier Schmidt, l'ancien premier ministre britannique Edward Heath et l'ancien premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, les noms des dirigeants de tous les principaux partis politiques allemands. Et, du côté français, ceux de MM. Jacques Delors, président de la Commission européenne, Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, et Marcel Boiteux, président d'EDF.

Convaincu que la Communauté, *« par son incapacité à décider, n'assume pas les responsabilités que lui confient les traités »*, le Comité demande au conseil européen de porter remède à cette situation, et de *« renforcer le processus de décision au sein du conseil des ministres »*, ajoute notre correspondant. Il souligne qu'on ne combattra effectivement le chômage en Europe que si l'on est capable de retrouver les voies du dynamisme économique. Pour y parvenir, le Comité invite les responsables à tout mettre en œuvre pour atteindre trois objectifs, à ses yeux prioritaires : la constitution d'un véritable marché unique (supposant, notamment, l'ouverture des marchés publics et la résolution du problème des normes) ; l'édification d'une Europe technologique, concentrant et rationalisant ses efforts dans les secteurs porteurs d'avenir ; enfin, l'adoption de mesures concrètes pour renforcer le système monétaire européen.

● *Mme Flesch présidente des libéraux européens.* – Ancien ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Mme Colette Flesch a été élue, vendredi 7 juin, présidente de la Fédération des libéraux et démocrates de la Communauté européenne (LDE), à l'occasion de son congrès annuel, qui siégeait à Groningue (Pays-Bas) depuis mercredi. Elle succède à M. Willy de Clerq (Belgique), nommé à la Commission européenne. – *(AFP.)*

Pérou

EXPLOSION DEVANT LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

Lima *(Reuter)*. – Une charge de dynamite posée devant le palais présidentiel le vendredi 7 juin a fait sauter deux véhicules au moment où la ville était plongée dans l'obscurité faute d'électricité. L'explosion a fait un blessé. Quatre personnes ont été arrêtées. D'autres explosions se sont produites devant le palais de justice et à proximité des ambassades des Etats-Unis et d'Argentine.

Au moment de l'explosion, un banquet était offert en l'honneur du président argentin, M. Raul Alfonsin, en visite au Pérou. Aucune indication n'a été donnée sur l'origine de ces attentats. Les coupures d'électricité sont, en revanche, vraisemblablement imputables aux guérilleros maoïstes du Sentier lumineux, qui ont souvent recours à ce type d'actions en dynamitant des pylônes d'alimentation.

A travers le monde

Costa-Rica

● *ENVOI D'UNE MISSION D'ENQUÊTE DE L'OEA.* – L'Organisation des Etats américains (OEA) va envoyer une mission d'enquête au Costa-Rica à la suite de l'incident frontalier survenu avec le Nicaragua le 31 mai dernier.

Cette mission, dont l'envoi – réclamé par le Costa-Rica – a été décidé à l'unanimité, sera composée du secrétaire général de l'Organisation, M. Joao Baena Soares, et de représentants du Mexique, du Venezuela, de Colombie et de Panama (les quatre pays membres du groupe de Contadora). L'annonce de cette mission d'enquête a été accueilli avec *« satisfaction »* par le Nicaragua. – *(AFP.)*

Namibie

● LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE SERA INSTALLÉ LE 17 JUIN. – M. Willie Van Niekerk, ministre de l'éducation nationale et ancien administrateur général sud-africain de la Namibie, a annoncé, vendredi 7 juin, l'installation le 17 juin d'un *« gouvernement intérimaire »* dans le cadre d'un *« règlement interne »*. Cette instance sera composée de représentants de la Conférence multipartite (MPC) de Windhoek. Ce projet est dénoncé par la Swapo (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). – *(Reuter.)*

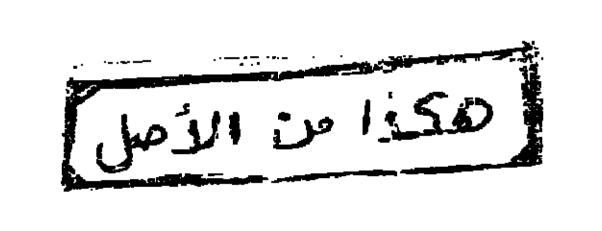
Turquie

● PEINES DE PRISON REQUISES CONTRE CINQUANTE-SIX INTELLECTUELS. – Le procureur militaire a requis, vendredi 7 juin, à Ankara, des peines de trois à six mois de prison contre cinquante-six *intellectuels turcs* signataires d'une pétition *« pour le plein fonctionnement de la démocratie »*. – *(AFP.)*

Zaïre

● MANIFESTATIONS ANTI-LIBYENNES. – Des manifestations de soutien au maréchal Mobutu et d'hostilité au colonel Kadhafi ont été organisées, vendredi 7 juin, à Kinshasa et dans plusieurs autres villes. Le parlement, l'armée, le syndicat et la « population » ont envoyé des messages de soutien au chef de l'Etat zaïrois à la suite des propos tenus par le dirigeant libyen, le 12 mai, à Bujumbura, où il avait appelé la population zaïroise à éliminer physiquement le maréchal Mobutu. – *(AFP, AP.)*





هكذا من الأصل



Françoise Delafosse et Pierre Homsy

A la recherche de l'excellence en publicité.

Le monde de la publicité évolue. Les agences se différencient de plus en plus. Comme les banques ou les restaurants, elles n'offrent pas toutes le même service ni la même qualité. Il nous a semblé utile pour les annonceurs et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore très bien de préciser notre philosophie.

La perfection n'existe pas en publicité. On ne peut que l'approcher au plus près. Cette approche constante de la perfection, nous l'appelons l'excellence. Pour nous, elle tient en quelques points principaux.

1 - Créer des campagnes qui durent.

Une image de marque, ça se construit. Avec du talent mais aussi avec de la persévérance et du temps. Pas en faisant des "coups publicitaires" qui sont souvent dangereux et trompeurs. Nos campagnes durent plusieurs années parce qu'elles reposent sur des concepts qui positionnent fortement les produits et en définitive font les marques vedettes. Nos annonceurs y gagnent doublement. Leurs marques s'implantent solidement et ils réalisent souvent une économie importante sur les frais techniques en années 2, 3, 4, comme ce fut le cas pour les campagnes Marie Brizard, "33" Export, Camel, etc.

2 - Faire du sur-mesure à partir des produits.

Chez nous, c'est le produit qui est toujours la vedette de la campagne. La publicité que nous créons ne comporte rien de gratuit. Quand nous utilisons l'humour, le comparatif ou le suggestif, c'est toujours au bénéfice de la marque ou du produit.

3 - Aider les annonceurs à gagner de l'argent.

La publicité doit permettre aux annonceurs de valoriser fortement leur image de marque. Une publicité bien faite permet à l'annonceur de rentabiliser son investissement en donnant une "valeur ajoutée" à ses services ou à ses produits.

4 - Mettre en face des annonceurs des publicitaires professionnels qui ont fait leurs preuves.

Le rôle d'une agence de publicité est avant tout de faire de la bonne création. C'est pourquoi nous avons fortement investi dans ce domaine. La création est placée sous la supervision de Françoise Delafosse. Les équipes créatives de très haut niveau constituent un potentiel capable de diriger 3 agences de notre taille. Quelle que soit la taille de leurs budgets ou le service qu'ils demandent, nos clients sont assurés de trouver à l'agence, outre la Direction, des seniors qui sont des professionnels de talent. C'est pour tout annonceur un gain de temps et une sécurité.

5 - Créer des campagnes qui obtiennent des résultats commerciaux. Et pas seulement des prix publicitaires.

Nous n'envoyons nos travaux à aucun de ces "concours" car nous croyons avant tout au score d'impact des campagnes objectivement établi ainsi qu'aux résultats obtenus par les produits que nous défendons: progression de leur image, augmentation de leur demande par les consommateurs.

6 - Acheter l'espace au meilleur prix.

Notre agence est unanimement reconnue pour la qualité de son media planning et de son achat d'espace. Dans ce domaine, les besoins des annonceurs sont différents. Certains veulent les prix les plus bas. D'autres souhaitent le meilleur rapport qualité/prix, ou recherchent du rédactionnel. D'autres encore sont sensibles à la créativité media.

Or, nous sommes la seule agence en France qui réalise la quasi totalité de l'achat d'espace de ses clients. De grands groupes, qui ne sont pas nos clients en création, nous confient leur achat d'espace. Pourquoi ? Parce que nous sommes compétitifs quel que soit le problème média d'un annonceur.

7 - Refuser les campagnes spéculatives qui sont faites au détriment des clients acquis.

Refuser les campagnes spéculatives n'est pas une position facile à tenir, mais c'est pour nous avant tout une question de principe et de logique. Nous pensons que la publicité est aujourd'hui adulte. Alors, pourquoi choisir une agence sur une campagne spéculative quand on choisit un avocat ou un chirurgien sur ses succès et sa réputation ?

Lorsque les agences acceptent de faire des campagnes spéculatives, elles y consacrent leurs meilleures équipes. Cela au détriment des clients acquis.

8 - Proposer un système unique qui fait de notre agence une agence unique.

Est-ce qu'une agence qui appliquerait nos méthodes avec rigueur, qui débaucherait certains de nos collaborateurs, pourrait réaliser d'aussi bonnes performances ?

Nous ne le pensons pas. Le succès de notre agence est basé sur la fidélité de nos clients qui apprécient un système, un conseil de haut niveau, et aussi une ambiance de travail.

Notre objectif est d'attirer les meilleurs annonceurs, ceux qui comprennent la publicité, qui travaillent avec leur agence en partenaires et qui exigent la très haute qualité. Nous savons qu'avec de tels annonceurs, nous aurons des campagnes efficaces, de bons résultats financiers et une croissance assurée.

Enfin, nous voudrions répéter ici un principe à ne jamais perdre de vue: la compétence régulière et sûre d'une agence ne doit pas se mesurer à 3 ou 4 campagnes réussies mais à l'ensemble de sa production.

Pour recevoir la brochure qui contient la totalité de notre production, adressez simplement votre carte de visite à l'Agence Homsy Delafosse et Associés S.A.

216 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ou bien téléphonez à Pierre Homsy, au 544.38.67.

Nous avons 50 produits à défendre. Nous avons 50 campagnes à montrer.

Homsy Delafosse & Associés S.A.

Pologne : créateurs en dépit de tout

Bien antérieur à la naissance de Solidarité, le souci de préserver, autant que faire se peut, l'indépendance de la culture polonaise a survécu à l'écrasement du mouvement. En fait, cette préoccupation s'en est même trouvée renforcée. Faute d'autres possibilités, la création, l'édition, mais aussi la transmission du savoir, en particulier de la connaissance de l'histoire « réelle » du pays, sont apparues comme un champ d'action privilégié. Elle est une manière de parier sur le long terme, de préparer l'avenir, au-delà d'un horizon bouché, avec l'idée, vague espoir ou conviction profonde, que l'histoire n'est pas jouée.

Le monde foisonnant de la « culture non officielle »

Après avoir réagi à « l'état de guerre » par un sévère boycottage des activités officielles, — créateurs et artistes continuent à mettre en échec la « normalisation » culturelle.

Des 4 000 membres que comptait l'ancienne Union des comédiens (ZASP – dissoute le 1er décembre 1982), seuls 2 000 ont rejoint aujourd'hui la nouvelle. Quantativement, le résultat n'est pas mauvais, mais la qualité fait défaut.

Les Polonais se répètent avec jubilation ce dialogue, devenu célèbre, entre le président de la nouvelle association et une des comédiennes les plus connues du pays, Irena Eichler. « *Venez donc à notre organisation, vous dont le nom et l'autorité nous sont si précieux...*

— *Je ne peux pas, cher collègue, croyez moi.*

— *Et pourquoi ?*

— *Parce que mon nom et mon autorité me sont si précieux !* »

La situation est similaire dans le monde des lettres. Des 1 400 membres de l'ancienne Union des écrivains (ZLP – dissoute en août 1983), seulement 610 ont demandé à adhérer à la nouvelle organisation. Les « nouveaux écrivains », pour arriver à un effectif de 750 membres, ont révisé les statuts et facilité l'adhésion des débutants.

La troisième des organisations artistiques, celles des beaux-arts (ZPAP – dissoute le 20 juin 1983), qui comptait 11 000 membres, a été remplacée par trois organisations différentes – peintres, sculpteurs et graveurs. Aucune, sans doute par modestie, n'a rendu public le nombre de ses adhérents.

Les autorités, après avoir dissous les trois organisations et épuisé tous les moyens de persuasion, ont adopté l'attitude des parents impuissants attendant que passe l'âge ingrat. Officiellement, cette politique est définie par Waldemar Swirgon, secrétaire du comité central chargé de la culture : « *Pour l'instant, nous sommes peu nombreux, mais il faut que la minorité organisée devienne majorité intellectuelle.* » Le chemin semble long, tant la « minorité organisée » manque de notoriété.

Un « incident fâcheux » a marqué le passage de l'ère du boycottage à celle de la culture « indépendante ». Douze des sympathisants les plus dévoués de la normalisation, choisis parmi les écrivains, comédiens et peintres les plus actifs dans leur soutien au régime, ont été convoqués au commissariat central de Varsovie pour « *interrogatoire dans le cadre d'un crime contre les intérêts fondamentaux de l'Etat* ». Après deux heures d'attente, un officier est venu s'excuser de ce « *malentendu déplorable* » qui ne saurait s'expliquer que par le fait que des formulaires de convocations à blanc avaient été volés dans les bureaux du commissariat.

La « culture non officielle » a trouvé tout d'abord refuge dans les églises, dont certaines sont devenues des centres d'arts.

Dans les catacombes

En 1984, quatre grandes expositions d'arts plastiques ont lieu dans les églises de Varsovie, de Gdansk et de Cracovie. « Apocalypse – lumières dans le noir » dans les catacombes de Saint-Alexandre à Varsovie, où 68 peintres, sculpteurs et graveurs ont exposé, en décembre, 180 œuvres. « Les signes de la croix » à l'église en travaux de la rue Zytnia à Varsovie a réunie 80 auteurs et 200 œuvres. En octobre, à l'église Saint-Maximilien de Nowa-Huta, faubourg industriel de Cracovie, la plus grande exposition de la peinture « indépendante » a permis à 100 artistes de présenter plus de 250 toiles et gravures. En août à l'église des dominicains à Gdansk, proche des chantiers navals, Lech Walesa a inauguré l'exposition « Les artistes, aux ouvriers des chantiers de Gdansk » qui a réuni les œuvres de créateurs de sept grandes villes polonaises.

Les comédiens jouent devant l'autel des drames et montages poétiques, fondés sur le grand répertoire national des poètes romantiques Adam Mickiewicz, Juliusz Slowacki et Cyprian Kamil Norwid. Parfois ce répertoire, bien que fortement imprégné de religion, doit être « *légèrement retouché* » pour ne pas offenser la majesté des lieux.

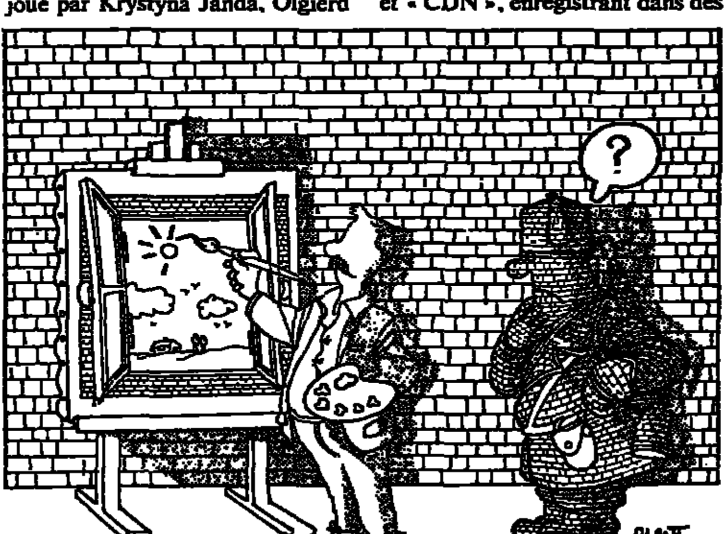
Une des troupes les plus connues, le Théâtre du huitième jour, chassé il y a un an de sa propre salle à Poznan, continue d'exister grâce au mécénat de l'Eglise, et a mis au point un répertoire modifiable selon les « obstacles prévisibles » — salle contenant « trop de crucifix », public « trop bigot », curé « trop jésuite ». Ce dernier cas, à en croire les membres de la troupe, est le plus délicat. « *Une fois, un vieux curé nous a demandé si nous étions croyants. Nous avons répondu non, et ajouté que l'auteur joué ce soir-là était un juif russe, Ossip Mandelstam.*

— *Mais vous êtes au moins des bons Polonais ?* s'inquiéta le curé...

— *Chacun de nous a été au moins une fois interné, arrêté ou placé en garde à vue.*

— *Et vous n'êtes toujours pas croyants ?* »

Ces manifestations modestes ont été couronnées par un spectacle de la plus grande portée artistique dont même la presse officielle du parti s'est crue obligée de rendre compte, bien qu'en termes très réservés. Le *Cénacle (Wieczernik)* d'Ernest Bryll, mis en scène par Andrzej Wajda et joué par Krystyna Janda, Olgierd Lukaszewicz et Daniel Olbrychski à l'église de la rue Zytnia à Varsovie, est, peut-être avant tout, un événement littéraire. Ernest Bryll, auteur dramatique contemporain à succès, a écrit sa pièce dans la tradition très polonaise des « mystères de la Passion » conçu pour être joué à l'intérieur de l'église. Comme les œuvres du Moyen Age polonais qui sacrifiaient la fidélité à l'Evangile aux références à l'actualité, *Wieczernik* est avant tout une pièce contemporaine.



PLANTU.

Les cassettes subversives

Peintres et sculpteurs recherchent eux aussi leur place dans le monde de la culture non officielle.

En 1984, on a vu se multiplier les expositions privées, organisées dans les ateliers ou les appartements des artistes. 23 expositions de ce genre ont réuni à Varsovie les œuvres de 53 artistes. 50 autres ont exposé dans les galeries privées, 10 expositions « itinérantes » de Gdansk, Cracovie, Poznan et Wroclaw ont été accueillies dans des ateliers varsoviens.

De nombreux comédiens signent de leur voix et même de leur nom les cassettes éditées par les éditions clandestines « Nova » et « CDN », enregistrant dans des studios clandestins des montages poétiques, des émissions dramatiques ou des lectures de livres. La bibliothèque complète de ces « cassettes subversives » compte plus de 100 titres, dont de nombreux récitals de chansons. Les vedettes des clandestins sont des jeunes chanteurs Jacek Kaczmarski, Krzysztof Kelus et Przemyslaw Gintrowski, mais aussi les anciens des hits-parades : Piotr Szczepanik, Wojciech Mlynarski et Jan Pietrzak.

Les groupes rocks et punks ne restent pas à l'écart de la politique. En 1983, le public du plus grand festival polonais du rock « Le rock dans l'île », à Wroclaw, échauffé par les chansons à double sens des groupes « Lombard » et « Lady Punk », a scandé pendant vingt minutes « *Solidarnosc ! Solidarnosc !!!* » En 1984, au cours d'un autre festival rock, le « Rock Arena » à Poznan, tous, musiciens, techniciens et organisateurs, ont appelé au boycottage des élections.

Mais le combat des punks reste peu connu, et le journal clandestin *Mysli* de Wroclaw juge nécessaire de lancer cet appel pressant à ses lecteurs : « *Quand tu vois un punk dans la rue, ne le regarde plus comme s'il était un malfaiteur. Lui aussi a sa dignité et ses convictions, souvent les mêmes que toi. Lui non plus n'a pas voté aux élections régionales* ».

Dans l'univers de la « culture non officielle », une place tout à fait particulière revient au livre. En 1984, les huit maisons d'édition dirigées par les clandestins ont publié 549 ouvrages, en moyenne un livre et demi tous les jours... A en croire les périodiques clandestins de critique littéraire (9 titres à Varsovie, Cracovie, Gdansk, Wroclaw et Poznan), les honoraires versés aux auteurs sont légèrement plus élevés que dans les éditions d'Etat (« *les clandestins n'ont pas de frais bureaucratiques* ») et le livre est publié en deux mois, alors que dans le secteur officiel l'auteur doit attendre quatre à cinq ans (s'il n'est pas un porte-parole du gouvernement ou un vice-premier ministre, dont les livres paraissent en trois mois).

La majorité des titres sont des romans et poèmes des écrivains publiant uniquement « sous le manteau » (Zbigniew Herbert, Marek Nowakwoski, Tadeusz Konwicki), de ceux qui écrivent pour les maisons d'éditions officielles adressant aux clandestins les livres refusés par la censure (Marian Brandys, Ryszard Krynicki, Wiktor Woroszylski), et enfin, chose tout à fait remarquable, des ouvrages de débutants (Pawlak, Jarota, Oryszyn) qui n'ont jamais essayé de présenter leurs manuscrits dans une édition d'Etat et qui, chez les clandestins, en sont à leur deuxième ou troisième livre.

Les grands événements littéraires de 1984 ont été, selon les critiques non officiels, un recueil de poèmes de Zbigniew Herbert, *Rapport de la ville assiégée*, et un roman de Jaroslaw Marek Rymkiewicz, *Dialogues polonais de l'été 83* (1).

Les critiques littéraires officiels, après avoir longtemps ignoré la « *littérature antisocialiste* », lui donnent à présent le nom plus élégant de « *livres du second circuit* ». Les uns déplorent que « *certains grands écrivains aient choisi la voie de la division* », les autres, plus pratiques, citent dans leurs essais les titres, oubliant seulement d'indiquer l'éditeur.

Le dernier-né de la culture non officielle est la vidéo-cassette. La maison d'édition Nowa en est à son troisième titre, le premier était un film interdit par la censure : *l'Interrogatoire*, de Ryszard Bugajski avec Krystyna Janda. Dans les nouveautés « annoncées » (cela existe aussi) Nowa promet d'autres films polonais interdits (*la Fièvre* et *la Femme seule*, d'Agnieszka Holland, *la Mère des rois*, de Janusz Zaorski et *Rivière fidèle*, de Tadeusz Chmielewski. Enfin on verra paraître bientôt le premier logiciel clandestin, un jeu de simulation destiné aux micro-ordinateurs : « Les zomos et le défilé du 1er mai ». Belle distraction après quatre ans de normalisation !

VINCENT WOLSKI.

(1) Le livre indépendant a eu également son best-seller, un livre qui se prêtait pour la nuit à des amis inscrits sur une liste d'attente « Konspira » (des extraits en ont été publiés par *le Monde* daté 17-18 mars 1985).

Les universités sur la défensive

Les diverses activités qui ignorent la censure et les cadres officiels font désormais partie intégrante de la vie sociale et culturelle. Elles sont le poumon sans lequel bien des Polonais auraient le sentiment d'étouffer.

Parallèlement, se livre un autre « combat », moins spectaculaire, et seulement défensif, sur le terrain de l'enseignement officiel, en particulier de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'enjeu peut paraître étrange : il s'agit, pour la grande majorité du monde universitaire, de tenter de préserver une loi pourtant votée dans les premiers mois de l'état de guerre, en mai 1982, mais que le pouvoir estime à présent dangereusement libérale. Le paradoxe n'est qu'apparent, car cette loi constituait l'aboutissement partiel des propositions formulées par les universitaires et les étudiants à l'époque « légale » de Solidarité. Elle garantit aux établissements d'enseignement supérieur une certaine autonomie, une certaine liberté aussi dans le choix des domaines d'études et de recherches, et dans l'élection des recteurs et des différents organismes représentatifs des professeurs et des étudiants. Si ce texte a été voté alors même que presque toutes les libertés civiles avaient été suspendues par l'état de guerre, c'est qu'à l'époque le pouvoir présentait son coup de force comme un mal nécessaire, tout en proclamant son attachement à la poursuite du « renouveau ».

Mais cette loi, déjà anachronique, allait bien vite être corrigée par des restrictions présentées comme provisoires en été 1983. L'année suivante, le ministre de l'enseignement supérieur, agissant sur ordre direct du général Jaruzelski, allait marquer une limite supplémentaire en refusant d'entériner l'élection d'un nouveau recteur de l'université de Varsovie, le professeur Szaniawski, connu pour ses liens avec Solidarité.

« Passer à l'offensive »

Suivit alors une phase d'observation et d'attente. Tandis que les menaces se faisaient de plus en plus lourdes, un certain nombre d'universitaires tentaient de préserver ce qui pouvait encore l'être : après tout, l'enseignement supérieur — étudiants et professeurs – avait été à peu près complètement épargné par les purges et les divers processus de vérification des cadres. Ne serait-il pas possible, estimaient certains, y compris parmi les déterminés, de trouver une sorte de *modus vivendi* avec les autorités, quitte à s'abstenir dans l'avenir de les irriter inutilement en élisant à nouveau des personnalités trop clairement « engagées » ?

Le pari était que le pouvoir, par souci de tranquillité intérieure et de respectabilité extérieure, n'estimerait pas de son intérêt de porter le fer de la normalisation à l'intérieur des enceintes universitaires.

De fait, les dirigeants semblèrent hésiter assez longtemps, mais il faut croire que le ressentiment était trop fort à l'égard des intellectuels en général et des universitaires en particulier – ou que la logique d'une remise au pas générale ne souffrait pas d'exception.

Dans un document publié en mai dernier, à la veille d'un plénum du comité central, le bureau politique exprimait son « *inquiétude* » face à l'« *effervescence* » qui continue à agiter les milieux intellectuels. « *La culture, les lettres et les beaux-arts sont sous la pression des ennemis du socialisme* », constataient amèrement les dirigeants du parti. « *Dans les universités et les écoles polytechniques, le processus d'éducation des étudiants dans l'esprit socialiste laisse beaucoup à désirer* », et à peine 20 % des étudiants adhèrent aux organisations officielles. Conclusion : il faut « *renforcer l'influence de l'Etat, c'est-à-dire du parti, sur le fonctionnement de l'enseignement, approfondir les prérogatives du pouvoir en matière de politique des cadres, élargir le mécénat de l'Etat en ce qui concerne les créateurs* », (c'est-à-dire les rendre plus dépendants). De plus, « *les sciences fondées sur le marxisme-léninisme doivent élargir leur influence pour accélérer la formation des esprits* ».

Quelques jours plus tard, le général Jaruzelski lui-même appelait à « *passer à l'offensive* » dans ce domaine, et il devenait dès lors clair que le projet de modification de la loi sur l'enseignement supérieur, que le pouvoir gardait sous le coude depuis plusieurs mois, retrouvait toute son actualité. Le texte du projet, désormais connu, confirme les craintes des milieux universitaires. Les amendements prévus, — qui risquent fort d'être votés par le Parlement à la faveur des vacances d'été, — donnent le dernier mot, dans tous les domaines, aux autorités centrales. Professeurs, étudiants et responsables élus — avec agrément du ministre — sont tenus de faire preuve d'une loyauté synonyme d'obéisance. Et le ministre aura toute latitude pour chasser de l'enseignement supérieur tout enseignant ou étudiant suspect d'« *activités antisocialistes* ».

En fait, signe du net raidissement actuel, cette disposition vient d'être appliquée avant même son entrée en vigueur. Le licenciement soudain, courant avril, du professeur Geremek, médiéviste de renom, très connu pour son rôle de conseiller de Lech Walesa, et qui fut longtemps à ce titre un interlocuteur des gouvernants, a été ressenti comme un signe de très mauvais augure, d'autant qu'il est intervenu le jour même de l'arrivée à Varsovie du numéro un soviétique, M. Gorbatchev. Le porte-parole du gouvernement a ensuite justifié cette décision en affirmant que le professeur Geremek aurait tenu des propos « *antisoviétiques* » au cours d'une conférence — ce qui n'est pourtant guère dans le tempérament d'un homme, audacieux sur le fond, mais qui pèse soigneusement ses mots, surtout en public. En fait, le pouvoir a voulu faire un exemple, d'autant mieux choisi que M. Geremek comptait parmi les quelques représentants « officieux » de Solidarité que les ministres occidentaux (notamment britannique et italien) de passage à Varsovie tiennent à rencontrer.

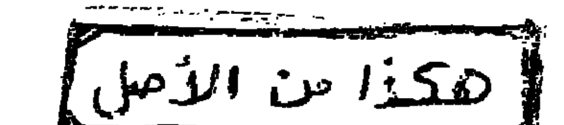
Ce geste brutal rompait — et ce délibérément — avec une sorte de tradition qui voulait que si les universitaires opposants prenaient souvent le chemin de la prison (M. Geremek y a fait deux séjours), leur activité professionnelle restait épargnée. La mesure a suscité une protestation quasi unanime du sénat de l'Université de Varsovie et de plusieurs centaines de membres de l'Académie des sciences, mais le pouvoir a immédiatement répliqué en suspendant tous les ordres de mission à l'étranger des signataires de cette protestation.

Des ouvriers protestent

L'heure est donc, dans tous les domaines, à la discipline et aux sanctions. Mais le monde universitaire, plutôt que de laisser passer l'orage, a préféré se mobiliser. Des meetings de protestation contre le projet de loi se sont tenus à Varsovie, Wroclaw, Cracovie, Gdansk, la Diète (Parlement) a même reçu une lettre signée par cent trente ouvriers d'une usine de Wroclaw, comme pour souligner que l'union des intellectuels et des ouvriers, qui avait fait la force de Solidarité et exaspéré le pouvoir, restait à l'ordre du jour. Et le professeur Lipinski, membre fondateur du KOR (comité de défense des ouvriers), protégé par son très grand âge — il a quatre-vingt-seize ans, — tonnait de son côté contre les agissements du pouvoir « *qui rappellent les périodes les plus sombres de la Pologne populaire* » et laissent craindre « *que la science polonaise ne partage bientôt le sort réservé à la science tchécoslovaque après 1968* ».

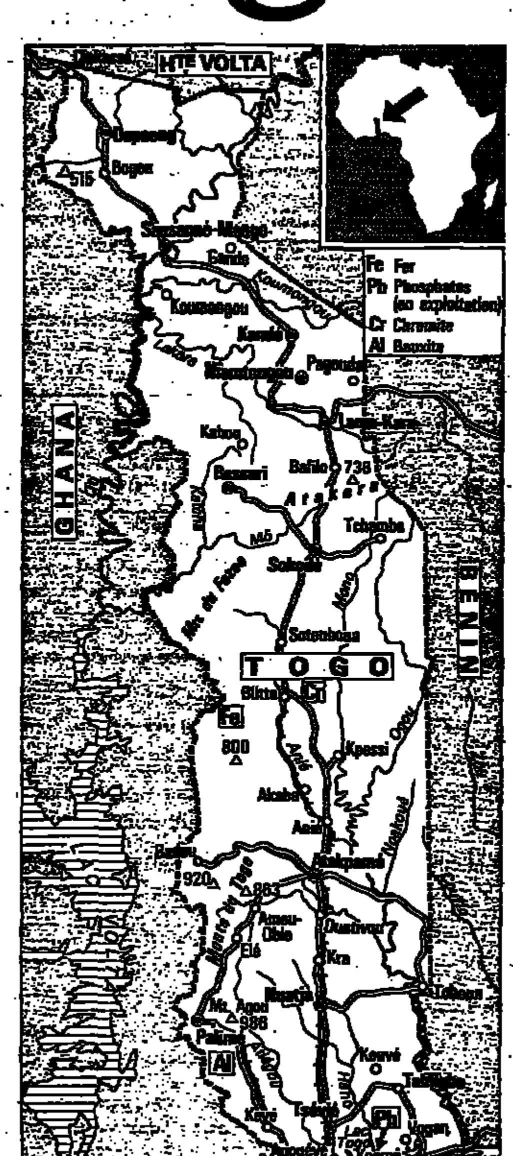
En Occident, aussi, des universitaires polonais — en particulier le philosophe Leszek Kolakowski — ont alerté leurs collègues. Un grand nombre de chercheurs occidentaux, une vingtaine de prix Nobel, ont donc « pétitionné » à leur tour, pour la défense des libertés universitaires en Pologne. Les uns et les autres ont-ils la moindre possibilité d'enrayer ce que certains décrivent comme « *un lent processus de soviétisation de la Pologne* » ? De telles démarches ont-elles la moindre chance de succès auprès d'un pouvoir qui semble depuis belle lurette avoir fait son deuil de l'« image » qu'il donne de lui à l'extérieur ? L'affaire peut sembler mal engagée. Mais il est déjà arrivé que l'équipe dirigeante actuelle, après avoir bien montré ses muscles et sa puissance, opère un repli tactique. Rien, pour l'instant, ne l'annonce.

JAN KRAUZE.



هكذا من الأصل

Togo : l'Afrique sans ses tourments (I)



RÉPONDANT au voyage officiel de M. Mitterrand dans son pays, en janvier 1983, le général Eyadema, président du Togo, fera une visite d'Etat en France du 10 au 13 juin. Ce sera là une nouvelle démonstration de l'excellence des relations entre Paris et Lomé. Même s'il a paru bouder le dernier sommet franco-africain, élargi à certains pays non francophones, à Bujumbura, le chef de l'Etat togolais est un des partenaires les plus sûrs de la France, en raison de ses sentiments amicaux et à cause de l'habileté politique qui lui a permis de se maintenir au pouvoir depuis le 13 janvier 1967.

Tout en cultivant l'« authenticité » africaine dans ses chants et certains de ses comportements, le Togo mène une politique de coopération sans complexe et sans arrière-pensée avec la France. Il a su s'adapter en 1981 aux changements intervenus à Paris, au point de devenir un des interlocuteurs préférés des responsables en activité depuis la victoire de la gauche.

L'esprit de coopération s'étend à la première puissance tutélaire, l'Allemagne, dont la France et la Grande-Bretagne prirent la place après la première guerre mondiale, l'une au Togo actuel, l'autre au Ghana. Privilégiant les relations avec l'Europe occidentale, le Togo, où furent signées successivement les trois conventions entre les représentants de la Communauté économique européenne et ceux des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), pratique une diplomatie de la neutralité qui lui permet d'être en bons termes aussi bien avec les Américains qu'avec les Nord-Coréens.

C'EST surtout en Afrique noire que le Togo s'attache à un rôle de conciliation qui peut se comparer à celui joué par la Tunisie dans le monde arabe et maghrébin. Etiré en longueur avec plus de 2 000 kilomètres de frontières terrestres, le Togo a toutes les raisons de souhaiter la paix et la stabilité régionales. Le président Eyadema y a contribué en effectuant, souvent avec succès, plusieurs missions de médiation.

Petit pays dix fois moins grand que la France avec une population évaluée maintenant à trois millions d'habitants, le Togo voudrait être « la Suisse de l'Afrique ». Il est déjà devenu un carrefour de rencontres internationales dont les invités les plus divers apprécient le sens de l'hospitalité.

Le Togo échappe à un des tourments de l'Afrique, l'instabilité politique accompagnée de violences dans la lutte pour le pouvoir. Malgré son jeune âge, le président Eyadema est en passe de devenir un des « doyens » du continent. Sa voix est écoutée, et il joue sur la scène africaine un rôle plus important que les dirigeants souvent éphémères d'Etats aux ressources plus considérables. Au moment où les pays arabes s'inquiètent de l'éventuelle création d'une ligue des Etats d'Afrique noire et d'une possible reprise des relations diplomatiques avec Israël dans le sillage du Zaïre, le Togo est courtisé par différents émissaires.

APRÈS une période de turbulences, dans les années qui suivirent l'indépendance, les conflits internes, à cause de rivalités tribales, autre plaie de l'Afrique, se sont en partie apaisés. L'opposition en exil ne manque pas de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme. Malgré le caractère personnel du pouvoir, il semble que celles-ci soient moins le résultat d'une politique délibérée à l'échelon supérieur que de l'incapacité ou du zèle intempestif des administrations subalternes. Amnesty International a été amenée à enquêter sur plusieurs « affaires » de nature à nuire à l'image de respectabilité que veut donner le régime. Par comparaison avec ce qui se passe dans certains pays du tiers-monde, les résultats sont relativement encourageants sur le plan des libertés et de la sécurité des personnes.

Enfin, grâce à une politique de développement rural et à l'existence de ressources minières, le Togo, sans être riche, échappe à la grande misère. La chute des cours du phosphate, en 1975, l'avait mis en difficulté. Il s'est engagé dans une politique d'assainissement économique qui fera l'objet d'un autre supplément consacré à ce pays dans nos éditions du 13 juin 1985.

« La revalorisation de nos matières premières est essentielle pour notre pays »

nous déclare le président Eyadema

CELUI que Paris va accueillir avec les fastes d'une visite d'Etat est né en 1936 dans une famille modeste du nord du Togo. Il fut remarqué et éduqué par des missionnaires protestants avant de s'engager dans l'armée française. Ses états de service, en Indochine et en Algérie, lui ont valu la Légion d'honneur. Quand il offre les digestifs à ses hôtes après un banquet, il peut être un amusant conteur ; en privé, il sait aussi trouver les mots qu'il faut lorsqu'il veut convaincre un visiteur de sa bonne foi à propos d'affaires qui lui tiennent particulièrement à cœur. Mais, pour une interview officielle, il est d'une concision *toute militaire* si on veut l'entraîner sur un terrain qu'il n'a pas choisi.

« Qu'attendez-vous de votre prochaine visite en France ?

– Entre nous et la France, il n'y a pas de problèmes. Il s'agit d'une visite de retour après celle que le président Mitterrand a effectuée au Togo en janvier 1983. Le président de la République française est un infatigable défenseur des intérêts du tiers-monde ; il l'a montré récemment encore à Bonn. Il connaît nos difficultés et nos désirs. Entre 1973 et 1975, la hausse du phosphate nous a incités à investir. Nous avons promis l'eau potable et l'électricité à notre peuple, sachant que c'est là-dessus que nos enfants nous jugeront. Malheureusement, après 1975 le prix de la tonne de phosphate a chuté de 75 à 23 dollars. Le président Mitterrand sait que la revalorisation de nos matières premières est pour nous quelque chose d'essentiel. Ma visite s'inscrit dans le cadre des liens historiques et traditionnels avec la France.

– En France, justement, il y a des opposants togolais qui dénoncent le culte de la personnalité et les atteintes aux droits de l'homme dans leur patrie.

– Oui, je sais qu'il y a des gens qui essaient de tromper la bonne foi de nos amis français. Mais qui sont ces gens-là ? Ce sont des gens qui ont recruté des mercenaires pour me tuer en 1977. Heureusement nous avons été prévenus par certains pays amis. Ce complot n'avait pas de justification. Certains de ses auteurs ont été jugés et condamnés à mort. Je les ai graciés. Je ne leur avais pas donné la vie ; ce que Dieu leur a donné, je n'ai pas le droit de le leur retirer.

» Mais savez-vous combien de détenus politiques il y avait dans les prisons togolaises quand l'armée est intervenue en 1963 ? Ils étaient au nombre de 2 507 ! Aujourd'hui, nous avons en tout et pour tout 3 détenus politiques, condamnés en 1979 (1). Les autres sont des détenus de droit commun. Ce que raconte l'opposition est mensonge pur et simple. On a présenté comme assassinés des hommes qui sont toujours en vie et travaillent au Togo, ou bien des gens qui sont morts de maladie chez eux. Amnesty International est venue et a pu enquêter en toute liberté, que voulez-vous de plus ?

– Et le culte de la personnalité ?

– Qu'appelez-vous le culte de la personnalité ?

– Par exemple, certains refrains des groupes d'animation qui se produisent à l'occasion de congrès.

– Ces groupes chantent et dansent. Il vaut mieux s'amuser que s'entre-tuer. Si des étrangers viennent au Togo pour des congrès, ce n'est pas nous qui leur demandons de venir, c'est sans doute qu'ils y prennent plaisir.

– Des élections législatives ont eu lieu en mars avec plusieurs candidats par siège à pourvoir. Est-ce le signe que le pouvoir législatif pourrait jouer un rôle ?

– Il y a quelques années, quand nous avons voulu restaurer le Parlement, les gens sont descendus dans la rue pour manifester leur mécontentement compte tenu du rôle négatif des députés par le passé. Nous avons eu à une époque quatre partis sur des bases ethniques et régionales pour une population de 600 000 habitants. Les gens se souvenaient des méfaits des partis et n'en voulaient plus. Vous pouvez fouetter votre cheval pour le forcer à aller jusqu'au marigot, mais vous ne pouvez l'obliger à boire s'il n'en a pas envie.

» Mais, depuis, la méfiance du peuple s'est dissipée. Nous avons dit que les candidats à la députation pouvaient se faire connaître librement. Le parti ne s'est pas mêlé de cette question des candidatures. Finalement, il y a eu 216 candidats retenus et 77 élus. Nous les avons installés le 6 mai. Aussitôt ils ont demandé la modification de deux articles de la Constitution, dont l'article 29, qui prévoit que le président de l'Assemblée est désigné pour cinq ans. Il y a quelques jours, le comité central du parti a siégé, et nous avons décidé d'accepter cette demande. Un projet de loi sera voté en octobre.

– Mais la multiplicité des candidatures n'a pas remis en question l'existence d'un parti unique, les candidats n'étaient pas des opposants déclarés.

– Tous les gens étaient libres de se présenter s'ils le voulaient.

– Cela signifie-t-il que le multipartisme est de nouveau possible ?

– S'il y avait un parti d'opposition, il faudrait qu'il saisisse le ministre de l'intérieur. Ce n'est pas le cas.

– Mais s'il y avait une demande de création d'un autre parti, quelle serait la réponse ?

– S'il y avait une demande, il faudrait que le comité central siège pour se prononcer. Encore une fois, c'est le peuple lui-même qui a refusé le multipartisme, qui avait divisé le pays.

– Il y a aussi d'importantes questions internationales qui sont d'actualité pour le Togo. Allez-vous renouer avec Israël ?

– Nous n'avons pas encore étudié cette question au sein de nos instances.

Propos recueillis par
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 9.)

(1) Il s'agit de trois condamnés du « procès des mercenaires », dont deux condamnés à mort graciés, MM. Kodjovi de Souza et Kouao Sanvee (NDLR).



Togo

A la recherche de l'unité nationale

LE touriste qui, à Lomé, expédie une carte postale vers la France se voit généralement présenter pour l'affranchir un grand timbre émis le 24 janvier 1984, à l'occasion du « dixième anniversaire de l'attentat de Sarakawa ». Le meilleur hôtel de la capitale porte aussi le nom de Sarakawa, cette petite localité du nord du pays passée dans la mythologie nationale parce que c'est là que s'écrasa, il y a onze ans, un DC-3 des forces armées togolaises *ayant* pour passager le président Eyadema, qui sortit indemne de la catastrophe.

Parce que cet événement eut lieu quelques jours après la nationalisation de la Compagnie togolaise des mines du Bénin, à la suite d'un différend *entre le chef de l'Etat* et l'administrateur de cette société, la responsabilité en fut attribuée à la « *haute finance internationale* ». Simple accident ou sabotage, le président Eyadema eut de la chance, et c'est cette image d'homme « protégé *par Dieu* » qu'il s'agit d'entretenir maintenant que les querelles avec les capitalistes occidentaux sont terminées.

La bataille de l'information

Les dithyrambes à la gloire du « Timonier », du « Guide de la nou*velle* marche », surprennent toujours le visiteur, qu'un long commerce avec l'Afrique n'a pas habitué à ces excès. Les « anciens » parmi les expatriés et même nombre de Togolais, faisant par ailleurs preuve d'esprit critique, se chargeront de *lui expliquer que tout cela fait partie* de la tradition africaine du « culte du chef ». Il paraît que la glorification du président est indispensable pour le maintien de l'unité nationale, particulièrement difficile dans un Togo où demeure vif l'antagonisme entre la « bourgeoisie compradore » du Sud et les populations du Nord, longtemps humiliées et exploitées par celle-ci.

Si l'intervention de l'armée contre le régime de Sylvanus Olympio, en *janvier 1963, fut avant tout une* réaction du Nord contre un Sud tout-puissant, le général Eyadema s'est appliqué à le faire oublier en dosant savamment les postes à responsabilité dans l'administration. Ses partisans font valoir qu'il s'est *efforcé de maintenir un équilibre*, sans esprit de revanche, et que sa présence est un facteur de paix civile.

Toutefois, à l'étranger, l'opposition n'a pas désarmé. Un des passages obligés des invités du gouvernement togolais est la Maison du parti, où est organisée une petite exposition pour répondre à ces opposants. Outre les « preuves » du « complot des mercenaires » déjoué en 1977 — cantines, armes et munitions, — on y voit des photographies de prisonniers enchaînés découverts dans les prisons de l'ancien président Olympio.

Tout comme ses adversaires, le président Eyadema a compris que les droits de l'homme sont une arme dans la bataille de l'information. Le Togo est un de ces pays auxquels il reste beaucoup de chemin à parcourir pour accéder au rang de démocratie véritable, mais où le pouvoir ne peut pas faire n'importe quoi dans le secret total. Il accepte de se laisser ausculter par des observateurs étrangers, notamment par Amnesty International, qui ne l'a pas ménagé à plusieurs reprises. Une des affaires les plus troublantes fut la mort d'Antoine Méatchi, ancien vice-président de la République sous le régime de Nicolas Grunitzky. Accusé de détournement de fonds, il fut victime d'une « crise cardiaque » en prison. Il est hautement probable que les mauvais traitements infligés par ses gardiens contribuèrent à cet arrêt du cœur. Mais il est difficile d'en conclure que le chef de l'Etat est directement responsable de la mort d'un homme qui ne constituait pas un adversaire à sa taille.

Un autre décès controversé, en avril, fut celui du colonel Koffi Kongo. Brillant officier, ancien élève de Saint-Cyr, il était fort populaire parmi les populations du Sud. Mis aux arrêts de rigueur pour une faute professionnelle lors de manœuvres conjointes avec l'armée française (il aurait omis d'accueillir des observateurs béninois), il fut retrouvé mort dans son lit à son domicile. La rumeur publique affirme que le chef de l'Etat avait pris ombrage de sa renommée. De bons observateurs, bien au fait de *l'histoire du pays, affirment que, si* Koffi Kongo avait eu l'étoffe d'un chef suprême, il l'aurait montré lors d'une occasion qui s'est présentée à lui dans les années 60 et qu'il n'a pas voulu saisir.

Appel à la jeunesse

Imbroglio typiquement africain, où se mêlent grande et petite politique, l'affaire Kongo pouvait réveiller les suspicions à l'égard du président Eyadema. Il l'a compris et a préféré prendre les devants en invitant Amnesty International à interroger les proches du défunt et le corps médical. Le témoignage à décharge le plus probant est celui d'un Français, un officier médecin personnel du chef de l'Etat depuis plusieurs années, qui a examiné le corps peu après le décès. Aucune autopsie n'a été pratiquée, la famille s'y refusant ; mais, d'après les observations d'un homme dont il est difficile de mettre la parole en doute, rien ne permet de croire que la mort n'était pas naturelle.

Dans ce petit pays, où tout le monde se connaît, et où les choses essentielles se décident en fonction des relations personnelles, l'évolution des institutions politiques n'a qu'un intérêt en partie théorique. Néanmoins, le président Eyadema est de plus en plus attaché à présenter une façade acceptable dans le *contexte africain*.

Créé en 1969, le Rassemblement du peuple togolais (RPT) est « *la colonne vertébrale du pays, avec pour toile de fond les principes essentiels d'unité et de solidarité nationales* ».

La primauté absolue du parti unique a été affirmée lors de son deuxième congrès en novembre 1976. Il est dirigé par un bureau politique de neuf membres et un comité central, qui en comprend vingt trois.

Un troisième congrès, en 1979, a précédé de quelques semaines la naissance d'une III[e] République. Le 30 novembre 1979, les Togolais furent appelés aux urnes pour renouveler le mandat du chef de l'Etat, élire des députés présentés sur une liste unique et adopter une nouvelle Constitution consacrant un exécutif fort. En principe, la promesse faite par l'armée de rendre le pouvoir aux civils est totalement tenue avec l'adoption de cette nouvelle Constitution qui confirme la « relève ».

Une diplomatie active

L'étape la plus récente dans la « nouvelle marche » a été l'élection de la seconde législature en mars. Plus de 450 candidatures furent enregistrées pour 77 sièges de députés et 22 de suppléants. Après différentes tractations et des primaires, de 2 à 7 candidats restèrent en lice dans chaque circonscription.

Malgré divers incidents électoraux, ce scrutin « *a montré qu'il est possible de faire de la démocratie dans un régime de parti unique* », conclut une publication officielle.

Le résultat le plus intéressant de cette expérience est une certaine relève par la jeunesse au sein du Parlement. Plusieurs députés appartenant aux nouvelles générations ont été élus, et il est possible qu'ils ne se contentent pas d'une fonction de chambre d'enregistrement, mais essaient de jouer un rôle d'initiative et de proposition dans les limites étroites de leur marge de manœuvre.

Pour le chef de l'Etat togolais, la consolidation de l'unité nationale passe aussi par la construction d'une bonne image internationale du pays. Depuis son arrivée au pouvoir, le 13 janvier 1967, il s'est donné pour objectif de diversifier les relations avec l'étranger, tout en privilégiant la coopération avec la France.

Globalement pro-occidental, le Togo est également en excellents termes avec la RFA, qui a gardé une certaine influence en raison de son *passé d'ancienne puissance tutélaire*. Cela n'a pas empêché Lomé de confier certaines missions de confiance aux Nord-Coréens, peut-être supplantés aujourd'hui par les Chinois.

Mais c'est surtout sur la scène africaine que le Togo mène une diplomatie active, même s'il a apparemment renoncé à abriter le siège de l'Organisation de l'unité africaine, comme il en a un moment caressé l'espoir. Lomé est le siège de plusieurs institutions africaines.

Le président Eyadema fait partie des chefs d'Etat africains qui déplorent l'évolution néfaste de l'OUA, qui la fait s'enliser dans les querelles politiques au lieu de se consacrer au développement économique du continent.

Petit pays sans grand potentiel militaire, évidemment vulnérable avec ses 2 000 kilomètres de frontières terrestres pour un territoire dix fois plus petit que la France, le Togo a tout intérêt à la paix régionale. Le général Eyadema, qui avait tenu il y a quelques années des propos sur la « *frontière naturelle* » de son pays qui pouvaient inquiéter le Ghana, se montre maintenant beaucoup plus prudent sur une question *qui continue néanmoins* à occuper l'esprit de beaucoup de ses compatriotes.

Dans une autre affaire délicate, davantage d'actualité, l'expulsion des immigrés africains par le Nigéria, la même prudence prévaut. « *Nous n'avons pas à porter de jugement sur l'attitude du Nigéria* », a dit le chef de l'Etat togolais au cours du « Club de la presse » de Radio-France internationale, diffusé le 2 juin.

Médiations en Afrique

Des querelles entre le Zaïre et le *Congo aux luttes fratricides du* Tchad entre M. Goukouni Oueddeï et M. Hissène Habré, une note du ministère de l'information attribue neuf médiations réussies au président du Togo. Pendant longtemps le général Eyadema a paru agir dans le giron des « grands » d'Afrique *noire*, tels les présidents Houphouët-Boigny ou Mobutu. Mais, tout en restant fidèle à ses amitiés, l'élève s'affranchit des maîtres à mesure que l'exercice prolongé du pouvoir lui donne de l'assurance.

Il y a peu, le président Eyadema est allé donner des consignes de modération au président Sankara, instigateur d'exécutions au Burkina-Fasso. Ce n'était pas seulement un conseil d'« ancien » que le général donnait à un jeune officier, peut-être inexpérimenté, c'*était* l'avis d'un chef d'Etat qui, les années passant, peut caresser l'espoir de succéder aux vieux « sages » de l'Afrique encore au pouvoir.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Publicité

GROUPEMENT TOGOLAIS D'ASSURANCES

Siège social : 3, rue Brazza
Boîte postale : 3298 — LOMÉ
Adr. télégr. : TOGASSUR
Téléphone : 21-60-75 et 21-60-76

G.T.

C'est dans les années soixante que les pays africains acquièrent leur indépendance. Celle-ci ne s'accompagna pas immédiatement de l'autonomie des entreprises d'assurances et pendant plusieurs années ces entreprises restèrent entre les mains de sociétés étrangères. Une situation qui fut à l'origine d'importants transferts de capitaux depuis l'Afrique vers les pays occidentaux.

Par la suite sous la vigoureuse impulsion des politiques nationalistes qui s'implantèrent çà et là, on vit apparaître — vers 1974 — les premières sociétés d'assurances de droit national africain. C'est ainsi que dès 1973, le général Gnassingbé Eyadema, président fondateur du rassemblement du peuple togolais, président de la République, décidait la création du Groupement Togolais d'Assurances. Cette initiative faisait directement suite à la prise de conscience par *le président fondateur du rassemblement du peuple* togolais de l'intérêt qu'il y avait pour une jeune économie à créer une société d'assurance de droit national togolais. Le Groupement Togolais d'Assurances devait pour la première fois ouvrir ses portes le 7 janvier 1974.

Les objectifs au moment de la création étaient clairs ; essentiellement d'ordre économique et social. Le Groupement Togolais d'Assurances devait tout d'abord jouer un rôle économique. Il lui fallait pour cela réussir à drainer l'épargne publique vers les établissements d'investissements. Le Groupement Togolais d'Assurances devait aussi jouer un rôle social : assurer aux victimes d'accidents de la circulation (ou à leurs ayants droit) une juste prestation, celle-ci prenant la forme des dommages-intérêts.

Aujourd'hui les objectifs fixés en 1974 au Groupement Togolais d'Assurances ont été pleinement atteints. A tel point que cette société constitue en 1985, tant sur le plan national qu'international, un des plus beaux fleurons de l'économie togolaise.

La constitution du capital social du Groupement Togolais d'Assurances associe trois groupes d'actionnaires : tout d'abord d'Etat et les sociétés d'Etat qui sont présents pour 62,90 % (Trésors publics, S.N.I., O.P.A.T., C.N.S.S.). Les sociétés européennes représentent 33 % du capital (G.F.A.-Paris, S.CO.R.-Paris, Munchener Ruck, Wiener Ruck, Frankona Ruck, M. Helmut Troitzsch). Enfin les personnes privées togolaises représentent 2,35 % (MM. Abah Kenneth, Samarou Kossi Nintse, Olympio Clain-Clain, Adjei Jauree Amede, Gagalo Messan).

L'analyse des activités du Groupement Togolais d'Assurances peut être faite en trois chapitres :

1) *Activités commerciales et chiffre d'affaires.*

Le chiffre d'affaires 1984 s'élève à 2 327 733 066 francs CFA. Cette somme correspond au montant des primes émises et accessoires, nettes d'annulations avant réassurance.

En 1983, le même chiffre d'affaires s'élevait à 1 979 007 267 francs CFA. La progression équivaut donc à 17,62 %, une analyse plus fine montre néan*moins des évolutions différentes selon les branches.* Ainsi, les primes émises sont en diminution de 6 577 092 francs CFA par rapport à 1983, soit 8,26 %, provenant essentiellement de la baisse des affaires qui sont apportées par les établissements bancaires. En revanche, concernant la branche I.A.R.D.T. les primes émises sont en augmentation *de 355 102 891 francs CFA par rapport à 1983, soit* 18,69 %, provenant de l'automobile, des transports et des risques divers.

L'évolution sur dix ans du chiffre d'affaires I.A.R. D.T. par branches traduit une importante progression passant de 238,3 millions de francs CFA 1975 à 2 254,5 millions de francs CFA en 1984. Progression constante comme en témoigne les bilans annuels : 387,6 millions de francs CFA (1976) ; 755,1 millions CFA (1977) ; 975,3 millions de francs CFA (1978) ; 1 062,9 millions CFA (1979) ; 1 109,7 millions de francs CFA (1980) ; 1 385,3 millions de francs CFA (1981) ; 1 549 millions de francs CFA (1982) ; 1 899,4 millions de francs CFA (1983).

L'autre analyse possible porte sur la répartition en pourcentages des différentes branches au sein du chiffre d'affaires I.A.R.D.T. L'automobile va en décroissant passant de 64,11 % en 1975 à 47,49 % en 1984. A l'inverse, les transports connaissent une progression croissante passant de 7,66 % en 1975 à 20,64 % en 1984. L'incendie semble n'obéir à aucune règle précise (variant entre 7,70 et 21,18 %) de même que les risques techniques ou les risques divers.

Rapportées au chiffre d'affaires ces différentes branches donnent les résultats suivants en 1984 : Automobile : 1 070 734 132 francs CFA ; Risques divers : 210 029 621 ; Risques techniques : 92 074 600 ; Incendie : 416 199 279 ; Transports : 465 550 772.

Il faut souligner que 83,76 % du chiffre d'affaires total du Groupement Togolais d'Assurances est réalisé par le bureau de Lomé d'une part, l'Agence de Kara d'autre part.

Concernant les affaires cédées, il faut souligner que sur le volume de primes acquises de 2 147 978 761 francs CFA en I.A.R.D.T., le Groupement Togolais d'Assurances a cédé 1 109 679 093 francs CFA, soit 51,66 % et 72,29 % en branche vie.

En contrepartie, les réassureurs ont pris en charge 29.57 % des sinistres de l'exercice en I.A.R.D.T. et 76,88 % en Vie.

2) *Les charges.*

La charge des sinistres de l'exercice s'élève, pour :

— La Branche Vie, à 11 909 032 francs CFA.

— La Branche I.A.R.D.T. à 1 450 541 753 francs CFA.

Les sinistres propres à l'année 1984, c'est-à-dire les sinistres payés et à payer, ont atteint le montant de 1 135 996 060 francs CFA contre 1 027 575 974 francs CFA en 1983, et se répartissant comme ci-après, pour les branches I.A.R.D.T. Les mêmes grandeurs sont reprises par les tableaux qui suivent.

3) *Classement et produits financiers.*

Les revenus des placements essentiellement faits auprès des organismes de la place ont augmenté de 17,89 % par rapport à l'exercice 1983. Ils se décomposent comme suit : S.N.I.-B.T.D. (comptes à terme) : 556 506 395 ; Autres banques (comptes à terme) : 2 240 000 000 ; Comptes courants : 253 692 649. Le revenu total des placements pour 1984 est de 269 768 921.

Enfin le tableau de compte d'exploitation générale de pertes et profits s'établit à 155 662 789.

Les débits réunissent : les pertes sur amortissement travaux en cours : 13 043 760 ; les pertes sur exercices antérieurs : 3 389 023 francs CFA ; les pertes de change : 440 864 ; les provisions F.N.I. : 11 638 665 ; les impôts sur bénéfice : 58 689 264 ; la taxe de 15 % sur commissions et honoraires à l'étranger : 1 806 541 ; le bénéfice net exercice : 66 654 682.

Le crédit comptabilise le solde d'exploitation (155 022 755 francs CFA) et le bénéfice net sur exercices antérieurs (640 034 francs CFA).

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1984

ACTIF — Libellé	Montants bruts	Amort. et prov. pour dépréc.	Montants nets
20 Frais et valeurs incorp. immobilisés	25 650 638	—	25 650 638
21 Immobilis. corporel.			
Matériel automobile	19 656 931	13 816 868	5 840 063
Mobilier et matériel	36 717 240	23 405 903	13 311 337
Agencem. aménag. inst.	15 208 988	10 620 788	4 588 200
Mobilier de fonction	1 549 198	595 389	953 809
Construction	5 995 007	281 000	5 714 007
	79 127 364	48 719 948	30 407 416
25 Titres FNI	52 438 846		52 438 846
25 Dépôts et cautionnem.	1 423 120		1 423 120
31 Part des cessions et rétrocessions dans les provisions techniques			
Branche vie prov. mat.	51 503 015	—	51 503 015
Branche vie : pr. sin.	8 893 904	—	8 893 904
Branche IARDT . pr. prim.	297 027 351	—	297 027 351
Branche IARDT : pr. sin.	1 028 054 432	—	1 028 054 432
35 Acceptation : primes	2 074 821	—	2 074 821
Acceptation : sinist.	1 354 222	—	1 354 222
	1 388 907 745	—	1 388 907 745
45 Valeurs réalisables à court terme ou disp.			
c/c cédants	3 460 837		3 460 837
Créance agents court.	600 451 673	70 527 742	529 923 931
Actionnaires	1 750 000		1 750 000
Débiteurs divers	25 985 544		25 985 544
Compte régul. actif	98 704 352		98 704 352
Compte d'attente	80 911 002		80 911 002
Ch. et coupons à enc.	1 074 963		1 074 963
Banques	3 050 199 044		3 050 199 044
Caisse	3 686 392		3 686 392
	3 866 223 807	70 527 742	3 795 696 065
Total de l'actif			5 294 523 830

PASSIF — Libellé		Montants nets
10 Capital social		
Capital social appelé		100 000 000
11 Réserves		
Réserve légale		1 251 062
Réserve FNI		52 438 846
Réserve facultative		6 450 501
		160 140 409
12 Report à nouveau	—	144 908 056
18 Valeur en espèces remise par cession		858 104 112
32 Provisions techniques		
Branche vie : prov. math.	67 407 648	
Branche vie · sinistres vie	11 675 018	
Branche IARDT : primes	676 352 888	
Branche IARDT : sinistres	3 154 696 452	
		3 910 132 006
		3 910 132 006
45 Dettes à court terme		
c/c des rétrocessionnaires		230 555 736
c/c des coassureurs		2 927 119
c/c des agents + cour. (sin.)		48 743 131
Etat		141 260 754
Créanciers divers		5 388 667
Comptes d'attente		15 525 270
		444 400 677
Bénéfice de l'exercice	66 655 373	66 654 682
Total du passif		5 294 523 830

L'« animation » au rang des beaux-arts

DEPUIS 1974, le Togo vit à l'heure de l'« authenticité » africaine. Le général Eyadema a remplacé son prénom d'Etienne par celui de Gnassinghbé et la population a été invitée à suivre cet exemple. Certaines initiatives nées d'un zèle intempestif suscitèrent une suite de conflits avec la hiérarchie catholique. Aujourd'hui, la crise, qui culmina avec l'intrusion de la police dans la cathédrale de Lomé *le jour du sacre d'un jeune évêque* togolais nommé par Rome et contesté par les autorités locales, semble oubliée.

A l'origine de la politique d'« authenticité », il y a l'influence du Zaïre, dont le président, M. Mobutu, est lié par une solide amitié avec le général Eyadema. Dans un domaine au moins, *l'élève a surpassé le maître* : l'« animation » politique érigée au Togo au rang des beaux-arts.

« Auprès de ma blonde... »

Le directeur de l'animation et de la propagande, M. Mawulolo Amados-Djoko, s'était rendu au Zaïre avec d'autres fonctionnaires togolais pour se faire une idée sur la rénovation de la tradition africaine telle que l'avait vantée le président Mobutu Sese Seko au cours d'une visite à Lomé en 1971. Il apparut vite que l'« animation » pouvait être mise au service de la politique pour faire passer slogans et éloges du chef. Plusieurs groupes furent constitués. Bien payés, leurs membres répétèrent le temps qu'il fallait pour parvenir à la perfection.

C'est surtout à l'occasion des déplacements du chef de l'Etat à l'intérieur du pays et pour les congrès du parti unique que ces groupes donnent toute leur mesure. Mais, alors que s'affirme la vocation de Lomé comme capitale de congrès et de conférences internationales, grâce à la création de plusieurs hôtels de luxe, *les groupes sont de plus en plus* souvent mobilisés pour l'accueil et la mise en condition des hôtes *étrangers. Les chants et danses* exaltant l'Afrique et ses chefs ont beaucoup frappé les participants au *quatrième « sommet d'Air Afrique »* en mars. Plus de deux mille jeunes garçons et filles en tenue traditionnelle ont scandé les noms des chefs d'Etat venus pour débattre des difficultés de la compagnie aérienne, fleuron de l'unité du continent. Une note rédigée par un fonctionnaire sur « Lomé, *carrefour de rencontres internationales* » explique que cette ambiance de fête a permis que, *« comme par un coup de baguette magique, les chefs d'Etat prennent dans un consensus total des décisions importantes en vue de la restructuration de la compagnie ».*



(*Le Togo aujourd'hui*, de Maurice Pirant, éditions Jeune Afrique.)

Mais, petit à petit, les groupes d'animation ont étendu leur gamme, et ils se produisent pour des festivités sortant du cadre strictement togolais et africain. Entre deux séances de travail sur la sécheresse et la famine, les *délégués à la récente réunion de* l'Union interparlementaire ont eu droit aux démonstrations des *« animateurs* de la Révolution togolaise ».

Les journalistes invités par le *gouvernement togolais ne sont* pas oubliés. Il y a quelques jours, des groupes se sont produits pour eux sur les gazons de la résidence privée du chef de l'État à Lomé, lors d'un banquet fort animé. En présence de l'ambassadeur de France, l'accent a été mis, en musique, sur l'excellence des relations bilatérales. *« Une histoire commune, mêmes idéaux — c'est là la trame des relations séculaires qui ont toujours lié la France et le Togo — dans la marche de l'humanité vers le progrès »* : malgré les apparences, cette antienne se prête très bien au *balancement rythmé des croupes* embouboutées.

Les groupes d'animation se *livrent parfois à des mélanges de* genre audacieux, à des improvisations où chacun peut « vivre sa différence », mais ils constituent aussi une espèce de conservatoire de la chanson française qu'on ne s'attendait pas à trouver près de l'équateur. Le répertoire va de Sacha Distel à la plus vieille tradition.

« Quel effet cela vous fait-il d'entendre ça ici ? », nous demandait un ministre pendant que de joyeux drilles africains entonnaient *Auprès de ma blonde, qu'il fait bon dormir*. Pourquoi bouder son plaisir ? Pris par l'ambiance parmi des hôtes qui savent merveilleusement jouer sur la corde sensible, M. Mitterrand, *lui-même, n'a-t-il pas donné* l'exemple, lors de sa visite officielle au Togo, en reprenant le refrain des *Chevaliers de la table ronde ?*

J. G.

Un entretien avec le président Eyadema

(*Suite de la page 7.*)

— Certains pays d'Afrique noire n'ont-ils pas été déçus par l'attitude des pays arabes producteurs de pétrole après s'être coupés d'Israël ?

— Ce serait faire injure à l'Afrique noire que de croire qu'elle a rompu avec Israël en 1973 par intérêt. Il s'agissait d'une question de principe. Nous avons rompu par solidarité avec un membre de l'OUA, qui était l'Egypte.

— Le Togo a été parmi les premiers pays à reconnaître la République arabe sahraouie démocratique. Pourquoi ?

— A cette époque, le Sahara occidental était divisé entre le Maroc et la Mauritanie. On nous disait que les habitants ne pouvaient pas avoir l'indépendance parce qu'ils ne sont pas nombreux. Nous, nous sommes contre le partage des peuples. Nous avons arrêté notre position en tenant compte de cette division.

— Mais maintenant la Mauritanie a renoncé au Sahara occidental.

— C'est vrai. L'OUA s'est prononcée aussi sur la marche à suivre pour régler ce problème.

— Le peuple togolais aussi a été divisé lors du partage de l'ancien Togo allemand. C'est cela la raison de votre position de principe contre le partage des peuples ?

— Le Sahara est le Sahara, et le Togo est le Togo. Il y a beaucoup de kilomètres entre les deux. C'est vous qui faites des rapprochements.

— Néanmoins, en 1977, vous avez évoqué la division artificielle du peuple de cette région entre le Togo et le Ghana. Vous avez parlé d'une frontière naturelle pour le Togo, qui serait le fleuve Volta. N'était-ce pas remettre en question le dogme de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation tel que l'a établi l'OUA ? Maintenez-vous ces déclarations ?

— Je n'ai pas de réponse à ce sujet. »

Propos recueillis par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Togo

LES RELATIONS ENTRE PARIS ET LOMÉ

« Une coopération agissante et fructueuse »

LA France bénéficie au Togo d'un préjugé favorable, et *réciproquement. Le général* Eyadema est un des présidents africains installés depuis longtemps au pouvoir ; à ce titre, il a connu plusieurs chefs d'Etat français et il a su s'adapter à la personnalité de chacun d'entre eux. Il a non seulement séduit M. Mitterrand lors de sa visite à Lomé mais aussi certains de ses proches collaborateurs parfois les plus inattendus, tel M. Régis Debray, alors chargé de mission à l'Elysée, qui, en mars 1983, a effec*tué au Togo un voyage privé* à l'occasion duquel il a tenu des propos élogieux.

Le président Eyadema ne s'est pas rendu au dernier sommet franco-africain à Bujumbura et cela a donné lieu à quelques spéculations. Il tient maintenant à préciser que cette absence n'avait pas d'autre raison que la nécessité pour lui d'assister à une réunion importante en matière de concertation régionale au Nigéria, qui s'était prolongée au-*delà du temps prévu initialement.* Mais le chef de l'Etat togolais a déclaré très clairement au « Club de la presse » de Radio-France internationale du 1er juin que, à son avis, il vaudrait mieux que ces sommets soient limités aux dirigeants des pays francophones, au lieu d'être élargis à ceux d'autres Etats comme cela fut le cas au Burundi.

Bien sûr, il existe quelques motifs d'agacement dont ne parle pas le chef de l'Etat. Au cours d'un banquet officiel, un ministre togolais, à notre gauche, évoquait avec appréhension la montée du racisme en France. Mais, à notre droite, un autre ministre déplorait que, par excès de libéralisme, les autorités françaises laissent s'établir chez elles des expatriés *« qui feraient mieux de travailler dans leur pays »*. Il apparaissait en filigrane que ce dernier responsable pensait surtout aux Togolais exerçant des professions libérales à Paris, milieu constitué d'opposants résolus au régime, dont le gouvernement de Lomé apprécie peu qu'ils puissent organiser en toute liberté des réu*nions contestataires* ou distribuer des tracts.

Les regrets feutrés des dirigeants togolais au sujet de ce « laxisme » français à l'égard des opposants ne les empêchent pas de rendre à Paris des services appréciés quand il faut trouver une terre d'asile pour des personnes encombrantes. Ainsi le Togo offre-t-il depuis septembre son hospitalité à trois Basques expulsés de France. Concernant une affaire africaine, mais dont Paris ne se désintéresse pas, M. Ange Patasse, ancien premier ministre centrafricain, exerce actuellement ses talents de juriste au Togo, loin de Bangui.

4 000 Français sur place

Alors que d'autres Africains dénoncent les arrière-pensées « néo-colonialistes » de la France dans sa politique de coopération, il est sans doute réconfortant pour Paris de constater qu'il existe au moins un pays où, sans le moindre sentiment de vassalité, on fait preuve de « bon esprit ».

Une note relative aux relations bilatérales distribuée par le ministère togolais de l'information est intitulée, sans restrictions mentales : « Une coopération agissante et fructueuse ».

La France est le principal partenaire du Togo dans le domaine de la coopération, avec 45 % de l'aide totale, devant la RFA (16 %), la Banque mondiale (13 %), la CEE (10,5 %), la Banque africaine de développement (4 %) et les Etats-Unis (4 %).

En 1984, l'intervention du Fonds d'aide et de coopération (FAC) au Togo s'est faite à concurrence de 28 millions de francs français. Les sommes en provenance du FAC représentent selon les années de 15 % à 20 % des subventions françaises au Togo. Il s'y ajoute notamment les fonds versés par le biais de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), de l'aide au Trésor, de la COFACE et de la coopération militaire et universitaire.

Le classement du Togo parmi les pays moyennement avancés a entraîné la remise des dettes *contractées par Lomé envers la* France dans le cadre de l'aide publique. La signature des conventions de remise a eu lieu le 14 décembre 1984. Il s'agit d'une somme de 33 143 676 francs français représentant le capital dû non échu au 31 décembre 1978 et d'une somme de 7 706 076 F représentant les intérêts échus ou à échoir depuis le 1er janvier 1979.

L'aide française au Togo est multiforme et se déploie dans le domaine de l'organisation administrative, des infrastructures de communication, de l'équipement urbain et touristique. Un effort particulier a été fait, à la demande des autorités togolaises, pour le développement rural.

Au 31 décembre 1984, il y avait, en comptant les Volontaires du progrès, 318 coopérants français au Togo. Plus d'une cinquantaine étaient des techniciens détachés à la présidence de la République, dans des ministères ou des administrations, et 161 étaient des enseignants. Les autres assumaient des fonctions dans les organismes d'intervention ou de recherche.

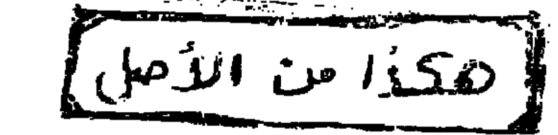
Il s'y ajoutait 80 militaires. La défense est un des axes de la coopération franco-togolaise. La France garantit la sécurité du Togo en vertu d'accords signés en 1963, mais sans disposer de bases militaires dans ce pays. Des manœuvres conjointes ont lieu périodiquement. Les dernières en date, appelées Kawa 85, se sont déroulées en février ; elles avaient pour thème la défense de Lomé face à une invasion par surprise. 78 officiers togolais sont stagiaires en France.

La colonie togolaise en France est estimée à quelque 6 000 personnes ; c'est la plus importante dans les pays industrialisés. Pour leur part, les Français établis au Togo sont environ 4 000. Les grandes banques françaises ont presque toutes une antenne au Togo, à côté des sociétés spécialisées dans le négoce africain.

La France est le premier fournisseur du Togo et elle est redevenue son premier client en 1984, après avoir été distancée par les Pays-Bas en 1983. La balance commerciale reste défavorable au Togo, gros acheteur de produits finis français, de biens de consommation courante et de produits alimentaires. Dans les rues de Lomé, les voitures japonaises se font de plus en plus nombreuses mais les magasins d'alimentation, les pharmacies, les librairies, continuent de donner au voyageur l'illusion qu'il se trouve dans une petite localité française.

Si l'empreinte française est manifeste, celle du premier colonisateur, l'Allemagne, *se retrouve encore* dans certains édifices de la capitale. La République fédérale est le troisième fournisseur et le deuxième bailleur d'aide. Le président Eyadema s'est rendu à plusieurs reprises en RFA et il entretient d'excellentes relations personnelles avec M. Franz Josef Strauss. La fondation, qui porte le nom du chef de l'Etat togolais, bénéficie de capitaux venus d'outre-Rhin. Plus de soixante-dix ans après le partage du Togo allemand entre Français et Britanniques, des milliers de touristes germaniques viennent bronzer sous le soleil togolais pour la seule raison que d'habiles fabricants de voyages organisés savent jouer du souvenir de l'époque du kaiser.

J. G.



هكذا من الأصل

INDE

Les musulmans frustrés de Laknau

Visite à Paris de M. Rajiv Gandhi, Année de l'Inde, festivités de toutes sortes... Les Français vont-ils mieux percevoir les mille pièces de la mosaïque indienne ? Après le sanglant partage qui donna naissance au très islamique Pakistan, des millions de musulmans sont restés citoyens de l'Union indienne. Ils sont loin de former un bloc homogène.

De notre envoyé spécial

Laknau. – Bien que minoritaires, les musulmans ont exercé le pouvoir en Inde pendant plusieurs siècles. La décolonisation l'a rendu à la majorité hindoue, qui essaie néanmoins d'associer l'islam national à son exercice. Cependant, le « mal-être » des musulmans indiens, qui seraient aujourd'hui près de cent millions (*sur sept cent soixante* millions d'habitants), tend à s'accentuer en même temps que se renforce la nostalgie pour les périodes glorieuses du Sultanat de Delhi (1206-1526) ou de l'Empire mogol (1526-1857). L'intégrisme rend encore plus complexe la situation.

Cela se perçoit notamment à Laknau (en anglais Lucknow), capitale de l'Uttar-Pradesh, l'Etat le plus peuplé de l'Union indienne. Au nombre d'une quinzaine de millions, les fidèles de Mahomet ne sont qu'un peu plus de 15 % de la population totale de cet Etat de la vallée du Gange. Mais, dans une ville comme Laknau, *ils représenteraient* plus de 40 % d'un million d'habitants (environ 60 % d'hindous et de minorités chrétiennes) et sont généralement groupés dans des quartiers distincts tels Chauk – la « place » en ourdou.

Dans ce vaste secteur fait de rues bordées de minuscules boutiques et de maisons modestes, ce n'est plus l'Inde des saris et des vaches sacrées. On pourrait se croire en Egypte ou au Maroc, mais les femmes qui passent avec un rideau d'épaisse mousseline noire ou grise devant le visage, les regards inquisiteurs des hommes peu habitués il est vrai à voir des Européens dans cette cité située hors des circuits touristiques, révèlent une société crispée, sur la défensive même.

Un étudiant en histoire de l'université de Laknau n'y va pas par quatre chemins : « *Nous sommes brimés en tant que mahométans. Notre langue, l'ourdou, n'est pas obligatoire dans les écoles et elle n'est celle que d'un seul des huit journaux de la ville* » (quatre sont en anglais et trois en hindi). « *Regardez*, ajoute-t-il, en montrant le monument de l'Indépendance au bord de la *rivière* arrosant Laknau, *la dédicace n'est qu'en hindi ; est-ce que les lettres arabes de l'ourdou font honte ?* » Allant dans le sens de notre interlocuteur, le *Times of India* écrivait au même moment : « *Il est urgent de promouvoir l'ourdou.* »

« La nouvelle prospérité »

Certains musulmans de Laknau vont jusqu'à comparer leur sort à celui de leurs coreligionnaires de territoires arabes occupés par Israël. La comparaison qui vient plutôt à l'esprit est que la condition musulmane en Inde est, *mutatis mutandis*, celle des coptes d'Egypte – à cela près que le système politique démocratique de l'Inde permet aux musulmans de s'y battre pour l'amélioration de leur situation.

Si les coptes égyptiens ne sont plus autorisés à être professeurs d'arabe, les Indiens musulmans, s'ils sont polygames, ne peuvent être fonctionnaires, et, d'une manière générale, ne peuvent, en principe, s'enrôler dans l'armée en tant que fantassins. « *Comme les intouchables, mais nous c'est parce qu'on se méfie de notre communauté à cause de ses sympathies supposées pour le Pakistan* », estime un jeune cadre. « *Tout changera lorsqu'une paix définitive sera intervenue avec les Pakistanais* », rétorquent les hindous optimistes.

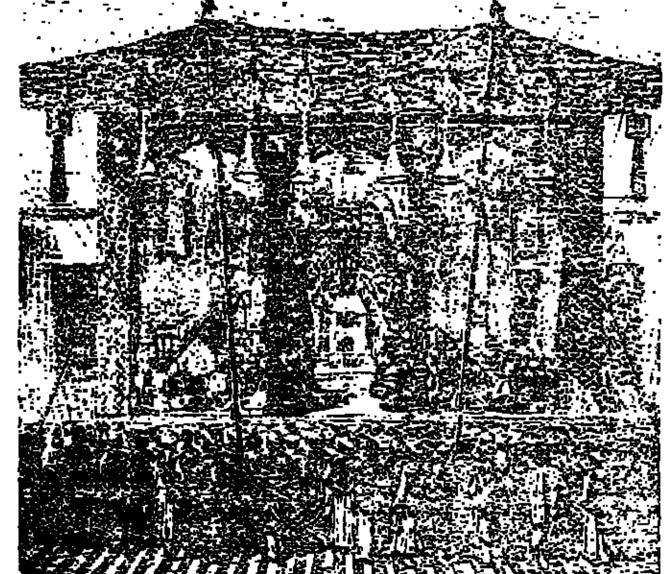
En attendant, méfiance et frustration *forment un couple* inséparable. A cela s'ajoute la position doctrinale classique des théologiens islamiques qui élargit encore le hiatus avec les hindous. Si le Coran et le Sunna tolèrent chrétiens et juifs, ils ne voient dans les hindous que des « *idolâtres* » dont on ne peut même pas épouser les filles, sauf si elles se convertissent à l'islam. Un musulman *du Cachemire, en visite à* Laknau, notait que dans sa province, où ses coreligionnaires sont majoritaires, « *les relations islamo-hindoues n'ont pas ce potentiel de tension qu'on sent à Laknau. Ainsi, nous ne mangeons pas de bœuf pour ne pas choquer les hindous et eux n'élèvent pas de porcs* ». Le même voyageur cachemiri relevait, en revanche, qu'un peu partout dans les agglomérations mixtes du pays « *les oppositions traditionnelles se renforcent au fur et à mesure que s'améliore la condition sociale des musulmans* ».

L'argent, rapatrié ces dernières années par les immigrés musulmans indiens dans la péninsule Arabique ou envoyé par les Etats islamiques, est supposé à l'origine de la « *nouvelle prospérité* » des musulmans, notamment les commerçants, ce qui inquiète la classe moyenne *hindoue, irritée* aussi par le taux de natalité musulman encore plus dynamique, croit-elle, que le sien.

« Khomeiny est d'ici ! »

A Laknau, tout se complique encore du fait que les musulmans sont répartis – à peu près à égalité, affirment-ils – entre sunnites et chiites. L'étudiant cité plus haut, un sunnite, nous avait dit qu'« *il ne mettait jamais les pieds* » dans tel quartier chiite. *Les nababs de Laknau, dont* même la sévère *Encyclopédie islamique* rappelle « *l'insouciante munificence* » des années 1750-1850, furent chiites. Les descendants de leurs sujets sont apparemment aujourd'hui les plus déshérités des habitants de la ville.

Dans le bureau de la mosquée dite « de Kerbela » – ville sainte du chiisme en Irak, – au fond de poudreuses ruelles, le responsable est assis sous un portrait de l'imam Khomeiny : « *C'est notre guide, notre espoir, et savez-vous que son grand-père partit d'ici pour la Perse ? Oui, Monsieur, L'imam Khomeiny est de chez nous !* » Tout le Laknau chiite le croit dur comme fer, alors que, selon une thèse mieux étayée, la famille du chef de la révolution iranienne serait originaire du Cachemire.



Fête musulmane à Laknau « Sur terre et sur mer », 1858.

Téhéran s'est bien gardé de démentir. Et une noria de « *touristes religieux* » a commencé de fonctionner entre l'Iran et Laknau. Du coup, l'Irak, piqué au vif, s'est intéressé aux sunnites de la ville et le clivage entre les deux communautés islamiques s'est subitement accru, entraînant des incidents sanglants.

Dans cette cité couverte de monuments en semi-déshérence, *mais témoignant de la splendeur* des derniers feux de l'art indo-islamique, il y a deux cent ans, sur ce site où, en 1856, les cipayes (1) hindous et musulmans, révoltés et unis, firent vaciller l'hégémonie britannique sur les Indes, il ne semble plus y avoir aujourd'hui que des ethnies aux aguets, envisageant de moins en moins dans la même direction l'avenir de leur patrie commune.

Où est le temps où les lettrés hindous apprenaient l'ourdou pour pouvoir apprécier les vers de Ghaleb (2), l'un des plus grands poètes de l'Inde ?

J.-P. P.-H.

★ La revue *Vivant Univers* (115, chemin de Dinant, 5000 - Namur, *Belgique) a consacré son numéro* 346 à l'islam indien, avec notamment des articles de Violette Graff, chercheuse au Centre français d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud.

(1) Cipaye : de *sipahi*, soldat en persan, qui a donné aussi en français le mot spahi.

(2) Oullah-Khan Ghaleb, 1796-1869.

HONGRIE

Les Mémoires du retraité du stalinisme

Il fut un stalinien exemplaire, chef du gouvernement hongrois de 1955 à octobre 1956. La révolution avortée de Budapest le chassa du pouvoir. Aujourd'hui, simple retraité – après une excursion dans des études supérieures de sociologie, – il a beaucoup de choses à raconter. C'est ce qu'il appelle « remplir les taches blanches ».

De notre correspondante

Vienne. – Les amateurs de cuisine chinoise qui fréquentent le Kacsca – un restaurant privé de Budapest – le voient parfois donner un coup de main à son fils, propriétaire des lieux. Tous ne le reconnaissent pas cet homme jadis si puissant, qui signa de sa main l'appel aux troupes soviétiques – qui devaient écraser la révolution de 1956.

Andras Hegedus a décidé récemment « *de remplir les taches blanches* » qui parsèment certains épisodes de l'histoire de la Hongrie.

Lors d'un séjour à Vienne, il a accordé une interview autobiographique de vingt-cinq heures à l'un de ses anciens élèves, Zoltan Zsille. L'entretien est diffusé par Radio Free Europe, depuis Munich, et publié sous forme de livre.

« *J'ai honte. J'ai commis une erreur* », dit-il aujourd'hui en se souvenant de ces jours tragiques de fin octobre 1956 où le destin de la Hongrie a été scellé. « *Je dois – aussi – assumer ma part de responsabilité pour le sort de la Hongrie après 1945 – notamment pour avoir imposé à la nation hongroise un système étranger.* »

Hegedus se souvient de détails : « *L'éventualité d'un appel aux troupes soviétiques, à l'automne 1956, a été évoquée pour la première fois dans une conversation téléphonique entre Geroe* (Ernoe Geroe, premier secrétaire du PC hongrois) *et Andropov* (Youri Andropov, le futur numéro un soviétique, était à l'époque ambassadeur à Budapest). *Nous étions tous – Geroe, Nagy, moi-même et d'autres – réunis depuis le 23 octobre au secrétariat du bureau politique, que je n'ai plus quitté jusqu'au 27 octobre.* »

Hegedus, qui avait cédé sa place à la tête du gouvernement, à Imre Nagy, dans la nuit du 23 au 24 octobre, a quitté Budapest, le 28 octobre, à bord d'un avion soviétique pour Moscou, où il resta en exil jusqu'en 1958.

Sur ses impressions de ces jours terribles, il dit aujourd'hui : « *En regardant par la fenêtre, je voyais les manifestants et j'ai compris à ce moment qu'il s'agissait d'une insurrection nationale dirigée contre la politique du parti et contre les hommes qui l'appliquaient, y compris moi-même. J'ai compris que cette révolution du peuple allait nous balayer...* »

« Qui veut signer l'appel ? »

Selon le récit d'Hegedus, Andropov aurait demandé à Geroe d'interroger les membres présents du gouvernement et du parti pour obtenir leur avis sur une intervention soviétique. La réponse fut un accord unanime, de la part d'Imre Nagy comme des autres.

« *Nagy était assis dans son fauteuil, il était fatigué comme tout le monde. La situation était à désespérer, et Nagy n'a pas réagi, il n'a pas dit non. Personne n'a rien dit. Plus tard, quelqu'un a rédigé une lettre pour donner une forme officielle à l'appel aux Soviétiques. Geroe demanda à Imre Nagy de signer la lettre, mais il refusa. Il retarda l'opération jusqu'au 26 octobre. Finalement, Geroe ne vit pas d'autre issue que de me demander de signer. Et j'ai signé. J'ai trouvé ça tout à fait naturel, d'autant plus que j'avais participé à la décision. Je devais donc logiquement assumer ma part de responsabilité.* »

Que pensait-il des événements en Hongrie vus de loin après sa fuite à Moscou ?

« *Ce qu'Imre Nagy a fait était pour moi la contre-révolution. La sortie du pacte de Varsovie et la déclaration de neutralité ont porté préjudice à des intérêts qu'il fallait respecter. Les Soviétiques ne pouvaient pas accepter la sortie de la Hongrie du bloc. Ils ont eu peur que cela puisse servir d'exemple...* »

Et en ouvrant une parenthèse à la situation actuelle en Hongrie, Hegedus ajoute :

« *Je n'ai pas approuvé non plus l'introduction envisagée d'un système pluraliste. Même aujourd'hui j'ai peur d'une telle éventualité. L'introduction d'un système pluraliste me parait extrêmement dangereux. Surtout aujourd'hui. Ces systèmes* [les régimes des pays de l'Est] *sont militairement et policièrement très forts – ce qui n'était pas le cas en 1956, – mais politiquement faibles. Un système pluraliste ébranlerait la base de la structure du pouvoir. Car il ne fait pas de doute que des élections libres comme à l'Ouest n'apporteraient pas la majorité au parti au pouvoir. Par conséquent, le pouvoir ferait appel à ses forces militaires et policières. Imre Nagy a, à mon avis, commis des erreurs aussi bien en ce qui concerne ses décisions en matière de politique extérieure que sur le plan intérieur. Mais j'avoue que ma position était pleine de contradiction. D'un côté, j'aurais aimé qu'Imre Nagy réussisse à rétablir l'ordre, d'un autre côté, j'ai été angoissé par mes responsabilités...* »

Andras Hegedus est resté une personnalité ambiguë. Il est le seul des anciens dirigeants staliniens hongrois qui se soit identifié à la politique de Janos Kadar. Il a été aussi le seul parmi les « anciens » à ne pas être sanctionné ; au contraire, dès son retour en Hongrie en 1958, il a continué à travailler dans le parti.

Ayant profité de son séjour à Moscou pour faire des études de sociologie, Andras Hegedus, qui a quitté la Hongrie comme stalíniste convaincu, est en effet rentré en Hongrie en « *apologiste de la nouvelle ligne politique tracée par Janos Kadar* ». Il se consacre à la sociologie, écrit une dizaine de livres et devient directeur d'un centre de recherches sociologiques à Budapest et rédacteur en chef de la revue *Valosag* (Réalité). Mais il ne voulait plus retourner à la politique. Lorsque Janos Kadar lui a offert en 1963 la présidence de l'Office central des statistiques – un poste important dans les pays communistes – il refusa.

« Je suis un intellectuel critique »

Andras Hegedus, fils de pauvres paysans, membre de la Jeunesse communiste illégale sous le régime Horthy, ministre de l'agriculture à l'âge de trente et un ans et responsable de la collectivisation de l'agriculture, chef de gouvernement à trente-quatre ans, qui avoue avoir contribué à fausser, « *dans l'intérêt de la cause du parti* », les élections de 1947 pour faire arriver au pouvoir les communistes, a pris aujourd'hui ses distances. « *Je n'ai plus d'ambitions politiques. Je suis devenu un intellectuel critique.* »

L'année 1968 a marqué un tournant décisif dans son évolution. Fervent du « printemps de Prague », l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie l'accable. Il proteste dans une lettre au comité central du PC hongrois. La facture lui est immédiatement présentée. Il perd son poste de directeur du centre de recherches sociologiques.

En 1973, Hegedus, accusé de révisionnisme, est chassé du parti. Comment voit-il son exclusion ?

« *Après 1973, je suis passé au révisionnisme ouvert et, dans un certain sens, à l'opposition culturelle.* » Mais Hegedus n'a pas perdu toutes ses illusions. Il croit à la possibilité d'une réforme du système.

« *Cette réforme n'est cependant réalisable que dans la mesure où il y aura une jonction entre les activités des réformateurs au sein du pouvoir et la pression des masses. Les initiatives doivent être prises à la base et être soutenues d'en haut, voilà ce qui est la réforme pour moi.* » Mais il estime irréalisable en Hongrie un système de parlementarisme pluraliste qui serait, à son avis, « *synonyme d'effondrement du système et de guerre civile* ».

Comment ce stalinien de la première heure justifie-t-il son « évolution intellectuelle » ? Il l'a clairement dit dans une interview récente publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire autrichien *Profil* :

« *Nous sommes loin d'avoir surmonté le stalinisme. Je crois qu'il n'est pas seulement de mon droit, mais aussi de mon devoir, de montrer, en tant que connaisseur intime de cette époque et de l'attitude spirituelle de ses protagonistes, à quel point une éthique révolutionnaire fausse et déformée est susceptible de rendre des centaines de milliers d'hommes – et j'en suis un exemple – incapables d'avoir une pensée indépendante. La croyance messianique réduit les hommes à être des fonctionnaires prêts à tout et capables de tout.* »

Hegedus touche aujourd'hui une retraite de 6 300 forints au titre de ses activités scientifiques – ce qui correspond au salaire d'un ouvrier qualifié. Il a renoncé à une pension d'Etat comme ancien chef du gouvernement « *parce que* [il] *préfère être indépendant* », mais il a gardé l'appartement – dans une villa bourgeoise un peu délabrée – qu'on a mis à sa disposition après son retour en Hongrie. Il a la possibilité de voyager à l'étranger – son interview a été enregistrée à Vienne à l'automne 1984, – mais il n'est pas libre de s'exprimer en Hongrie. La preuve : une interview de huit heures pour la télévision hongroise sur sa vie a été saisie. Le responsable de la télévision et Hegedus lui-même ont fait l'objet d'un avertissement. Ayant peur que le manuscrit d'une biographie ne soit également confisqué, Andras Hegedus a choisi la voie inhabituelle d'une longue interview pour parler de sa vie. Il a fait sa « confession » à un ancien élève qui a été lui aussi exclu du parti à la suite de sa protestation contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, Zoltan Zsille, interdit de profession en Hongrie, qui a quitté la Hongrie en 1980 et vit depuis à Vienne.



PANCHO.

Andras Hegedus a-t-il peur des conséquences de sa franchise ? « *Je crois qu'on me laissera tranquille. Je compte sur l'intelligence des dirigeants hongrois.* »

WALTRAUD BARYLI.

France

LA « CONVENTION LIBÉRALE »

L'union acte II

Plus de quatre mille personnes étaient attendues dimanche au Palais des congrès à Paris, pour célébrer avec les trois « grands », présents à la même tribune, l'union de l'opposition ou la « réunion » de ses chefs de file. Cette manifestation a été voulue par M. Giscard d'Estaing qui n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre M. Barre, peu porté sur les « embrassades », à participer à cette « fête », le jour du vingtième anniversaire des clubs Perspectives et Réalités.

Il devrait s'agir de *« l'acte II de l'union de l'opposition »*, selon l'expression de M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs giscardiens, *« l'acte I »* ayant été joué, selon lui, le 10 avril, avec la signature par le RPR et l'UDF d'un *« accord pour gouverner »*. L'acte III sera, lui, du ressort des partis politiques qui se sont engagés, le 10 avril, à présenter une plate-forme de gouvernement à l'automne.

Les clubs giscardiens, comme le leur avait demandé l'ancien président de la République en octobre 1984, ont travaillé à la préparation de cette manifestation en étroite collaboration avec le Conseil pour l'avenir de la France, structure mise en place par M. Giscard d'Estaing en 1982 et le Club 89, proche du RPR. Les uns et les autres ont *tenté de faire la synthèse de* toutes les propositions élaborées par l'opposition depuis quatre ans. Pour superviser ce travail, on a même constitué, le 20 décembre 1984, le groupe des Huit, parrainé par MM. Giscard d'Estaing et Chirac et auquel participent, côté giscardien, deux représentants des clubs Perspectives et Réalités (MM. Alain Lamassoure et Paul Mentré, président du conseil d'orientation) et un représentant du CAF, M. Raymond-François Le Bris, secrétaire général) : côté chiraquien, trois représentants des Clubs 89 (MM. Michel Aurillac et Alain Juppé, *président et vice-président,* tous deux membres du RPR, et Mme Nicole Catala, vice-présidente). Deux conseillers se sont joints à ce groupe, MM. Alain Chevalier, président de Moët-Hennessy, et Jacques Friedmann, président de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, l'un à la demande de M. Giscard d'Estaing, l'autre à celle de M. Jacques Chirac.

Samedi, après une courte allocution de M. Giscard d'Estaing et la présentation par les principaux animateurs des clubs des *« propositions pour l'alternance »,* les participants à cette convention libérale devaient se réunir en ateliers pour discuter des thèmes abordés dans le document de synthèse. Quatre grands témoins étaient invités, eux aussi, à réagir : M. Jacques Maisonrouge, président d'IBM-Europe, le professeur Mireille Brochier, présidente de la Fédé*ration française de cardiologie,* Mme Jeanine Cayet, infirmière, tête de liste de l'opposition lors de l'élection municipale partielle de Trappes en 1983, et M. Loïc Le Brun , étudiant en histoire à Rennes. Une « table ronde » sur « La France de l'après-socialisme » avec les principaux responsables de l'opposition devait terminer cette journée, avant que les clubs Perspectives et Réalités ne fêtent, au pavillon d'Ermenonville, leur vingtième anniversaire. Dimanche, ce devait être au tour de MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing de tirer les conclusions de ces travaux. Le premier devait parler de l'enjeu européen du redressement, le deuxième de l'enjeu social et le troisième de l'enjeu économique.

C. F.-M.



Les propositions pour l'alternance

Le document de *« Propositions pour l'alternance »*, présenté à la convention libérale pour être discuté en ateliers et éventuellement amendé, se veut la synthèse des réflexions menées par les clubs Perspectives et Réalités, le Conseil pour l'avenir de la France et le Club 89 ; réflexions qui ont donné lieu à la rédaction de nombreux rapports comme celui de M. Lionel Stoléru (ancien ministre et membre du bureau politique du PR) sur les entreprises et l'emploi (lire ci-contre). Ce document, qui préconise pour la France *« un effort de lucidité, une stratégie cohérente et de nouvelles méthodes de gouvernement »*, se divise en quatre grands chapitres : *« Remettre la France en marche ; préparer l'avenir ; définir le rôle de l'État et assumer nos responsabilités en Europe et dans le monde. »*

REMETTRE LA FRANCE EN MARCHE. – En matière **d'emploi,** les rapporteurs proposent de *« retrouver un rythme de croissance comparable à celui de nos partenaires ; d'assurer une croissance plus créatrice d'emplois ; d'assouplir la législation* (notamment en libéralisant le régime des contrats à durée déterminée, en assouplissant les dispositions relatives au travail temporaire, en allégeant le contrôle administratif de l'emploi, en simplifiant le régime du travail à temps partiel, en allégeant les charges liées à l'emploi dans les petites et moyennes entreprises) ; *d'élargir le champ de la liberté contractuelle ; de rénover le dispositif d'association des salariés à la vie de l'entreprise et à ses résultats.*

En matière de **redressement économique et financier,** les clubs suggèrent la réduction des dépenses publiques, qui pourrait atteindre *« 200 milliards de francs pour la législature »*, et l'allégement des impôts et charges. Ils souhaitent *« la privatisation de l'économie »* avec un *« grand programme de dénationalisations, la restauration des libertés économiques »* (prix, changes, réglementation sectorielle et monnaie) ; enfin, *l'« encouragement à l'initiative économique »*.

En matière de **protection sociale et de santé,** ils proposent que, *« tous les niveaux, les circuits soient raccourcis »*, que *« les acteurs du système de protection sociale puissent faire leur choix librement et en assumer les conséquences en dehors des tutelles bureaucratiques »* et que *« dans la gestion des risques collectifs, les principes mutualistes, la politique contractuelle, les organismes de prévoyance et l'initiative privée retrouve leur place »*. Conformément à ces principes ils suggèrent que soit, par exemple, ouverte la possibilité de *« véritables retraites à la carte (...) »*.

PRÉPARER L'AVENIR. – Les clubs plaident en faveur d'*« une nouvelle orientation de la politique familiale, reconnue comme une urgence nationale »*. Cette politique *« résolument nataliste »* devra, disent-ils, être *« centrée sur la venue du troisième enfant »*. Les salaires versés pour assurer la garde des enfants, soit au domicile, soit par des assistances maternelles, seraient d'autre part fiscalement déductibles.

Dans le domaines de l'*éducation*, les rédacteurs du rapport souhaitent *« une réorganisation en profondeur »* du système d'enseignement *« à partir des idées de liberté, d'autonomie et de décentralisation »*. Il s'agit, notent-ils, de *« donner la liberté aux parents de choisir entre enseignement public et enseignement privé, mais aussi entre établissements publics. Il est nécessaire,* ajoutent-ils, *de donner aux établissements d'enseignement public la possibilité d'évoluer dans un cadre autonome afin qu'ils puissent innover pour s'adapter en permanence aux besoins des usagers »*. Ils proposent aussi de *« maintenir la répartition des responsabilités entre régions et communes »* mais aussi de *« confier à terme la gestion des emplois aux collectivités locales avec comme corollaire le transfert de ressources correspondantes de l'Etat vers les collectivités locales »*.

Ils réclament l'abrogation de la loi Savary mais tandis que les clubs giscardiens suggèrent *« le remplacement des diplômes nationaux par des diplômes d'université »*, les clubs 89 estiment que les diplômes nationaux peuvent être maintenus parallèlement aux diplômes d'université. Ensemble, ils préconisent la création *d'« universités libres sous forme de fondation »* et la création d'un *« Haut Comité de l'éducation »*.

Pour ce qui concerne **la communication**, les clubs proposent notamment *« un service public audiovisuel resserré mais rénové »*. *« L'Etat,* disent-ils, *devra se dégager d'une large partie du secteur public de la communication »* notamment de Havas, des stations périphériques, de deux des trois chaînes nationales de télévision et de TDF. Ils souhaitent de la même façon, *l'ouverture des télécommunications à la concurrence »*.

En matière de **recherche scientifique et technologique,** ils veulent *« orienter l'effort de recherche vers l'économie »* en favorisant le développement de la recherche réalisée et/ou financée par l'entreprise ; (en soumettant les organismes publics de recherche technologique aux disciplines du marché) et *« assurer le meilleur emploi des fonds publics »*.

DÉFINIR LE ROLE DE L'ÉTAT. – *« En poussant à l'extrême les tendances bureaucratiques apparues depuis longtemps, l'alternance socialiste a fait prendre brutalement conscience des graves inconvénients de la croissance indéfinie de l'Etat »*, remarquent les rapporteurs. Ils ajoutent : *« En développant son emprise par l'hyper réglementation et la multiplication de ses interventions, l'Etat affaiblit la société civile et s'affaiblit lui-même dans l'exercice de ses fonctions. Une volonté politique très ferme devra, le moment venu, mettre un terme à cette dérive et remettre l'Etat au service de la nation. »* Ils réclament notamment pour *« protéger les institutions »*, le retour au scrutin majoritaire. Ils suggèrent *« le renforcement des libertés locales »* et *« une plus grande efficacité de la gestion publique »*.

S'intéressant à **l'outre-mer,** les clubs, après avoir rappelé que *« nul ne peut être contraint de demeurer au sein de la République (...) et que nul ne peut être conduit à en sortir »*, pensent que *« dans certaines situations de crise grave ou devant les surenchères (...) il ne faut pas reculer devant la perspective de consulter les intéressés sur leur avenir »*. Selon eux, pour les TOM, *« la consultation directe des populations suffit (...) et il conviendrait de le faire sans nouvel atermoiement ni manipulation en Nouvelle-Calédonie »*. Pour les DOM, au contraire, *« la consultation de l'ensemble de la population française »* leur paraît nécessaire.

En matière de **sécurité des citoyens,** ils réclament une justice *« forte »* et une police *« efficace »*. Ils préconisent le *« renforcement des moyens d'action en matière de lutte contre le terrorisme »* (en ratifiant notamment les conventions internationales), une *« modernisation de la procédure pénale »* et *« des sanctions plus sévères contre les récidivistes et les auteurs d'infractions contre les forces de l'ordre »*.

Parlant des **droits et devoirs des étrangers en France,** les rapporteurs estiment qu'il est urgent de *« maîtriser réellement les flux migratoires »*, de définir *« des règles sûres offrant des choix clairs aux étrangers résidant en France »*, d'*« organiser le retour sur des bases réalistes »*. Ils suggèrent que le code de la nationalité soit amendé afin que *l'« acquisition de la nationalité française soit vraiment le résultat d'un choix personnel »*.

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS EN EUROPE ET DANS LE MONDE. – Les clubs déplorent le *« relâchement de l'effort de défense »* et le *« déséquilibre des forces »*. Ils jugent notamment qu'il est grand temps de mettre sur pied le *« pilier européen de l'alliance atlantique »*. Ils préconisent un *« redressement budgétaire progressif avec une accroissement annuel moyen en termes réels de 4 % »*. Enfin, ils jugent qu'il serait *« irréaliste »* de refuser de participer au projet IDS américain connu sous le nom de « guerre des étoiles ».

Après avoir plaidé pour le développement de la **construction européenne** (notamment avec la réalisation d'un *« véritable marché européen unifié »* et l'élaboration dès 1987 d'*« un traité unique d'union européenne »*), les rapporteurs souhaitent une *« approche plus concrète et pragmatique des problèmes du tiers-monde »*, une *« priorité donnée aux pays africains »*.

LE RAPPORT STOLÉRU SUR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

Un programme de déréglementation

Le chômage, plus encore que l'emploi, sera au centre de la campagne électorale. *« Il est donc essentiel que l'opposition gagne en 1985 la bataille de la vérité du chômage en enlevant toute crédibilité au gouvernement »*, écrit le groupe de travail réuni autour de M. Lionel Stoléru dans son rapport intitulé « Les entreprises et l'emploi ». Sachant que la courbe de popularité du président Ronald Reagan a été *« exactement parallèle »* à celle de la baisse du chômage aux Etats-Unis, il faut mener une *« bataille politique »* sur ce thème, avec deux idées pour le futur : utiliser un indicateur semblable à celui qu'a mis au point M. Stoléru avec son association l'ARIES, faisant apparaître 2 870 000 chômeurs au 1er mai, pour *« mesurer le bilan socialiste »* et *« servir de base de départ pour l'action du futur gouvernement »* ; retirer l'INSEE et les services statistiques des ministères de la tutelle gouvernementale pour les placer sous l'autorité des députés.

Ensuite, seulement, et en deux chapitres consacrés à *« la bataille économique »* et à *« la bataille psychologique pour remotiver l'entreprise »*, le document énumère les trente-huit autres mesures susceptibles, dans une économie ultra-libérale, de résorber le chômage.

Au total, on y retrouve le catalogue, à peine atténué, de tous les éléments de la flexibilité. Suppression progressive du SMIC remplacé par un revenu familial minimum. Réduction des charges sur les salaires ramenées à l'heure de travail, création d'un statut de l'*« entreprise à l'essai »* qui pourrait employer des chômeurs sans les embaucher. Possibilité d'ajuster rapidement la « quantité de travail », en supprimant l'autorisation administrative de licenciement qui dépend de l'inspection du travail, notamment pour l'intérim et les contrats à durée déterminée, et *« banalisation du temps de travail »*. Franchise d'impôt pour l'entreprise qui provisionnera les indemnités de licenciement. Statut simplifié pour les entreprises de moins de cent personnes pour supprimer les effets de seuil à dix et cinquante salariés. *« Refonte générale »* du code du travail. Aménagement du monopole syndical avec le développement de la *« démocratie dans l'entreprise »* pour permettre la signature de conventions et d'accords d'entreprise *« représentatifs de l'ensemble des salariés »*. Faire payer une indemnité journalière par l'Etat quand le commissaire de la République ne fait pas appliquer dans les trois jours une décision du juge des référés en cas de grève ou d'évacuation, par exemple.

Malgré cela, le groupe de travail souligne que le retour de l'emploi n'est pas gagné pour autant. Même s'il se prononce pour une croissance forte, de l'ordre de 4 %, il observe que celle-ci *« est nécessaire mais en aucun cas suffisante à la résorption du chômage »* puisque, dans ce cas, *« la France crée à peu près autant d'emplois qu'il arrive de nouveaux actifs sur le marché du travail »*.

D'où la nécessité de mesures plus incitatives encore, capables de redonner à tous *« une mentalité de gagnant »*. S'il faut supprimer les aides d'Etat aux entreprises, il faut une exonération fiscale des primes individuelles de résultats ou, encore, une simplification des règles de transmission des entreprises familiales. Le groupe préconise également la suppression du contrôle des prix et des changes puis pour venir à bout du travail au noir, propose d'encourager l'artisanat individuel en permettant aux familles de déduire de leurs revenus imposables certaines factures de travaux. Un CAP de bricoleur pourrait même être créé et l'on pourrait envisager de *« rendre marchands certains services publics gratuits pour lesquels il existe une demande solvable »* (pour la sécurité et le gardiennage).

De proche en proche, et tout en affirmant dans l'avertissement au lecteur que ce rapport ne constitue pas *« un engagement gouvernemental après 1986 »*, la série de propositions devient un programme de déréglementation tout à fait complet. C'est-à-dire un changement total des règles habituelles, en référence à des expériences étrangères réussies.

ALAIN LEBAUBE.

La cérémonie de l'union

(Suite de la première page.)

« En participant à cette convention, Jacques Chirac, Raymond Barre et les jeunes talents qui montent dans la famille libérale démontreront leur volonté de construire cette union tant voulue et tant attendue par les Français », affirmait le président de la République dans *le Figaro* du 7 juin.

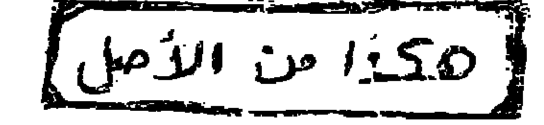
Au-delà de la prestation des trois « grands » qui devaient intervenir dimanche matin, sont présentées *« des propositions pour l'alternance »*, fruit du travail de réflexion mené en commun depuis plusieurs mois par les clubs Perspectives et Réalités, le Conseil pour l'avenir de la France, créé par M. Giscard d'Estaing il y a trois ans, et le Club 89 proche du RPR (*le Monde* du 15 mai). *« Nous avons conduit ce travail en analysant soigneusement les propositions ici et là développées. Nous avons beaucoup consulté. Nous avons auditionné des experts confirmés. Nous avons rencontré les représentants de la pensée libérale et veillé à ce que soient associés à ces travaux les clubs des différentes villes et régions de province »*, expliquent les responsables des groupes de réflexion, MM. Alain Lamassoure, Raymond-François Le Bris et Michel Aurillac.

Le document d'une quarantaine de pages qu'ils doivent soumettre samedi à la discussion est présenté comme la quintessence de tout ce qui se dit de mieux dans l'opposition depuis quatre ans. *« Des solutions fermes et raisonnables »*, affirme M. Giscard d'Estaing, qui pense que de telles propositions pourront convaincre les Français que *« l'opposition travaille sérieusement et avec imagination »*. L'ambition est affirmée, même si M. Lamassoure reconnaît que sur certains sujets des *« réflexions complémentaires »* seront nécessaires (en matière notamment de protection sociale, d'agriculture, de logement). *« L'investissement intellectuel n'est pas encore suffisant dans des domaines, délicats politiquement et techniquement compliqués »*, précise-t-il.

Lors de cette convention les clubs de réflexion veulent *« passer le témoin »* aux partis politiques qui auront, eux, à faire les choix, à *témoigner éventuellement de leur* réelle volonté de « rupture » ou de « double rupture » avec le socialisme et avec une certaine forme de social-démocratie sans tomber dans le conservatisme, comme l'expliquent les hérauts du libéralisme. Les lignes de fracture, qui ne passent pas obligatoirement entre le RPR et l'UDF mais peuvent traverser les partis, réapparaîtront sans nul doute comme *les conceptions* pour le moins divergentes quant à l'attitude à adopter pour gagner les élections législatives et, au-delà, organiser l'*« après-socialisme »* avec ou sans M. Mitterrand.

« Le plus dur reste à faire », remarque fort justement M. Giscard d'Estaing ! Mais, dimanche, ils seront tous sur la ligne de départ pour une course qui doit, pensent-ils, les mener au pouvoir. Reste à savoir si chacun connaît le couloir que les autres lui attribuent et s'il voudra s'y tenir.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.



SIGNATAIRE DE L'ACCORD DE GOUVERNEMENT RPR-UDF

Le CNIP envisage des alliances électorales avec le Front national

Pour les élections législatives de 1986, le Centre national des indépendants et paysans, qui rappelle que son *« seul »* objectif *« a été et reste »* l'union de *« toute »* l'opposition, hésite entre deux stratégies : celle d'une *« alliance avec l'opposition parlementaire RPR-UDF »* et celle d'une *« alliance avec le Front national »*.

M. Philippe Malaud, président du CNIP, a annoncé, jeudi 6 juin, qu'un comité directeur devra prochainement statuer sur ce *« problème »* et choisir l'une ou l'autre de ces deux *« possibilités »*. *« Ce choix sera clair et s'imposera au niveau national, mais, dans l'un ou l'autre cas, nous nous réservons le droit de présenter dans certains départements nos listes propres sous la seule étiquette du CNIP »*, a-t-il affirmé.

En s'alliant éventuellement avec le Front national, le CNIP juge qu'il ne dérogera pas aux engagements auxquels il a souscrit en signant, le 15 mai dernier, *« l'accord pour gouverner »* RPR-UDF ; accord dans lequel il est précisé que les formations signataires gouverneront *« ensemble et seulement ensemble »*. Le CNIP veut opérer, en effet, une distinction entre les alliances électorales et les alliances de gouvernement.

M. Philippe Malaud s'est, d'autre part, félicité que l'union de l'opposition soit *« en progrès constant au niveau des idées et des programmes »*, et il a noté avec satisfaction qu'il *« retrouve »* tant dans les propositions de M. René Monory, premier vice-président du CDS (*le Monde* du 30 mai), que dans celles formulées au congrès extraordinaire du RPR, de *« larges extraits des « Cent propositions pour les cent premiers jours de l'alternance » adoptées en octobre dernier au congrès du CNIP. Cela est particulièrement vrai*, dit-il, *en ce qui concerne la politique de l'immigration préconisée par M. Chirac »*.

Le CNIP a, d'autre part, adopté une motion dans laquelle il renouvelle son *« soutien inconditionnel »* au député RPR de Nouvelle-Calédonie, Jacques Lafleur, et au président du territoire, le sénateur Dick Ukeiwé. Il suggère à l'opposition d'organiser *« une grande manifestation à Paris en faveur du maintien de la Calédonie dans la France »*.

C. F.-M.

A LA DEMANDE DES PRODUCTEURS POLYNÉSIENS

Le vrai « monoï » sera protégé

L'Association des producteurs et distributeurs de « monoï » polynésien (ADPMP), créée le 19 août 1980 à Papeete, n'est pas contente. Elle l'a fait savoir, vendredi matin 7 juin, au cours d'une conférence de presse tenue au secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Actuellement en procès avec un distributeur de cosmétiques, elle entend attirer l'attention des consommateurs sur les exploitations mensongères auxquelles donnent lieu en France et à l'étranger la commercialisation de ce corps gras obtenu traditionnellement par la macération des fleurs de tiaré, cultivées uniquement en Polynésie, dans l'huile de noix de coco (1).

En effet, la plupart des produits proposés en France sous l'appellation de « monoï » ne sont composés, en réalité, que d'huiles parfumées sans la moindre présence de fleurs de tiaré. On compte plus de soixante-dix contrefaçons dans notre pays ! Ces pratiques commerciales portent préjudice au « monoï » véritable. L'association revendique donc la mise au point d'une réglementation qui puisse aboutir à la définition d'une appellation contrôlée. Elle est soutenue dans sa démarche par les pouvoirs publics, car la production de « monoï » — recherchée en cosmétologie — constitue une activité importante dans la vie économique de la Polynésie française, bien que les vertus de cet ingrédient exotique, étudiées en ce moment à la faculté de pharmacie de Montpellier, demeurent en vérité mal cernées.

L'appellation « véritable monoï tahitien » qui pourrait être adoptée prochainement serait en tout cas soumise au respect de trois règles : l'utilisation d'huile de noix de coco et de fleurs de tiaré exclusivement récoltées sur le territoire ; le raffinage de cette huile sur place ; le respect du procédé traditionnel de fabrication. Le gouvernement du territoire sera saisi du texte réglementaire en préparation.

THOMAS FELL.

(1) On récolte chaque année en Polynésie 15 000 tonnes de coprah qui donnent 10 000 tonnes d'huile, dont un dixième est utilisé pour la fabrication du « monoï ».

Contentieux électoral à Sarcelles

Le commissaire du gouvernement a demandé vendredi 7 juin au tribunal administratif de Versailles d'annuler l'élection cantonale de Sarcelles-Nord-Est (Val-d'Oise).

Deux candidats de l'opposition, MM. Jean-Pierre Urviez (UDF-CDS) et Pierre-Alain Benhamou (RPR), ont en effet introduit un recours devant cette instance pour obtenir l'annulation du scrutin de mars dernier qui a donné la victoire à M[me] Dominique Beaudeau, sénateur communiste du Val-d'Oise. La conseillère sortante réélue au second tour avec 3211 voix sur 12601 inscrits avait devancé de 38 voix le candidat de l'UDF.

M. Urviez a intenté un recours pour une erreur de 2 voix dans le décompte et pour irrégularités qu'il a constatées pendant la campagne électorale : affiches déchirées ou recouvertes, distribution d'un tract qu'il estime *« diffamatoire »* et surtout diffusion entre les deux tours d'un texte faussement attribué au Front national, dont le candidat local, M. Daniel Cousin, avait obtenu 15,52 % des suffrages au premier tour, appelant les électeurs à ne pas voter pour l'opposition parlementaire au second tour.

Le commissaire du gouvernement, M. Lamy-Resced, a admis que deux bulletins de M. Urviez avaient été annulés à tort dans le décompte ainsi qu'un bulletin de M[me] Beaudeau. Il a ensuite rejeté les deux griefs relatifs aux affiches lacérées et la distribution du tract jugé diffamatoire.

« Le troisième grief est plus délicat », a-t-il dit en évoquant le texte apocryphe du Front national. *« Après quarante-huit heures de flottement, M. Le Pen a donné des consignes de vote pour le second tour, et, même si ce texte est un faux dont on ne connaît pas l'auteur, il n'est pas exclu qu'il émane d'une fraction dure du Front national au niveau local »*, a affirmé le commissaire du gouvernement. *« Ce texte invitant les électeurs à se rendre à la pêche à la ligne a-t-il pour autant déformé le libre jeu du scrutin ? Je suis très hésitant sur ce point. C'est plausible, mais ce n'est pas certain, et le doute ne saurait profiter à l'élu »*, a conclu M. Lamy-Resced, en demandant l'annulation du scrutin.

Le tribunal rendra son jugement dans les prochains jours. Il devra également se prononcer sur les irrégularités dénoncées dans le recours introduit par le candidat RPR, M. Pierre-Alain Benhamou.

Le défenseur de celui-ci, M[e] Jean-Michel Baloup, estime en effet avoir apporté la preuve que sur cent soixante-neuf procurations, trente-six d'entre elles, émanant d'un hôpital de gérontologie et d'une clinique privée de la ville, sont *« irrégulières »*.

ALEX LEROUX.

HAUTE-GARONNE : remous au sein de l'opposition

(De notre correspondant.)

Toulouse. — L'opposition, en Haute-Garonne, n'échappe pas aux turbulences créées par la guerre des chefs. En témoignent la récente démission de M. Serge Didier de la présidence de la fédération du PR et la décision du RPR haut-garonnais de conduire sa propre liste aux élections législatives de 1986.

Adjoint au maire de Toulouse, M. Serge Didier, qui a su regonfler un Parti républicain incapable jusqu'ici de trouver ses marques, est un barriste convaincu. Il se refuse à commenter sa démission et se borne à déclarer qu'il sollicitera en temps utile, *« et dans la clarté »* un nouveau mandat de président départemental du Parti républicain. Mais les quelques mots qu'il a eus pour *« les intrigants et les magouilleurs »* laissent penser que le PR de Haute-Garonne subit les contrecoups de la polémique engagée à l'échelon national entre barristes et non-barristes.

Quant au RPR local, il semble agacé de l'« apolitisme » imposé par le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis, lui aussi sympathisant barriste. Le secrétaire départemental de cette formation, M. Robert Huguenard, a annoncé, mercredi 5 juin, la volonté de son parti de faire cavalier seul lors des prochaines élections législatives. M. Huguenard, adjoint au maire, avait dû, en mars dernier, affronter sans succès le conseiller général sortant socialiste, M. Gérard Bapt, dans un canton que M. Baudis lui avait en quelque sorte attribué. Les appétits et les rancœurs locales, la montée du phénomène Barre, la préparation des élections législatives, poussent les uns et les autres à marquer leur territoire.

G. V.

LE CUMUL DES MANDATS : M. DEBARGE CHARGÉ D'EXPLORER TROIS VOIES

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 5 juin, a entendu un rapport de M. Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis et membre du secrétariat national, sur le cumul des mandats et le statut de l'élu. M. Debarge anime le groupe de travail constitué à cet effet par le PS, après que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, eut annoncé l'intention du gouvernement de *« faire un pas vers la limitation du cumul des mandats »* (*le Monde* des 11 avril et 4 mai).

Du premier tour de table effectué mercredi, il ressort que les socialistes ont choisi, en la matière, l'option du *« possible »*. M. Debarge présentera la semaine prochaine un projet, à partir duquel le bureau exécutif devrait faire connaître sa position au gouvernement.

M. Debarge doit notamment explorer trois voies : la possibilité d'une limitation du total des indemnités d'un élu, l'incompatibilité entre l'exercice de la présidence d'un conseil régional et celle d'un conseil général ; le développement des crédits d'heures et celui de la formation pour les élus locaux.

Pour les socialistes, la conjoncture économique et politique, en particulier la très probable opposition des sénateurs à toute limitation concernant les parlementaires, ne permet guère d'aller plus loin, notamment dans le sens de la définition d'un véritable statut de l'élu, considéré par M. Debarge (dans le rapport qu'il avait rédigé en 1982 (*le Monde* du 4 juin 1982) pour M. Pierre Mauroy comme indissociable d'un traitement au fond de la question du cumul des mandats.

L'éventuelle traduction législative des propositions que fera le PS au gouvernement devrait, pour les socialistes, prendre la forme d'un projet de loi.

J.-L. A.

APRÈS LES AFFRONTEMENTS D'IVRY

● M. Marchais justifie le rôle de la municipalité
● Le PS cherche à calmer le jeu

Après les affrontements déclenchés par le PCF contre les forces de l'ordre, autour de l'usine SKF d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 5 juin, M. Georges Marchais a justifié le rôle joué par la municipalité dans cette affaire. La direction du PS, tout en dénonçant les « méthodes violentes » employées par le Parti communiste, se déclare décidée à agir en faveur d'une solution rapide du problème posé par la fermeture de l'usine d'Ivry. Elle souhaite, par ailleurs, éviter que la polémique autour du film sur le groupe Manouchian ne paraisse tourner au règlement de comptes entre elle-même et le PCF. Le PS veut calmer le jeu à gauche, afin de diriger l'attention de l'opinion sur les divisions de l'opposition.

Évoquant les incidents d'Ivry, M. Georges Marchais a admis, le vendredi 7 juin, à Besançon, nous rapporte notre correspondant, que du personnel et du matériel communaux avaient été utilisés contre les forces de l'ordre.

« Si la municipalité d'Ivry, a-t-il dit, *ne l'avait pas fait, elle n'aurait pas accompli son devoir, et je souhaiterais que les municipalités non-communistes se comportent de la même façon lorsqu'il s'agit de défendre les travailleurs. »* Selon M. Marchais, le gouvernement avait *« envoyé des forces de police considérables à Ivry »*. *« On a commencé par dire qu'il y avait quatre cars de CRS ; je dis qu'il y avait onze compagnies*, a-t-il déclaré. *Il y avait des milliers de CRS dans les rues d'Ivry. On a dit aussi que l'action conduite pour empêcher la casse de l'entreprise était le fait d'un petit commando du Parti communiste, mais il faut savoir qu'il y a, à Ivry, cent vingt-deux organisations de masse soutenant les travailleurs de SKF. »*

Le secrétaire général du PCF s'est appuyé sur les événements d'Ivry pour affirmer que, *« sur une question particulière,* [on] *peut arriver à un rassemblement majoritaire, se traduisant par une élévation du niveau de conscience des gens »*, qui pourrait permettre au Parti communiste de peser lors des prochaines échéances électorales. *« Nous sommes tout à fait disponibles*, a-t-il ajouté, *pour gérer le pays en mettant en œuvre une politique qui soit portée par les gens eux-mêmes, et non par un programme qui soit en avant des gens. »*

De leur côté, les groupes parlementaires communistes de l'Assemblée nationale et du Sénat organisent le 14 juin, au Palais-Bourbon, une *« Journée de témoignage et de lutte pour le respect et l'extension des libertés dans l'entreprise, pour les droits de l'homme. »* Outre les députés et les sénateurs communistes, des juristes, des avocats, des médecins et des inspecteurs du travail doivent participer à cette réunion.

Le bureau exécutif du Parti socialiste a fait savoir, par un communiqué, que pour ce qui concerne *« la situation du site SKF à Ivry,* il *souhaite la poursuite d'une concertation, permettant de dégager une solution pouvant amener l'installation d'une nouvelle activité économique dans ce site industriel »* et qu'il *« continuera, d'ailleurs, à épauler toutes les initiatives qui vont dans ce sens, notamment celles prises par le gouvernement depuis des mois »*.

Selon le bureau exécutif du PS, cet objectif ne peut être atteint que si *« les exactions, qui vont nettement à l'encontre des intérêts des travailleurs, cessent »* et si *« la récupération partisane de la direction du Parti communiste, utilisant des méthodes violentes et des moyens qui n'ont rien à voir avec l'action syndicale ni avec les intérêts des travailleurs, s'arrête »*. M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, sénateur de Seine-Saint-Denis, chargé de suivre le dossier en liaison avec le gouvernement, les syndicats et les parties concernées, déclare que *« le traitement social de cette affaire doit être le plus social possible »*.

L' « affaire Manouchian » : *l'Unité* n'engage pas le PS

Interrogé vendredi sur l'article consacré par l'hebdomadaire du PS, *l'Unité*, à la campagne menée par le PCF contre le film que devait diffuser Antenne 2 sur le groupe Manouchian, article qui mettait en cause l'attitude de M. Marchais pendant la guerre (*le Monde* du 8 juin), M. Debarge a déclaré que cet article — et *« plus particulièrement »* le passage consacré au secrétaire général du PCF — *« n'engage que la responsabilité de son auteur, et non celle du Parti socialiste »*. Les éléments contenus dans cet article *« ne sont pas ceux que nous emploierons dans le cadre de la confrontation démocratique »* avec le Parti communiste, a poursuivi M. Debarge, et *« en aucun cas, la prise de position du journaliste sur ce point ne peut être confondue avec celle du Parti »*.

M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, sur TF1, au sujet de l'article de *l'Unité* : *« Toute attaque venant du Parti socialiste nous laisse complètement froids. »* *L'Humanité* rapporte, samedi, une autre déclaration de M. Gremetz, affirmant : *« Quand on mène une politique d'austérité, de chômage au service du capital, quand on envoie les CRS matraquer les travailleurs de SKF, je comprends que le Parti socialiste préfère faire diversion en parlant d'autre chose. »* Selon le quotidien du PCF, *« le Parti socialiste perd la tête »*.

Les « coups de gueule » du secrétaire général

« Je pense que nous n'avons plus à nous embarrasser de la direction du Parti communiste, avec ses variations à la caméléon. Cela ne nous intéresse plus », déclare M. Debarge, dans une interview que publie, samedi, *le Courrier de l'Ouest*. *« Nous préférons nous adresser directement à ceux qui ont été ou sont encore influencés par le Parti communiste*, poursuit M. Debarge. *Nous voulons leur délivrer notre message qui prend en compte les réalités, dans le respect des libertés. Nous ne faisons pas de la démagogie, comme la direction du PC, qui mène une politique de slogans. »*

« A chaque fois que Georges Marchais pousse un coup de gueule, il perd des voix, ajoute M. Debarge. *J'ai même l'impression que s'il était secrétaire général du Parti communiste en Union soviétique, même là-bas, il perdrait des voix ! »*

● *Lucie Aubrac dénonce un « piège ».* — Lucie Aubrac, l'une des cinq personnalités de la Résistance appelées par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle à donner leur avis sur le film *Des « terroristes » à la retraite*, consacré au groupe Manouchian, déclare, dans un entretien publié le samedi 8 juin par *Libération* : *« Sur le moment, nous étions tous d'accord pour dire « ce n'est pas un bon film ». On n'est pas allésplus loin. Nous avons estimé qu'il dessert la Résistance. Nous allions prendre nos cliques et nos claques lorsque Noguères s'est assis et a rédigé deux petits paragraphes pour motiver notre avis. J'ai l'impression qu'on a été piégés. »*

SKF : plusieurs milliers de manifestants place de la République

Scandant *« SKF vivra »* et aux cris de *« Hier la rose, aujourd'hui la matraque »*, deux mille manifestants selon la police (sept mille selon les organisateurs) s'étaient rendus vers midi, le vendredi 7 juin, place de la République à Paris, pour répondre à l'appel de la CGT et dénoncer *« l'intervention des forces de l'ordre à SKF »*. Indéniablement, le syndicat avait voulu faire de ces événements un symbole. Si le représentant CGT de l'entreprise n'a pas eu droit à la parole, M. Edmond Amiable, secrétaire de l'union régionale d'Ile-de-France, a affirmé que *« la lutte des travailleurs de SKF est exemplaire »* et que leur révolte est *« celle de tous les travailleurs »*. MM. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, Henri Krasucki et André Sainjon, leaders de la CGT, étaient également présents dans une manifestation où l'on comptait beaucoup de délégations de fédération. Les participants devaient se diriger vers le carrefour de Richelieu-Drouot et se disperser dans le calme une demi-heure plus tard sans incident, la police étant restée fort discrète.

Dans le département, les négociations qui regroupent autour du commissaire de la République M. Maurice Theys, la DATAR, les ministères concernés, les entreprises intéressées, les responsables CGT et les élus locaux reprendront probablement le 11 juin. Les trois délégués CGT interpelés le 6 juin par la police ont été relâchés.

Tandis que la direction de l'entreprise confirme avoir transféré ses machines et ses stocks, les dirigeants politiques et syndicaux continuent à commenter les événements. M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, estime que la municipalité d'Ivry a *« accompli son devoir »* en envoyant des employés et des camions communaux à SKF. La CFDT qualifie, pour sa part, les actions de la CGT de *« dénaturation politicienne du combat syndical »* et met en cause le Parti communiste. Enfin, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, condamne fermement *« les pratiques de la CGT et du Parti communiste »*.

● *Le Sénat et le droit des assurances.* — Le Sénat a définitivement adopté, jeudi 6 juin, en troisième lecture, le projet de loi améliorant l'information des assurés et la transparence des contrats d'assurance-vie et de capitalisation, dans la version approuvée en deuxième lecture par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 17 mai). D'autre part, réexaminant le projet tendant à améliorer la protection des victimes d'accidents de la circulation et à accélérer les procédures d'indemnisation, le Sénat, dans sa majorité, a maintenu son point de vue : il souhaite que la somme correspondante aux pénalités financières, dues par l'assureur, soit versée directement aux victimes et non au Fonds de garantie, et qu'elle soit fixée à 50 % du taux d'intérêt légal (en cas de retard dans le paiement) et non au double de ce taux (*le Monde* du 24 mai).

Société

EN MANŒUVRE DANS LE LANGUEDOC

La FAR à deux faces

De notre envoyé spécial

Béziers. — *« La dissuasion nucléaire n'a pas entraîné la disparition des forces classiques. Tout système spatial n'entraînera sûrement pas la disparition des forces nucléaires et classiques. Prenons-y garde. Il est important de préserver l'unité de nos armées. »* Cette profession de foi, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, l'a adressée aux chefs militaires présents, jeudi 6 juin, sur le petit aéroport de Béziers (Hérault), où le « patron » de la Force d'action rapide (FAR), le général Gilbert Forray, tirait les premiers enseignements de la manœuvre Farfadet, à laquelle participaient environ douze mille hommes des trois armées.

Comme s'il se préoccupait — au-delà de l'exercice technique conçu par la FAR — de répondre *à ceux qui croient en l'étanchéité* totale de la défense spatiale antimissiles imaginée par les Etats-Unis, M. Hernu a opposé *« l'épée »*, qu'on peut toujours perfectionner, au *« bouclier »*, qui n'est pas assuré d'être hermétique.

Durant trois jours, la FAR a simulé sur les côtes du Languedoc la saisie d'un port — Sète — à partir de la mer et la mise à terre, depuis un groupe aéronaval, d'éléments amphibies avec héliportage et parachutage. C'était le premier exercice combiné — les trois armées étaient représentées, dont la marine avec l'équivalent d'un tiers du tonnage global de sa flotte de combat et de soutien — monté par le commandement de la FAR. C'était, aussi, le premier engagement d'un régiment d'hélicoptères — quarante Gazelle et vingt-trois Puma venus de Phalsbourg — à partir du porte-avions *Foch* après un vol de 800 kilomètres entre la Moselle et le Var, *à très basse altitude et en* silence-radio, en six heures, au total, dont trois escales de ravitaillement sur des bases militaires de Dijon, Lyon et de Montélimar.

Les Gazelle et les Puma ont, à l'occasion de cet entraînement à la mer insolite pour des hélicoptères de l'armée de terre, accompli deux mille cent appontages en trois jours, sans aucun accident, de jour comme de nuit. Cent quarante pilotes d'hélicoptères se sont ainsi qualifiés. *« Il faudra apprendre au constructeur de ces machines à replier les pales pour cause d'encombrement à bord des porte-avions »*, a conclu un officier de marine, après avoir rappelé que les pales des hélicoptères Super-Frelon et les ailes des avions de l'aéronavale se *replient pour occuper moins de* place sur la piste d'envol ou dans les hangars du *Foch.*

« Farfadet vise à entraîner la FAR à des opérations hors d'Europe, a expliqué le général Forray. *Mais cette force de quarante-sept mille hommes est une force polyvalente pour être engagée en des lieux variés. »* M. Hernu a ajouté, de son côté : *« La FAR a une vertu politico-militaire pour le gouvernement en cas de crise. Elle est une force de gesticulation, comme un signal qui témoigne de la volonté de la France de gérer une crise internationale, car il n'est pas vrai qu'on passerait brutalement de l'état de paix à l'état de guerre. La FAR pourrait, aussi, être engagée en Centre-Europe si l'alliance atlantique le demandait et si la France l'acceptait. Mais Farfadet n'est pas en Centre-Europe : le lac de Constance ne permet pas de recevoir les porte-avions français. »*

Sète ou Hambourg ?

La FAR est un peu comme Janus, ce dieu romain aux deux visages opposés. D'un côté, le soleil de l'outre-mer, où elle pourrait intervenir si le gouvernement français décidait de venir au secours des sept Etats africains avec lesquels il a conclu des accords de défense. De l'autre, les brumes du Nord et de l'Est, en Europe, où elle pourrait être engagée au sein ou en marge des forces alliées, contre des blindés. *« Des interventions qui n'ont rien d'automatique »*, précise M. Hernu, qui s'insurge à l'idée qu'on ait pu assimiler la prise de Sète à une reconquête de Hambourg.

Il n'en demeure pas moins qu'une délégation militaire américaine est venue voir comment Farfadet avait été organisée et comment les armées françaises s'y étaient comportées dans le maniement d'une force hybride, sur le terrain, qui conjugue des actions d'hélicoptères, à 250 kilomètres à l'heure, avec des opérations routières, de véhicules blindés, à 80 kilomètres à l'heure.

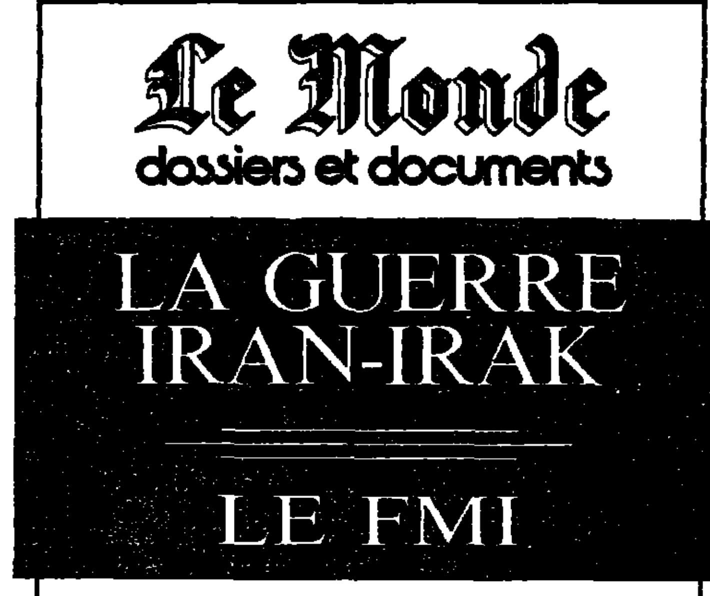
A la fin de septembre prochain et au début d'octobre, lorsque le général Forray aura laissé la place au général Paul Lardry pour occuper le poste de chef d'état-major particulier à l'Elysée, comme le gouvernement l'a déjà *annoncé, la FAR a prévu d'organiser* une plus grande manœuvre encore, l'exercice Fartel, le long du Rhône, entre Canjuers, Montpellier et Valence. Toute la FAR sera mobilisée pour la circonstance, à l'exception de la 9e division d'infanterie de marine en Bretagne : il faudra alors faire travailler ensemble les 240 hélicoptères de la 4e division aéromobile constituée, officiellement, en juillet à Nancy.

JACQUES ISNARD.

M. Hernu confirme la commande d'un porte-avions à propulsion nucléaire en 1986

En réponse à la question d'un député à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a annoncé que la France commandera, l'an prochain, un porte-avions à propulsion nucléaire qui remplacera le *Foch* et le *Clemenceau* durant la prochaine décennie.

Ce bâtiment de l'ordre de 35000 tonnes devrait être mis en chantier à l'arsenal de Brest et transporter une quarantaine d'avions et d'hélicoptères de l'aéronavale française.



Des industriels partagés entre Eurêka et IDS

(suite de la première page.)

M. Martre réplique : *« Il n'y a pas de parallèle entre le programme américain et le projet Eurêka. Il s'agit de deux problèmes radicalement différents. IDS est un programme militaire qui concerne la défense des Etats-Unis. L'Europe ne doit pas rester en arrière dans le développement de ses technologies et, sans déclarer la guerre aux Etats-Unis, il s'agit de montrer que l'Europe veut maîtriser les technologies de base nécessaires aux activités qui lui permettront de tenir son rang dans le monde. »*

Le débat est donc lancé, et il devra probablement son origine à la politique de « cow boy » du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, lorsqu'il a cru bon, il y a quelques mois à peine, de donner soixante jours aux Européens pour qu'ils répondent aux offres de coopération avec les Etats-Unis sur IDS.

Il aura ensuite fallu tout le charme du général James Abrahmson, le « patron » de l'organisation IDS, et ses nombreux déplace*ments en Europe pour faire oublier* cette faute politique — M. Weinberger s'est depuis rétracté, — qui a contribué entre-temps à sonner la mobilisation autour du projet Eurêka. Du même coup, nombreux sont en France les hommes politiques, les techniciens, les militaires et les industriels à découvrir qu'il peut exister des *« passerelles »*, selon le mot de certains, ou un *« tronc commun technologique »*, selon l'expression d'autres, entre les deux programmes. Pour plusieurs raisons, à commencer par un argument essentiel : il est fondamental pour l'Europe d'être capable de maîtriser les technologies de base, en amont, qui lui permettront de faire ses preuves face aux Etats-Unis, si la collaboration transatlantique doit être un pont technologique à double voie entre les deux continents, comme tous le souhaitent, et non l'occasion pour les Européens d'être des fournisseurs de sous-traitance.

Dans le passé, des ententes de part et d'autre de l'Océan ont connu l'échec parce que les Etats-Unis distribuaient des miettes, ligotaient leurs partenaires européens par des clauses restrictives et jouaient de l'épouvantail d'un Congrès vigilant.

S'il ne faut pas rater le train technologique, il est encore moins prudent de foncer tête baissée dans ce qui pourrait devenir à terme une *exploitation* sans *contrepartie*, par les Américains, du savoir-faire des Européens dans certains secteurs où ils ne sont pas dans le wagon de queue. D'autant que le projet IDS n'est pas neutre : il est, certes, un défi technologique à relever ou à accompagner, mais il est aussi une provocation politique et stratégique si, d'aventure, la défense spatiale antimissiles, voire *antisatellites, prenant corps en* l'an 2000 comme l'imagine volontiers le président Ronald Reagan, renvoyait aux oubliettes la dissuasion nucléaire et ses déséquilibres dans l'équilibre.

Le pire est encore à venir : si le projet IDS ne devait pas aller jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'à l'élaboration d'un réseau opérationnel de défense spatiale, les recherches qu'il engendre auront des « retombées » directes *et immédiates en matière de* défense classique. C'est un point encore mal perçu mais réel.

On l'ignore en effet mais, par les progrès qu'il sous-entend dans les domaines de la microélectronique, du traitement des données, de l'optique, de l'électronique digitale moderne ou du logiciel en temps réel, le programme IDS va donner, plus tôt qu'il n'est envisageable *pour ses implications militaires* dans l'espace, une impulsion considérable dans la construction des armes classiques dites intelligentes, celles-là mêmes dont l'OTAN affirme avoir besoin sur le champ de bataille européen.

IDS donnera un coup de fouet aux recherches entreprises pour la mise au point d'armements classiques de la nouvelle génération, en *particulier les armes à énergie* cinétique ou dirigée et les armes tactiques de défense ponctuelle de zones sensibles. Cette panoplie permet, à partir d'un seul point, de traiter et de couvrir tout un volume de l'espace aérien environnant et, en ce sens, elle comprend des missiles sol-air, sol-sol et air-sol.

C'est donc aussi sur ce terrain-là que l'Europe est menacée d'effacement, sauf si, d'une manière ou d'une autre, par le biais d'une association de ses firmes à IDS et par la voie de la recherche technologique symbolisée par Eurêka, ses industriels refusent d'être distancés ou culbutés par leurs rivaux américains.

Une même source

Si attaché qu'il soit à la modernisation de l'arsenal nucléaire français et si méfiant qu'il ait des raisons de l'être à l'encontre d'une trop grande séduction de l'Atlantique, M. Martre le sait, qui reconnaissait au Bourget : *« Il est essentiel que les branches industrielles de l'informatique et de l'électronique maîtrisent les technologies nouvelles et soient capables de nous donner les équipements nécessaires pour fabriquer avions et engins. »*

L'aéronautique, avec Airbus, puis l'espace, avec Ariane et ses satellites d'application, ont démontré l'aptitude de l'Europe à se situer face à Boeing ou à la NASA, qui sans cela auraient des monopoles incontournables. *Aujourd'hui, les uns* et *les autres* cherchent à coopérer à égalité ou à partager les marchés. Est-ce trop demander aux Européens d'admettre l'idée que IDS et Eurêka s'abreuvent, en réalité, à la même source technologique ?

JACQUES ISNARD.

Médicaments génériques : le Conseil d'Etat rejette la requête des syndicats de pharmaciens

Le Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 7 juin, la requête de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France tendant à l'annulation d'une amende de 2,86 millions de francs infligée par le ministère de l'économie et des finances à son encontre, *« en raison de pratiques concertées destinées à s'opposer à la commercialisation de médicaments génériques »* (*le Monde* du 1er février 1984).

[Un médicament générique est une spécialité pharmaceutique « copie conforme » d'une autre qui n'est plus *protégée par un brevet. Ne nécessitant* pas de travaux de recherches, son prix de vente est inférieur de 20 % à 40 % à celui du médicament original.

En 1980, le groupe Clin-Midy (filiale de la Sanofi) avait mis sur le marché les copies *de plusieurs grandes spécialités* pharmaceutiques. Aussitôt, de nombreux pharmaciens d'officine avaient refusé de vendre ces génériques, certains allant même jusqu'à boycotter la production Clin-Midy vendue sans ordonnance. Ils *entendaient ainsi protester* contre la diminution des marges bénéficiaires et l'alourdissement des frais de stock qui leur étaient imposés. En juillet 1981, suivant les recommandations de la commission de la concurrence, M. Jacques Delors, *ministre de* l'économie et des finances, infligeait à plusieurs syndicats de pharmaciens une amende de 2,86 millions de francs. Fin 1983, la Sanofi faisait savoir qu'elle suspendait l'activité de sa filiale spécialisée dans la fabrication de produits génériques. Une filiale qui, au total, avait perdu 60 millions de francs. — F. N.]

Honoraires médicaux

Mme DUFOIX ADMET LA PROLONGATION DE LA CONVENTION JUSQU'AU 30 JUIN

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a approuvé, à compter du 7 juin, l'avenant tarifaire conclu le 4 juin sur les tarifs médicaux entre les caisses nationales d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) (*le Monde* du 6 juin). A la suite de cette approbation, Mme Dufoix va proposer, dès la semaine prochaine, des dispositions d'ordre budgétaire permettant d'assurer la prolongation, jusqu'au 30 juin, de l'actuelle convention médicale.

Au-delà du 30 juin, la prolongation de l'avenant tarifaire dépendra des résultats de la négociation sur la convention médicale. Le ministère *des affaires sociales espère que « les prochaines réunions des 10 et 14 juin permettront la conclusion prochaine de la négociation conventionnelle en cours »*.

Le « syndrome du choc toxique » : un mystère enfin élucidé

Un groupe de chercheurs de la Harvard Medical School (Boston) affirme avoir découvert l'origine du syndrome du choc toxique qui, depuis 1980, a provoqué aux Etats-Unis la mort de cent quatorze femmes. Dans un article publié dans le dernier numéro du *Journal des maladies infectieuses*, il explique que ce syndrome, lié à l'utilisation des tampons périodiques super-absorbants, est en réalité la conséquence des effets sur l'organisme de deux fibres textiles : la mousse de polyester et la rayonne de polyacrilate.

Le syndrome du choc toxique était apparu aux Etats-Unis en 1978. Il s'agissait d'un curieux tableau clinique associant une élévation de température, des maux de tête, des éruptions cutanées et des chutes de tension artérielle. Au total, plus de deux mille cinq cents personnes ont été touchées par ce syndrome.

En 1980, les épidémiologistes *américains notèrent qu'il apparais*sait le plus souvent chez des femmes au moment de leur menstruation. On établit alors une étroite corrélation avec l'utilisation de certains tempons périodiques super-absorbants, d'une part, et une infection de l'organisme par un germe particulier (le staphylocoque doré) d'autre part. Il restait toutefois à comprendre comment l'utilisation de certains tampons pouvait déclencher une infection bactérienne. C'est ce mystère médical que l'équipe de Harvard, dirigée par M. Edward H. Kass, vient d'élucider.

Selon cette équipe, un tel syndrome est bien dû à l'utilisation de certains tampons super-absorbants dans la mesure où la mousse de polyester et la rayonne de polyacrilate utilisées absorbent non seulement les fluides mais également le magnésium présent dans le vagin. Dans un milieu pauvre en magnésium, les bactéries normalement présentes produisent une toxine qui peut être mortelle. On estime toutefois que, dès l'âge de vingt ans, 95 % des femmes ont développé des anticorps protecteurs contre le staphylocoque concerné.

Ces résultats, qui soulignent la responsabilité des fabricants de tampons, devraient avoir des prolongements judiciaires et financiers. L'affaire avait fait l'objet de nombreux procès aux Etats-Unis. En 1982, le principal fabricant, Procter and Gamble, soutenait qu'aucune preuve de sa responsabilité n'avait pu être établie. Les trois principales marques de tampons (Rely, Tempax super-plus et Playtex) avaient toutefois été retirées du marché américain.

J.-Y. N.

[Aucun cas de syndrome du choc toxique n'a été, semble-t-il, observé en France. A la suite d'une enquête, les autorités sanitaires avaient, en 1982, décidé de ne pas retirer de tampons du marché. L'éventualité d'une mutation survenue au niveau du staphilocoque *pathogène avait été avancée pour expliquer* la différence de situation entre la France et les Etats-Unis.]

La seconde mort des vampires

Les vampires — les monstres humains, pas les chauves-souris — n'étaient rien d'autre que des malades. Telle est l'étrange conclusion développée, à Los Angeles, par M. David Dolphin, *professeur de chimie à l'université* de Colombie-Britannique. Selon lui, ceux que l'on prenait jadis pour des vampires ou pour des loups-garous étaient en fait affligés d'une forme de maladie rare : la porphyrie. Maladie aggravée par la consommation d'ail et par l'exposition au soleil. La porphyrie ? Les porphyries en réalité : un groupe de maladies *héréditaires dues à une anomalie* du métabolisme de l'hème, composé central de l'hémoglobine.

Le rapprochement avec les vampires n'est pas sans fondement. En effet, les malades atteints de porphyrie présentent souvent dès l'enfance de graves anomalies cutanées (hyperpigmentation et hyperpilosité) et des malformations dentaires. *Etrange clinique. Etrange traite*ment aussi, puisque la thérapeutique la plus efficace de la porphyrie reste aujourd'hui la saignée. *« Les saignées restant le meilleur traitement : elles doivent être répétées et quantitativement importantes (300 ml deux fois par semaine pour atteindre une saignée totale de 14 à 15 litres) ; elles favorisent la disparition des signes cutanés (1). »*

Ainsi le pieu en plein cœur, seule manière de mettre fin à l'existence du monstre, n'était peut-être rien d'autre que le geste symbole d'une prescription salvatrice.

D'autres arguments doivent aussi être pris en compte. Ainsi M. Dolphin a découvert que l'ail (connu pour être un puissant antidote contre le monstre) contenait une substance qui a pour effet d'aggraver la maladie.

D'autre part la Transylvanie, berceau du vampirisme, est aussi une région à haute incidence de mariages consanguins dont on connaît les conséquences sur la fréquence des maladies héréditaires.

Buveurs de sang

Pour M. Dolphin, il est possible que certains malades aient jadis tenté de corriger les symptômes de la maladie en buvant du sang en grande quantité. Informée des recherches faites à Harvard par M. Dolphin, une femme originaire de Roumanie s'est écriée : *« Je ne suis pas surprise. Il y a encore beaucoup de gens là-bas qui boivent du sang, mais maintenant il s'agit de sang du bétail. »*

Mme Norine Dresser, professeur de folkore à l'université de Californie, *a qualifié de « merveilleuse »* la théorie de M. Dolphin en déclarant notamment : *« Cela prouve qu'il y a du vrai dans le folkore. »* Cela prouve aussi que les vampires sont bien morts.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les porphyries par les professeurs Jacquesson, Groussin, Guilmot, Renard et Lorette (*le Concours médical*, 28 février 1981).

La longue traversée juridique des pêcheurs espagnols

La chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé, vendredi 7 juin, les arrêts de la cour d'appel de Bordeaux rendus au cours du mois de mai 1984 et par lesquels vingt-six *marins espagnols* avaient été relaxés des poursuites engagées pour avoir pêché sans licence spéciale en 1977 dans les eaux territoriales françaises. Ces décisions ne sont qu'une étape supplémentaire dans le long parcours juridique suivi par cette procédure depuis 1977.

La cour d'appel de Pau, au mois de juin 1978, avait déjà relaxé ces pêcheurs en s'appuyant sur la convention de Londres du 9 mars 1974, qui accordait aux Espagnols un droit de pêche permanent sur la côte atlantique s'étendant depuis l'embouchure de la Bidassoa jusqu'au parallèle de la pointe nord de Belle-Ile. La Cour de cassation avait cassé ces arrêts en mars 1983, en se référant au règlement du Conseil des Communautés européennes du 30 septembre 1977 restreignant le droit de pêche, et c'est la cour d'appel de Bordeaux qui devait se prononcer.

Malgré l'avis des magistrats suprêmes, la cour de Bordeaux relaxa les pêcheurs, mais en se basant sur une autre argumentation. Pour cette juridiction, un règlement communautaire ne pouvait ni créer une infraction ni modifier les éléments constitutifs d'une infraction déjà existante. La Cour de cassation a estimé pour sa part que le champ d'application de l'interdiction faite aux navires étrangers de se livrer à la pêche est *« clairement défini »* par la loi du 1er mars 1888 et qu'en outre le décret du 23 février 1968, qui réglementait les conditions dans lesquelles les navires espagnols étaient admis à pratiquer la pêche dans une partie de la zone réservée française, était *« implicitement abrogé »* par les règlements du Conseil des Communautés européennes.

Des décisions identiques seront rendues prochainement pour cinquante autres pêcheurs. Les affaires ont été renvoyées devant la cour d'appel de Rennes et, dans le cas où cette juridiction persisterait dans la voie de la relaxe, la Cour de cassation aurait à nouveau à se prononcer, mais, cette fois, les magistrats suprêmes siégeront « toutes chambres réunies » en assemblée plénière.

MARC PORTEY.

هكذا من الأصل

LES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

Jean-Yves Ollier (2e prix de philosophie, 1er accessit de français)

L'audace de l'originalité

Jean-Yves Ollier est encore tout étonné de voir que l'audace peut payer. Son audace à lui, explique-t-il, a été de ne citer que très peu d'auteurs et surtout de *« tabler sur l'originalité »*. *« Le sujet était : « La liberté se limite-t-elle elle-même par des actes qu'elle accomplit ». Je me suis demandé si la morale chrétienne, avec ses propres frontières, n'apporte pas une infinie liberté. »*

Seize ans et demi, élève au Lycée Louis-le-Grand depuis cette année seulement (terminale C 1), Jean-Yves Ollier est l'aîné de trois enfants. Son père est ingénieur dans les pétroles. *« Mais le premier dans la famille à avoir un baccalauréat »*, souligne Jean-Yves fièrement. La mère s'occupe du foyer. *« Nous avons beaucoup voyagé. Nous sommes allés trois ans et demi au Japon, un aux Etats-Unis, au Texas, et un an à Londres. »* La famille s'est même rendue en Arabie Saoudite, Jean-Yves ayant appris à lire pratiquement tout seul et s'ennuyant en CE 1, il est passé directement en CE 2.

De ses voyages, il a gardé une passion des langues, *« et surtout de l'étude de leurs structures »*. Il parle l'anglais, l'allemand, l'espagnol, a commencé à prendre des cours d'hébreu et vient de se mettre au tchèque parce qu'il compte se rendre cet été en Tchécoslovaquie.

Bosseur, il n'en est pas moins sportif, et dès qu'il le peut – à chaque congé – il saute sur sa planche à voile ou chausse une paire de skis. *« J'aime me tenir au courant de ce qui se passe à travers le monde, mais je ne suis pas attaché à un journal. »* Il ne rougit pas d'avoir sur sa table de chevet *la Vie de Marianne* de Marivaux, mais court aussi *« au moins une fois par semaine »* dans les salles obscures pour voir les derniers films sortis.

Ses projets : hypokhâgne et, pourquoi pas, l'ENA ? La diplomatie le tente. Il s'y essaie déjà : costume gris et cravate bleue, il pratique le baise-main avec l'habileté d'un vieux routier du Quai d'Orsay.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Fabrice Nicol (1er prix de français et d'espagnol)

Doué en tout

« Il prend goût à tout et fait même parfois la cuisine. » Ce garçon modèle, dépeint par sa mère – qui est professeur de lettres, – est premier prix de français et d'espagnol. A seize ans et demi, Fabrice Nicol n'est pas un élève tout à fait comme les autres : *« Particulièrement doué en tout, d'une qualité exceptionnelle »*, déclare le proviseur du lycée Bellevue de Toulouse, où il est élève en classe de première scientifique, avec de très bons résultats en mathématiques. Modeste, Fabrice attribue ses succès aux cours par correspondance du Centre national d'enseignement par correspondance, qu'il a suivis pendant la période de scolarité correspondant au collège, *« parce que je n'avais plus envie de fréquenter le milieu scolaire traditionnel »*.

Il aime Proust, Stendhal, Verlaine, mais lit aussi des bandes dessinées, et les deux héros, Blake et Mortimer, n'ont pas de secret pour lui. Cinéphile, il cite, parmi ses réalisateurs préférées, Bergman, Duras et Truffaut.

« Le sujet français me convenait. D'ailleurs, quel que soit le sujet, je me sens à l'aise. Ce qui me surprend, c'est mon premier prix en espagnol. Cela a été difficile surtout en version. » Ce jeune homme envisage de poursuivre des études scientifiques, mais n'exclut pas, pour autant, la possibilité d'une carrière littéraire.

POUR « DÉPASSER LA QUERELLE ENTRE LES ANCIENNES ET LES NOUVELLES PÉDAGOGIES »

M. Jean-Pierre Chevènement souhaite relancer la recherche en éducation

M. Jean-Pierre Chevènement a adressé la lettre suivante à M. Jacques Perriault, directeur de programme à l'Institut national de recherche pédagogique, dans laquelle il lui fait part de son désir de relancer la recherche en éducation. Il le charge notamment d'organiser une rencontre sur ce sujet dans la deuxième quinzaine de septembre.

« Dès mon entrée en fonction, j'ai déclaré l'intérêt que je portais à la recherche en éducation. Par là, j'entends la recherche sur l'ensemble du système éducatif et ses relations avec la société. La recherche en éducation ne se limite pas à la recherche pédagogique mais l'inclut naturellement (...).

» Si la recherche en éducation doit être libre comme toute recherche, il est indispensable qu'elle soit aussi guidée par la demande sociale.

» Les besoins de notre système éducatif sont considérables et souvent mal connus. La prolongation généralisée de la scolarité à dix-huit ans, le projet de faire accéder d'ici l'an 2000, 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, la persistance de la reproduction des inégalités sociales malgré l'école, la comparaison de notre système éducatif avec ceux d'autres pays, l'économie de l'éducation, sont autant de pistes, parmi d'autres, que la recherche devrait systématiquement explorer.

» Il est donc indispensable que la recherche en éducation éclaire les choix auxquels procède le ministre de l'éducation nationale. Je ne suis pas de ceux qui se réjouissent de ce qu'elle ait été mise à l'écart de ces choix dans les années 1970. La recherche en éducation est en effet nécessaire au progrès de l'école.

» Un bilan de la recherche en éducation s'impose, qui distingue la recherche fondamentale, plus que jamais utile, et les applications prématurées d'une recherche mal assurée. Ce bilan doit procéder d'une réflexion objective et confronter sans cesse les capacités de l'école et les besoins du pays. Il est temps de dépasser la fausse querelle entre les anciennes et les nouvelles pédagogies. L'heure est venue de synthèses positives. Une seule chose compte à mes yeux : ce sont les résultats et la satisfaction des besoins éducatifs de la nation.

» Dans cette perspective, je souhaite relancer la recherche en éducation à partir d'une réflexion collective ouverte à la communauté scientifique et aux partenaires de l'école.

» L'Institut national de la recherche pédagogique, par sa fonction et par les liens qu'il a tissés avec l'Université et avec les mouvements pédagogiques, me paraît être le cadre approprié à l'organisation d'une telle réflexion. Cette rencontre pourrait se tenir dans la deuxième quinzaine de septembre (...). »

Maman mule

La mule Krause et l'âne Chester sont heureux de faire part de la naissance de Blue Moon.

Selon la revue suisse *Pharma Information*, Krause serait la première mule authentique àa avoir réussi à mettre bas. Jusqu'à présent, toutes les mules – hybrides de soixante-trois chromosomes résultant du croisement d'une jument (soixante-quatre chromosomes) et d'un âne (soixante-deux chromosomes) – étaient considérées comme stériles. Cette naissance serait d'après les généticiens le résultat d'un extraordinaire concours de circonstances : la mule qui a mis bas aurait produit un *œuf* fécondable, uniquement porteur de chromosomes de jument, qui, après avoir été fécondé par du sperme d'âne, a donné une petite mule. Un événement qui, statistiquement, ne se produit qu'une *fois sur un milliard*.

LA CATASTROPHE DE BEAUNE DEVANT LE TRIBUNAL DE DIJON

Des peines de prison de dix-huit mois et deux ans ont été requises

C'est le 28 juin que le tribunal correctionnel de Dijon présidé par M. Jean Levanti rendra son jugement dans le *procès pénal de la catastrophe routière de Beaune* contre le chauffeur de l'un des autocars, M. Antoine Alu, et contre le directeur de l'entreprise de transports M. Jean Bouttaz, le substitut du procureur de la République M. Bernard Gauthier a requis, vendredi 7 juin, des peines de dix-huit mois et deux ans de prison, laissant au tribunal le soin de leur consentir ou non le sursis.

De notre envoyé spécial

Dijon. – Après le long débat technique de la veille, la seconde et dernière journée du procès pénal *de la catastrophe routière de* Beaune – cinquante-trois morts dont quarante-quatre enfants – a été sans surprise. Comme on s'y attendait, les avocats des parties civiles et, après eux, le représentant du ministère public, ont demandé aux juges de rendre une décision qui ait valeur d'exemple : visant à frapper sévèrement les deux prévenus, cette décision doit être considérée comme un avertissement pour tous les transporteurs et conducteurs négligeant leurs obligations et le respect des règles de sécurité. Ce n'est assurément pas là un discours inédit. Le même fut tenu en d'autres circonstances, que ce soit à l'occasion de procès plus ou moins anciens comme ceux de la catastrophe de Feyzin, de l'incendie du CES Pailleron ou de *la tragédie du dancing de Saint-*Laurent-du-Pont le « 5-7 ». C'est qu'il faut des drames comme ceux-là pour faire découvrir ces négligences, inattentions, imprudences ou inobservations des règlements que réprime le code pénal, mais dont personne ne peut dire qu'elles ne se perpétuent pas puisque, au fil des années, on est amené à les constater encore et toujours.

A Dijon on a noté une différence entre le réquisitoire et les plaidoiries des parties civiles. Alors que M. Bernard Gauthier devait s'en tenir rigoureusement au dossier et aux conclusions des experts judiciaires, les représentants des associations parties civiles ont négligé volontairement l'aspect purement technique pour insister sur des responsabilités plus vastes à leurs yeux, sinon plus graves. Ainsi Me Roland Weyl, au nom de l'association des familles des victimes de Crépy-en-Valois, qui ont perdu quarante-quatre enfants, devait dire : *« Il faut savoir qu'il y a encore beaucoup de Bouttaz, que ça continuera, qu'il y aura d'autres accidents de ce genre si l'on ne donne pas un coup d'arrêt »*.

En amont des fautes retenues par le parquet – freinage tardif de M. Alu, défaut d'entretien des véhicules par M. Bouttaz – il y a d'autres responsabilités. Elles sont constituées par des infractions répétées à la législation du travail que l'instruction n'a pas prises en compte, mais qui, pour les parties civiles, sont importantes, car M. Antoine Alu était à la société Bouttaz un chauffeur occasionnel. Ouvrier aux usines Péchiney dans la vallée de la Maurienne il n'avait aucune capacité particulière pour conduire des autocars. C'est d'ailleurs en contravention avec la législation qu'il profitait de ses congés payés pour améliorer ses fins de mois chez M. Bouttaz. Et M. Bouttaz était tout aussi fautif que lui en acceptant ses services, sachant sa situation et de surcroît, sans lui faire subir des visites médicales. Car, devait faire valoir Me Michel Henry, avocat de la Fédération des transports CGT, on peut être médicalement apte à travailler dans une usine d'aluminium sans pour autant l'être pour la *conduite d'un autocar.*

Economie et sécurité

Autrement dit, les conditions même d'emploi que pratiquait le transporteur de *Saint-Jean-de-Maurienne* sont déjà *révélatrices* d'une négligence, d'une inobservation des règlements, et doivent être retenues à charge elles aussi, tout autant que les défauts d'entretien des véhicules constatés par les experts.

De cet aspect des choses le représentant du ministère public n'a pas traité. Il s'est malgré tout retrouvé en accord avec les parties civiles pour dire, comme elles, que *« dans cette tragédie, la fatalité n'a pas sa place »*, qu' *« on n'a jamais le droit pour des raisons économiques ou financières de mettre en danger la sécurité et plus encore la vie d'autrui »* et qu' *« on ne transporte pas des enfants comme des marchandises ou des pièces détachées »*.

Pour le reste, le réquisitoire s'est appuyé sur les conclusions des experts. D'une part, un freinage trop tardif de M. Alu, conducteur du premier autocar de la colonie de vacances, qui s'en fut heurter l'autocar allemand qui le précédait et avait ralenti, alors que 350 mètres séparaient les deux véhicules. D'autre part, les défectuosités constatées dans le système de freinage avant du deuxième véhicule de la colonie qui, sans cette anomalie, aurait pu, lui aussi, s'arrêter au lieu de venir heurter, à 35 kilomètres à l'heure, les deux voitures intercalées entre lui et le véhicule de M. Alu, et qui alors s'embrasèrent, propageant instantanément le feu à l'autocar tamponneur.

« Ce sont là des fautes extrêmement graves », devait dire avec force M. Gauthier avant de conclure : *« Je demande contre Antoine Alu, le chauffeur, seize à dix-huit mois de prison et contre Jean Bouttaz le maximum de la peine prévue par le code pénal, c'est-à-dire deux ans de prison et une amende de 30 000 francs. » « Je ne me sens pas autorisé,* devait-il ajouter, *à consentir moi-même pour l'un et l'autre le bénéfice du sursis. Le tribunal appréciera si ce sursis peut être accordé totalement à M. Alu et partiellement à M. Bouttaz. »*

Contradictions

La défense ne se résigna pas pour autant. Me Camille Beziz et le bâtonnier Jacques Feron ont, en effet, vaillamment plaidé la relaxe. Pourquoi ? Parce que les rapports d'expertise ne les ont pas convaincus et que, pour le moins dans leur esprit, un doute demeure. Point ne suffit d'affirmer. Il convient aussi de démontrer. Or Mes Beziz et Feron n'étaient pas sans arguments, tout au moins pour M. Alu. A son sujet les experts, fondant leurs conclusions sur l'examen des disques tachygraphes du car allemand qui précédait celui conduit par M. Alu, affirment que ce véhicule se trouvait à 350 mètres devant quand il commença à freiner et qu'au moment du choc sa vitesse était tombée à 6 kilomètres/heure.

Pour les avocats, cette affirmation se heurte à une double impossibilité. Le chauffeur du car allemand n'a-t-il pas déclaré à l'instruction qu'il doubla les autocars de la colonie un kilomètre avant le lieu de la catastrophe. Il roulait alors à 90-95 kilomètres/heure. Pour prendre une avance de 350 mètres il lui aurait fallu parcourir 3,500 kilomètres. Est-il convenable de surcroît, la circulation étant ce qu'elle était cette nuit-là, qu'aucun véhicule ne soit venu alors s'intercaler entre les deux cars ? Dès lors, peut-on exclure que la distance séparant les deux véhicules était en réalité beaucoup plus réduite et que, dans ces conditions, loin de disposer de 350 mètres, M. Alu n'avait guère qu'une cinquantaine de mètres à sa disposition et que, dans ces conditions, son freinage ne fut pas tardif.

Autre contradiction : le chauffeur allemand estime qu'il roulait au moins à 50 kilomètres/heure au moment du choc et non à 6 kilomètres/heure comme l'affirment les experts. Il en a d'ailleurs donné pour preuve le fait qu'il était, à cet instant, en sixième vitesse et qu'il n'eut pas à rétrograder pour aller se ranger sur le bas-côté. L'argument n'est pas négligeable. Comment y répondra le tribunal dans ses attendus que l'on connaîtra le 28 juin ? Une date qui, vraisemblablement, n'a pas été choisie par hasard : ce sera celle précisément de la veille des grands départs de l'été.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En bref

Le commissaire Ambrosi libéré

Le commissaire Gilbert Ambrosi, trente-neuf ans, inculpé de *« coups et blessures avec préméditation à l'aide d'une arme dans l'exercice de ses fonctions d'officier de police »* et écroué le 18 avril, a été libéré, vendredi 7 juin, sur décision de la chambre d'accusation de Riom (Puy-de-Dôme). Le policier est notamment accusé d'avoir frappé un jeune Algérien convaincu de cambriolage avec une « matraque électronique » *(le Monde* du 2 mai).

Me Dominique Chambon, son avocat, a déclaré avant l'annonce de la libération : *« Gilbert Ambrosi a été très affecté par l'attentat à l'explosif qui a détruit sa propriété, et cet homme est désormais sans ressources. Il a reçu dernièrment l'arrêté lui signifiant sa suspension administrative, avec effet rétroactif au 19 avril. Il ne perçoit donc plus son traitement. »*

Trois surveillants de prison condamnés pour corruption

Trois surveillants de prison de la maison d'arrêt de Saverne (Bas-Rhin) ont été condamnés, jeudi 6 juin, à des peines de prison ferme pour *« corruption, remises et sorties d'objets et correspondance »*, et pour l'un d'entre eux, *« connivence à évasion »*. L'affaire avait débuté avec la découverte de lames de scie dans la cellule d'un détenu (*le Monde* du 14 février). L'enquête avait démontré la complicité d'un gardien, M. Waldemar Zelazny, quarante-quatre ans. Une seconde information avait été ouverte contre MM. Rolph Kupke, trente-huit ans, et Gérard Parmentier, vingt-quatre ans, coupables avec M. Zelazny d'avoir entré et sorti irrégulièrement, en échange d'argent, des lettres, des bouteilles d'alcool et de la charcuterie, depuis 1983, au bénéfice de détenus.

M. Zelazny a été condamné à trois ans d'emprisonnement ferme, qu'il purge à la maison d'arrêt de Sarreguemines (Moselle), et les deux autres à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis. Huit autres personnes, parents et amis des gardiens de prison, ont été condamnées à des peines allant de trois mois avec sursis à quinze mois ferme, et à des amendes de plusieurs milliers de francs.

● *L'attaque d'un transport de fonds à Marseille : une arrestation.* – L'un des pillards qui, lors de l'attaque d'un fourgon de transport de fonds, le 31 mai à Marseille, avait ramassé de l'argent, a été inculpé de vol et écroué, mercredi 5 juin à la maison d'arrêt des Baumettes. M. Mohamed Aggoune, âgé de trente ans, docker, domicilié près du lieu de l'attaque, s'était précipité dans les débris du véhicule, que des gangsters avaient fait exploser provoquant la mort des trois convoyeurs. Une somme de 15 000 F a été découverte à son domicile.

Carnet

Mariages

– M. et Mme Ornato Pautasso,
M. et Mme Césare Benetti,

ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Dino.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 8 juin 1985.

Décès

– Ses amis
Et anciens élèves,
ont la profonde tristesse
de faire part du décès,
le 29 mai 1985, de

M. Georges DEVEREUX

Il sera incinéré, le lundi 10 juin 1985, à 8 h 30, au colombarium du Père-Lachaise.

– L'association Droits de l'homme et Solidarité
salue avec émotion la mémoire de

M. Vladimir JANKÉLÉVITCH

qui a tant lutté pour
les « droits de l'autre ».

Il était avec
l'Abbé Pierre
et
Yvonne Dornes
coprésident du comité d'honneur
de Droits de l'homme et Solidarité.

127, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Les enseignants,
Les étudiants,
Le personnel administratif de l'UER de philosophie de l'Université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Vladimir JANKÉLÉVITCH,
professeur honoraire
à l'Université de Paris-I.

Les obsèques auront lieu le lundi 10 juin à 16 h 15 au cimetière de Châtenay-Malabry.
(*Le Monde* du 8 juin.)

– La famille précise
que l'inhumation de

M. Vladimir JANKÉLÉVITCH

aura lieu au cimetière nouveau,
rue de l'Égalité,
à Châtenay-Malabry,
le lundi 10 juin, à 16 h 15.

– Mme Colette Safra,
M. et Mme Leclercq,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Safra,
et leurs enfants,
Mlle Martine Safra,
ont le regret d'annoncer le décès,
survenu le 6 juin 1985, de

M. Joseph SAFRA
ancien avocat international
ancien directeur commercial
de Bernard Moteurs.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

14 bis, avenue Casimir-Davaine,
92380 Garches.

Lille, Mulhouse, Montbrison.

– Mme Jacques Tostain,
son épouse,
Dorine et Guy Barbey,
Leur fille Élodie,
Marion et Jean-Paul Charles,
ses enfants,
Docteur René Tostain,
et ses enfants,
Mme Maurice Baur,
sa mère,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jacques TOSTAIN,
ingénieur ECP

survenue à Boulogne-sur-Seine, le 3 juin 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Un service religieux sera célébré ultérieurement.

11 bis, rue du Belvédère,
Boulogne-sur-Seine.

Communications diverses

– La SPA organise les 8 et 9 juin, de 9 h 30 à 17 h 30, au refuge Grammont, 30, avenue du Pont-Saint-Denis, 92230 Gennevilliers, des journées d'adoption. 700 chiens et chats sont à adopter. Participation demandée 250 F à 300 F pour un chat, 350 F à 800 F pour un chien. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tél. : (1) 798-57-50.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, lundi 10 juin, à 18 heures, salle 201, M. Gilles Tiberthien : « Hegel et le romantisme allemand ».

– Université de Paris-X Nanterre, mardi 11 juin à 15 h 30, salle des Actes, M. Philippe Maarek : « Cinéma et communication politique ».

Culture

MM. MITTERRAND ET GANDHI INAUGURENT L'ANNÉE DE L'INDE

Le grand Mela sur la colline

En 1955, le livre d'or de la tour Eiffel recevait trois signatures, l'une illisible et de calligraphie indienne, la seconde franchement enfantine, « Sanjay Gandhi », et la troisième avouant ses onze ans : « Rajiv Gandhi ». Commentaire maison : « Visite de la tour pour les petits enfants Nehru. » Trente ans plus tard, Rajiv Gandhi est revenu. Le premier ministre indien a, vendredi 7 juin, inauguré avec le président de la République française l'Année de l'Inde et le Mela, la grande foire qui ouvre celle-ci.

C'est au premier étage de la tour Eiffel qu'a eu lieu la cérémonie, seul endroit qui permettait, semble-t-il, d'assurer la sécurité de M. Rajiv Gandhi, « *l'homme d'Etat le plus menacé du monde* », comme il nous a été dit. Face au pont d'Iéna et aux jardins du Trocadéro, qui avaient soudain retrouvé l'esprit et la foule des expositions universelles à l'origine de cette architecture, M. Rajiv Gandhi a offert un éléphanteau peint de couleurs variées à M. Mitterrand, tout parfumé par les colliers de fleurs, tandis que des jeunes filles, en bas, sur les berges du quai Branly, mêlaient les « *eaux de la Seine et du Gange* ». La symbolique s'arrêtait là.

Les organisateurs indiens de la fête auraient souhaité que la foule puisse s'immerger dans la Seine. Leurs homologues français ont eu bien du mal à leur faire comprendre à quel point le fleuve de la capitale est pollué, prétexte vain car le Gange ne l'est pas moins. Seul le caractère absolument, scandaleusement profane du fleuve français a finalement convaincu les Indiens de ne pas chercher à recréer une sorte de Bénarès-sur-Seine. Les bassins du Trocadéro, pensait-on toutefois en secret, pourraient bien faire l'affaire si les Français se sentaient tout-à-coup l'âme indienne. Mais voilà, il faisait un froid de canard !

Depuis le matin, la question avait été tant de fois formulée que, sur la tour Eiffet – où une presse parcimonieuse et un petit nombre d'invités strictement contrôlés suivaient les chefs d'Etat, – on n'osait même plus la formuler : pleuvra-t-il, pleuvra-t'il pas ? Les dieux du panthéon hindou se sont montrés cléments en attendant samedi, et les Parisiens sont venus par dizaines de milliers, donnant à la fête une ampleur que les responsables espéraient sans y croire.

Des dizaines de milliers, certainement. Deux cent mille, comme on l'a annoncé, peut-être. Trop sans doute pour vraiment apprécier – malgré la formidable sonorisation et l'habileté de la disposition des scènes – les concerts, les ballets, les spectacles égrenés tout au long des jardins. Trop aussi pour qu'il soit sérieusement possible d'approcher des échoppes distributrices de nourritures locales. Mais la foule est restée, attentive, un peu étonnée, séduite, jusqu'à minuit, heure de clôture officielle des sons, des bruits et des lumières. Seuls fuyaient les agoraphobes, après avoir mesuré le caractère bien indien de cette densité humaine.

Revanche des babas cool

Une foule venue de partout, et même des « beaux quartiers » tout proches : les minets du seizième jouaient les babas cool comme tout le monde. Car sans franfreluches ni fleurs (un cargo de jasmin n'est jamais arrivé, nous a-t-on dit), sans psalmodies, sans robes de safran, ni encens, le public du grand Mela, c'était malgré tout, vendredi, quelque chose comme *la revanche des babas cool*. On en repérait quelques uns dans la foule, en les écoutant raconter, nostalgiques, leur voyage en Inde dans les années 60. Et d'autres, qui n'avaient pu jamais s'y rendre, expliquer leurs extases bouddhiques sur les bords de la Marne.

On entendait aussi beaucoup de fantaisies géographiques. Au point qu'en 1985 bien des gens présents à cette fête prendraient à nouveau la route de Christophe Colomb pour aller vers les Indes. Comment éviter un certain exotisme avec tant de monde, et comment ne pas irriter les dieux lares du Musée de l'homme, dont le visage fermé dominait les jardins du Trocadéro ?

Mais les artistes invités pour ces deux jours de Mela n'avaient rien d'exotique. C'était du vrai, de l'authentique, descendant par avions entiers des plus lointaines provinces de l'Inde. Non plus que le décor imaginé par l'architecte Dashrat Patel ; une suite d'arcs de triomphe et d'estrades, à la fois *présents et légers, faits de tubulures* métalliques et de voiles de couleur, jouant de l'omniprésence de l'eau et de la succession des terrasses. S'il était difficile d'oublier la tour Eiffel et le Grand Palais reconstruit pour l'exposition de 1937, on n'en avait pas moins un goût très honorable de jardin indien, ou moghol.

Sur la tour, malgré les jumelles mises à leur disposition, malgré les mets les plus exquis, les initiés se sentaient un peu isolés. Peter Brook se récitait son Mahabarata, celui qu'il doit présenter au Festival d'automne sous les auspices de *l'Année de l'Inde. M*

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Les éléphants et les artistes

Dès 18 heures, un flot ininterrompu passe du métro à l'esplanade du Trocadéro, traversant vaillamment les effluves de merguez. Le curry, c'est pour plus tard. La communauté indienne de Paris profite du Mela pour se réunir, comme nous profiterions d'un mariage ou d'un baptême pour retrouver des cousins, des amis. Pour eux, souvent en costume traditionnel, la grande fête du 7 juin est une fête de famille.

On attend – et on verra – des éléphants, des chameaux (mais pas les tigres pressentis).

En Inde, les Melas sont aussi prétexte à un rassemblement religieux. A Paris, on fait surtout *la queue devant les restaurants*. Les échoppes de kermesse paroissiale, bien trop petites pour répondre à une telle affluence, sont prises d'assaut par des affamés de crêpes et de riz : une demi-heure de queue au minimum pour conquérir sa nourriture et essayer de manger dans la cohue, sans trop en renverser. *Dans le ciel des ballons aux couleurs de la France et de l'Inde,* des canards, des feux d'artifice.

Tout cela ne doit pas faire *oublier les artistes. La foule* interdisait de passer d'un podium à l'autre pour tous les voir. Pourtant, ils le méritaient. Les percussionnistes, Tayambaka ou Panchavadyam ; les chanteurs, Kawwali, Manganiars ou Bauls ; les danseurs, Teratali, Panthi ou Lai Haraoba ; les marionnettistes de Calcutta, tous ont offert un spectacle chaleureux, étonnant de naturel pour une telle perfection. Ces artistes-là pratiquent leur art le sourire aux lèvres *même quand,* torses et jambes nus, ils doivent se produire sous le nuage d'eau que le vent arrache aux fontaines et rabat sur eux : jamais une plainte, jamais un mouvement d'humeur, et ils avaient plus froid que nous. Dommage : la spiritualité, la philosophie n'étaient, ce 7 juin, que d'un côté. – S. D.-S.

DEUX CRÉATIONS

Gérard Grisey voix et ordinateur

Rien, sans doute, n'a été plus chanté que l'amour, et rien n'est plus difficile, ce faisant, que de sortir des sentiers battus. Ainsi, les *Chants de l'amour*, de Gérard Grisey (né en 1946), pour douze voix mixtes et bande magnétique synthétisée par ordinateur qui viennent d'être créés à l'IRCAM par la Schola Cantorum de Stuttgart n'échappent-ils pas, pendant les premières minutes, à l'impression de déjà entendu. Comment ne pas penser à *Stimmung*, de Stockhausen, qui, par une utilisation plus radicale de six voix seulement, créait un univers poétique inouï ?

Pourtant, si inévitable que soit le modèle, Gérard Grisey parvient à s'en détacher peu à peu. Il y a d'abord cet immense rire fortissimo qu'on n'attendait pas, puis ces polyphonies de voix synthétiques sifflantes prolongées par les contrepoints sensuels des hommes chantant en voix de tête. Si les soupirs et les halètements semblent plus convenus, l'introduction (ironique ?) du ronflement, par son incongruité et son réalisme cru, s'ajoute à certaine naïvetés qu'on avait remarquées jusque-là.

Mais ces naïvetés, qui passent d'abord pour des faiblesses, révèlent bientôt toute leur puissance, tant il est rare de voir un artiste oser frôler de si près le ridicule pour atteindre à un dégré supérieur de sincérité. Aussi, lorsque l'œuvre s'achève – elle dure quarante minutes – éprouve-t-on le besoin de la réentendre pour apprécier le début à la lumière de la suite.

GÉRARD CONDÉ.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur *le Naufrage du Titanic* à Rennes (*le Monde* du 7 juin), l'année 1931 n'est pas celle de la création de l'œuvre, mais la date de naissance du compositeur.

Philippe Hersant et les jeux de l'ambiguïté

Aztlan, la nouvelle œuvre de Philippe Hersant (né en 1948) commandée par Radio-France, vient d'être créé par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction de Gilbert Amy. D'un seul tenant, il dure une vingtaine de minutes, dans un climat lyrique puissant et cuivré. Ce qui frappe dès l'abord, ce sont les grandes pédales de contrebasses *vigoureusement affirmées*, sur lesquelles la musique semble s'envoler librement. Ce principe de maintenir des centres d'attraction très forts qui mettent en valeur, par contraste, tout ce qui y échappe, est appliqué presque constamment (mais habilement renouvelé). Même la cadence de piano, qui troue l'œuvre comme un brusque rayon de lumière crue, tire sa force de la rupture qu'elle provoque.

Si l'auteur s'ingénie à brouiller la tonalité par le foisonnement de traits indépendants, ce n'est pas tant pour la faire disparaître par conformisme, que pour jouer sur le phénomène d'attraction et de répulsion des sons, par rapport à celui qui est pris comme référence. C'est un phénomène qu'empêche une musique entièrement *consonante ou, à l'opposé*, consciencieusement dissonante.

Philippe Hersant joue de l'orchestre et de cette ambiguïté ménagée avec une maîtrise remarquable. Il est trop tôt pour savoir si la tendance qualifiée hâtivement de néo-romantique – dans laquelle il se range – constitute ou non un progrès durable, mais on peut penser qu'une partition comme celle-là rendra la question moins facile à trancher.

G. C.

Débrouillardise et manichéisme

Dans « Nasdine Hodja au pays du business », cinq Maghrébins, de vingt-cinq-trente ans, fils d'immigrés installés en France, racontent leur jeunesse à Aulnay-sous-Bois lorsque leurs familles *logeaient dans des pavillons* abandonnés – il y avait des arbres et une rivière, – puis la manière dont ils se sont plus ou moins adaptés aux grands ensembles du quartier Mitry de cette banlieue.

A part un qui se laissa accrocher par la drogue mais réussit à s'en sortir, ces Nords-Africains de la deuxième génération se penchent sur leur passé avec humour. Ils n'hésitent pas à confier à Jean-Patrick Lebel les vols, les escroqueries, les combines auxquels ils se sont livrés pour survivre. Ils font preuve d'un optimisme assez surprenant sur leur situation dans la société d'aujourd'hui. Pour agrémenter un reportage *vidéo qui risquait* d'être un peu monotone, le réalisateur assimile ses personnages à un héros de bande dessinée qui fut créé dans *Vaillant*, hebdomadaire de la presse communiste pour la jeunesse : Nasdine Hodja. Le propos est original dans la mesure où il transforme un documentaire en mythologie de la débrouillardise et du triomphe contre les « méchants ». Cela n'évite pourtant pas le manichéisme, et autant les personnages sont attachants lorsqu'ils confient leur vie, autant ils ont l'air emprunté lorsque Jean-Patrick Lebel leur fait jouer leurs souvenirs ou des scènes du présent.

JACQUES SICLIER.

★ Studio 43.

Le monde surréel de Varbanesco

A travers sa peinture, Dimitri Varbanesco (1908-1963) est de *retour à Grenoble où son talent a* mûri : retour définitif en quelque sorte puisque Mme Suzanne Varbanesco vient de donner à la ville une bonne partie de son œuvre, prétexte d'une somptueuse rétrospective. Par les soins de Jacques Antoine Biboud, elle épouse la trajectoire de ce jeune Roumain venu à Grenoble faire son droit et qu'un musée déjà d'avant-garde et son conservateur Andry Farcy ont initié à l'art moderne.

Hanté par la tradition de la Dacie hyperboréenne, Varbanesco se crée une mythologie personnelle assez voisine du surréalisme. C'est la confusion des règnes dans un monde onirique et cruel. La forêt se met en marche, les sacrificateurs à têtes d'oiseaux font la loi. Un bestiaire fabuleux est régenté par les chevaux, les taureaux, les rapaces. A l'Espace Achard, *le message est transmis* par une plume, un pinceau, un burin infaillibles, car l'artiste s'est mis à la gravure avec un égal bonheur.

Peu à peu, la facture se modifie, la composition se fragmente en triangles aux arêtes coupantes. Tout est lutte, ce qui n'empêche pas les instants pacifiés, les panoramas ensoleillés. Au cours des dernières années, les masses se fondent dans la lumière, dans un chatoiement de couleurs, comme les souches déchiquetées dans l'eau. Mais les mythes persistent. L'ultime toile, *la Dernière Chevauchée*, le confirme.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Espace Achard, hôtel de ville* de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain. Jusqu'au 22 juin.

« NUIT D'IVRESSE », par Josiane Balasko et Michel Blanc

Tant qu'il y a la santé

Un bistrot lugubre près d'une gare, la nuit. Un pochard cafardeux en smoking, présentateur de jeu télévisé, essaie de draguer une taularde permissionnaire... On pourrait croire à un mélo épais, à une soupe naturaliste façon off-off- Broadway années 60. On pourrait le croire si le spectacle ne se donnait au Splendid, si l'auteur n'était pas Josiane Balasko, qui l'a mis en scène et le joue avec Michel Blanc et Jean-François Derec en garçon de café pas très classe.

Donc, aucune ambiguïté. Le public vient de confiance, pour rire. Il rit aux bons mots comme à la muflerie des minables héros, à leurs ratages, à l'accumulation de malheurs qui s'abattent sur eux, sans même une fin heureuse : le présentateur quitté par sa maîtresse, viré de son travail, a emmené chez lui la taularde. Trop ivre pour lui rendre hommage, il lui a promis le mariage. Dur réveil. Bonne fille, elle s'en va passer le reste de sa permission à Dieppe, chez sa sœur, avec pour horizon, au moment de sa sortie, une place de vendeuse dans un magazin de chaussures.

De quoi sangloter, si Josiane Balasko n'empoignait la situation avec une saine innocence, vigoureuse et rafraîchissante. Si Michel Blanc ne portait son personnage de gringalet frimeur vers un humour tendu qui, avec un coup de pouce de démesure, le rapprocherait de Woody Allen. Lui et Josiane Balasko offrent seulement à leur public le reflet de types bien français, traditionnels, l'éternel gavroche un peu maquereau et très sentimental, la pute généreuse et bonne ménagère. Des braves gens comme on en voyait dans le cinéma d'avant-guerre, au temps où Gabin portait la casquette prolo et où Viviane Romance faisait le trottoir.

Il y a quelque chose de vraiment chaleureux dans les personnages de Josiane Balasko et de Michel Blanc, une propension à copiner avec les autres. Seuls critères : ceux du cœur. Ils sont fantastiquement sympathiques. Leur succès populaire vient de là, et en définitive, c'est rassurant.

COLETTE GODARD.

★ *Splendid Saint-Martin, 21 heures.*

LE PROJET DE LOI SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Des socialistes s'impatientent...

En mars, M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, présentait en grande pompe à la presse un projet de loi sur l'emploi du français en France (*le Monde* du 7 mars), destiné à remplacer la loi Bas-Lauriol de décembre 1975 sur le même sujet ; celle-ci, en effet, n'a jamais été vraiment appliquée en dépit des quelques procès gagnés, en s'appuyant sur ce texte, par l'Association générale des usagers de la langue française (AGULF) (1), qui poursuivait des entreprises privées ou d'Etat pour emploi abusif ou exclusif de l'anglais en France.

En même temps que le projet Sarre s'élaborait au Commissariat général de la langue française, un autre projet de loi, dont on laissait entendre, à l'Elysée, ces derniers mois, qu'il pourrait finalement être articulé avec la proposition de M. Sarre. Les deux textes ont au reste pour but, un peu comme la loi 101 au Québec, de faire en sorte que « *en France, toute personne ne parlant que le français ne soit pas lésée par des programmes, prospectus, affiches, publicités, enseignes, etc., uniquement rédigés en langue étrangère, généralement l'anglais* ». La francisation ou la traduction seraient rendues obligatoires au terme de la loi projetée.

Ces dispositions, comme celles, un peu comparables, de la loi de 1975, qui se heurtèrent à l'opposition de l'administration à l'époque de M. Barre, semblent avoir suscité quelques réticences dans l'entourage de M. Fabius. En tout cas, au Parti socialiste, certains cadres ou simples militants, partisans du projet Sarre, avouent aujourd'hui leur mécontentement devant ce qu'ils appellent le « barrage » de Matignon.

Ainsi, M. Pierre Bercis, président de Droits socialistes de l'homme (DSH), organisation proche du PS, vient d'envoyer au premier ministre une lettre où il exprime la « *profonde inquiétude* », de DSH devant « *le retard important dans l'inscription de l'ordre du jour au Parlement* » du projet de loi sur la langue française.

Se défendant de tout « *chauvinisme* » et invoquant « *le droit de vivre dans sa culture en France* », M. Bercis constate, avec « *amertume* », « *l'absence d'actes du gouvernement en ce domaine* ». Le président de DSH envisage, si rien n'est fait au niveau officiel, de lancer une « *campagne adéquate* » (en faveur du projet de loi) » car, selon lui, « *on en est maintenant à la limite de l'acceptable* » en matière d'atteintes au droit des francophones à *n'employer que le français en* France.

En dernier ressort, M. Jean-Louis Masson, député de la Moselle (RPR), vient de déposer une proposition de loi « *tendant à renforcer la protection de la langue française* ». M. Masson cité notamment la vente d'un programme tout en anglais à l'Opéra de Paris lors de la présentation d'un ballet néerlandais. L'Opéra a été condamné à une amende de... 100 francs pour cette contravention à la loi de 1975.

J.-P. PÉRONCEL HUGOZ.

★ AGULF, 65, boulevard des Invalides, 75007 Paris. Tél. : (1) 556-89-05.

هكذا من الأصل

Plus de mille services télématiques disponibles

Le sait-on vraiment ? La France, avec ses quelque huit cent mille terminaux vidéotex en service, occupe, aujourd'hui, le premier rang dans le monde, loin devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et le Japon. Un parc qui doublera d'ici à la fin de l'année ; plus de mille services opérationnels (et il s'en crée deux nouveaux chaque jour) ; environ huit millions d'appels par mois enregistrés à la fin de 1984, dont cinq millions pour d'autres services que celui de l'annuaire électronique ; enfin, cinq mille emplois créés.

« Nous n'en sommes, pourtant, qu'à la phase de démarrage », a déclaré, jeudi 6 juin, lors d'une conférence de presse, M. Jean-Pierre Masclet, président de l'Association française de télématique (AFTEL) (1), *en présentant* les résultats d'une étude sur « les marchés vidéotex » engagée par son association. L'AFTEL, fondée en 1980, compte quatre-vingt-dix sociétés ; quinze ont leur siège situé hors de la région parisienne.

L'enquête de l'AFTEL, réalisée en mai auprès des responsables de cent cinquante et un services vidéotex – représentant environ les trois quarts du trafic vidéotex français, – a porté sur les programmes et non sur les serveurs, a précisé M. François de Valence, vice-président de l'AFTEL. Les données qui en résultent, a-t-il dit, permettent de se faire une idée des tendances et des évolutions de ce marché. Il faut toutefois les *examiner avec une certaine* prudence : beaucoup d'entreprises ne sont pas capables, aujourd'hui encore, estime l'AFTEL, d'évaluer exactement le flux de leur service vidéotex ; d'autre part, les chiffres de ce secteur évoluant très rapidement (tous les deux mois actuellement), il est difficile d'en donner une estimation bien arrêtée.

Neuf domaines d'activité ont été passés au crible (2). Ce sont la presse et les services d'information (25 %), les banques (20 %) et les collectivités locales (18 %) qui occupent la plus grosse part du marché. L'étude montre également qu'une forte majorité de services ont moins de deux ans : 3 % à 10 % se sont ouverts entre 1980 et 1982, alors que le taux est brutalement passé à plus de 20 % en 1983, pour dépasser 35 % en 1984. Il apparaît, d'autre part, que plus des deux tiers de ces services sont autonomes et qu'ils ont été créés indépendamment d'une application téléinformatique existante.

Parmi les trois *« types »* de services proposés, l'enquête de l'AFTEL révèle que la faveur des utilisateurs (44 %) va à l'utilisation cumulée de l'information et de la transaction, plutôt qu'à la messagerie (15 %). Les services sont accessibles au public en moyenne vingt et une heure par jour, et plus de 80 % d'entre-eux le sont dans toute la France. Le nombre d'appels quotidiens est en moyenne de mille sept cents, sa progression ayant été, tous services confondus, de 151 % en un an.

Enfin, les résultats de l'enquête font ressortir une autre donnée importante : 34 % des services déclarent avoir fait l'objet de tentatives de piratage. Une autre étude tentera d'en déterminer la nature et les auteurs.

ANITA RIND.

(1) AFTEL ; 131, avenue de Wagram, 75847 Paris CEDEX 17. Tél. : 763-12-50 (poste 4890).

(2) Les secteurs étudiés sont : les banques, les assurances, les collectivités locales et les chambres de commerce, la presse et les services d'information, les industries, les transports, la vente par correspondance (distribution), les jeux, divers.

LE RAPPORT BREDIN

M. Cluzel réclame un débat au Parlement

M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier, rapporteur des budgets de la communication audiovisuelle et de l'information au Sénat, a déploré, jeudi 6 juin, que le rapport Bredin *« confirme le dogme de l'infaillibilité du service public de l'audiovisuel »* et ne laisse pas *« le secteur privé s'inventer tout seul »*. Il a cependant qualifié de *« bon travail honnête »* ledit rapport consacré au lancement d'une ou plusieurs chaînes de télévision privées et s'est même félicité que celui-ci se fasse l'écho de propositions *« faites depuis 1978 par la commission des finances du Sénat pour améliorer la gestion du service public développer la création et servir la culture française »*.

Ces appréciations ont été portées à l'issue d'un colloque organisé sous l'égide d'Eurolink, au Sénat, sous la présidence de M. Cluzel. Le thème, « L'audiovisuel et la publicité », a permis à des annonceurs, tels MM. Jacques Bille et Alain Grange-Cabane, de confronter leurs points de vue avec des spécialistes de la communication – MM. Roger Bouzinac, Gabriel de Broglie, Gérard Théry, Jean-Marie Cavada et Gérard Le Fébure, – en passant par le *« bilan d'une expérience »* dressé par M. Jean-Marie Rausch, sénateur, maire de Metz.

Mais l'idée-force qu'aura retenue l'assistance – d'ailleurs clairsemée – revient à M. Cluzel, pour qui *« le moment est venu pour le gouvernement de dissiper les ombres »* au sujet du rapport Bredin. Selon lui, le rôle de l'Etat devrait se limiter à *« dégager un espace vital pour les télévisions privées »* et *« déterminer et faire respecter des règles du jeu simples, tant pour le public que pour le privé »*. *« La parole ne doit pas être monopolisée par le gouvernement*, a conclu M. Cluzel, *un débat doit s'engager dans la seule enceinte qui convienne : le Parlement. »*.

C. D.

● *Toulon sera câblé.* – Le conseil municipal de Toulon (Var) a adopté le 7 juin, à une large majorité, le principe de la réalisation du câblage de la ville et de la commune voisine de La Valette. Ce réseau de télédistribution mettra dans un premier temps à la disposition des abonnés quinze canaux de télévision, nombre qui pourra ultérieurement passer à trente. Les abonnés pourront ainsi capter entre autres une chaîne italienne, une chaîne anglaise (*peut-être la BBC*) *et* RTL. Une première tranche de 30000 prises raccordables sera réalisée avant 1987, et le prix de l'abonnement mensuel sera d'environ 107 F hors taxes.

● *A propos du recouvrement de la redevance.* – Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication tient à faire savoir que, contrairement à certaines rumeurs, le taux de recouvrement de la redevance est de 94 % auprès de quelque 18 millions de possesseurs de téléviseurs, ce qui représente environ 7 milliards de francs. Mais, reconnaît-on, la collecte de la taxe est un phénomène saisonnier qui se répercute dans le calendrier du reversement aux *sociétés de programmes, entraînant* certaines difficultés de trésorerie. Autre circonstance qui a pu prêter à confusion : les services du budget ont eu, cette année, tendance à « surestimer » le taux de recouvrement légèrement au-delà de 94 %, ce qui a pu amener certains à craindre qu'il puisse y avoir à la fin de cette année un manque à gagner de 200 à 300 millions de francs. En revanche, il est exact que la redevance magnétoscope est mal acceptée par les usagers, avec un taux de fraude de 40 %.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE SATAN, Arcane (338-19-70), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, A Déjazet (887-97-34), sam. 22 h 30 ; dim. 19 h.

JOURNAL D'ANNE FRANCK, Mogador (285-28-80), sam., 21 h ; dim., 16 h 30.

BORIS VIAN, Mairie du XVII[e] (293-35-17), sam., dim., 20 h 45.

ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE, Vinaigriers (245-45-54), dim., 20 h.

☛ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Samedi 8 juin

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. à 19 h 30 : Un bal masqué.

☛ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. à 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; sam., dim. à 20 h 30 : Feydeau : comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).

☛ CHAILLOT (727-81-15) : Théâtre Gémier, dim. 15 h. : Mille francs de récompense.

☛ ODÉON (325-70-32), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☛ TEP (364-80-80) : sam., 20 h 30 : Turbulence.

BEAUBOURG (277-12-33) Débats-rencontres-musée : sam. de 9 h 30 à 18 h : La vidéo pour quoi faire ? ; 20 h 30 : Culture africaine (Spectacle) ; Cinéma-Vidéo : sam., dim., nouveaux films BPI : 13 h, Carolyn Carlson, de E. Cloué ; 16 h, les Hommes du président, de P. Rufing ; 19 h, les Tribulations de saint Antoine, de T. Zéno ; sam., dim. à 15 h : Peintres et cinéastes des années 20 ; 18 h, Barbara Hammer.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. à 20 h 45 : Basler Ballet ; sam. à 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. à 20 h 30 : dim. 17 h : 50 ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs ; P. Calligaris ; S. Guerault).

Les autres salles

☛ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre ; sam. 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux.

AMERICAN CENTER (335-21-50), sam., dim. 21 h : Red House (dern.).

☛ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☛ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☛ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : En attendant Godot.

AUDITORIUM DU XIII[e] (586-84-15), sam. 20 h 30 : Léonie est en avance (dern.).

☛ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☛ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim 16 h : le Paradis sur terre.

☛ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : la Machine infernale ; La Galerie, sam. 20 h 30 : Délicate balance (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☛ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☛ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), sam. 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☛ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☛ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

☛ DIX-HUIT THÉÂTRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Play Strindberg.

☛ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), sam. 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☛ ÉPICERIE (724-14-16), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; sam. 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h : Chez Pierrot.

☛ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Shame (la Honte).

☛ ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 20 h 30 : Que la terre est basse (dern.).

☛ ESSAION (278-46-42), sam. I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera. II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition ; 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher...

☛ FONTAINE (874-82-34), sam. 17 h et 21 h : Triple mixte.

☛ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Love.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☛ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

LIERRE-THÉÂTRE (586-55-87), sam. 21 h : Abye-Djessima.

☛ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dern.) ; 20 h : C'est rigolo ; 22 h 30 : les Contes de Chelm. II. 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Créanciers.

☛ MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche (dern.).

☛ MARIE-STUART (508-17-80), sam. 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie *d'une femme avec « le mort » (dern.)* ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Le journal d'Anne Franck.

☛ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle sam. 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☛ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme ; II. sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

LE PROLOGUE (575-33-15), sam. 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; dim. 20 h : Petite Suite pour femme solo.

☛ QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam., dim. 21 h : En direct (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), sam. 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : *De si tendres liens.*

☛ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h : la Vie du gars qui naît. – II. sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam. 16 h : Herculanum Express.

☛ TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : Du dac au dac.

☛ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres : sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☛ THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Animal de l'aube.

☛ TH. DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☛ THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☛ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Triomphe de l'amour. Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Voyage *sans fin.*

☛ THÉÂTRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (874-70-56), sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

☛ LE TINTAMARRE (887-33-82), sam. 20 h 15 et 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☛ TOURTOUR (887-82-48), sam. 16 h : Tac (dern.) ; 20 h 30 : Logomachie ; 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), sam., dim. 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 20 h : Obé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle).

TROU NOIR (578-84-29), sam., dim., 21 h : Sarcloret, P. Meige.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) sam. 18 h 30, dim. 15 h : Les barbares.

CAFÉ DE LA DANSE (357-05-35), sam. 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Livre des sept scènes + C[ie] Atlani (dern.).

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), sam. 20 h 30, Dim. 16 h : Carmen.

THÉÂTRE DU JARDIN (745-23-72), sam. 20h 30, dim. : Camisa Verde E Branco.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), sam. 20 h : Turandot.

Les concerts

SAMEDI 8 JUIN

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Bonnin (Bach, Scarlatti, Solotarev...).

18 Théâtre, 16 h 30 : N. Tamestit, P. Bouyer (Beethoven, Franck, Stravinsky).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : N.-L. Wright (J.-C. Bach, Mendelssohn, Hindemith...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

La Table Verte, 22 h : S. Demoul, I. Veyrier, Ch. Roca (Brahms, Berger, Zemlinsky...)

Lucernaire, 20 h : P. Le Bosco (Villa-Lobos, Ponce, Murail).

Crypte Sainte-Agnès, 21 h : Ensemble Erwartung, dir. B. Desgraupes (Schoenberg).

DIMANCHE 9 JUIN

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de guitares de Paris (Phalèse, Mozart, Bach...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 8.

Orangerie de Bagatelle, 15 h : B. Eidy (Chopin).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 19 h : Ensemble Sotto Voce, Ensemble instrumental baroque, dir. H. Ribeiro de Magalaes (Schütz, Buxtehude, Telemann).

Eglise américaine, 11 h : Tift County Circus.

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal J.-P. Lore (Monteverdi, Haydn, Schubert...).

Salle Pleyel, 20 h : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm. Chœur de l'orchestre de Paris, chef de chœur : A. Oldham (Mozart).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor A. Berg (Beethoven, Mozart).

Lucernaire, 20 h : Ensemble instrumental H. S. XXI (*Leibowitz, Lenot, Riffaud...*).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, sam., P. Sellin, J. Petters Swing Band.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim. : 20 h 30, J. Querlier Nonet.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), sam. 21 h : Ph. Petit, B. Wilem + Cy.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : sam. : R. Elig, dim. : H. Gulbay, 0 h 30 : sam. : Worthy Funks, lun. : J. Irvin.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC'HALLES (261-96-20) dim., 22 h : : P. Purvis, J. Ackerman.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim., 23 h : J.-Ch. Capon, R. Galliano, Ph. Mace.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : J. Quetters Swing Band (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : Trio Ch. Vander.



Paris / programmes

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 8 JUIN

17 h, l'*Empreinte* du dieu, de L. Moguy ; Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 19 h 15, Impiegati de P. Avati ; 21 h 15, Crossover dreams, de L. Ichaso.

DIMANCHE 9 JUIN

15 h, Café de Paris, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 17 h, Cette vieille canaille, de A. Litvak ; *Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs)* : 19 h, les Montagnes bleues, de E. Chenguelaia ; 21 h, Desperately seeking Susan, de S. Seidelman.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 8 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 17 h, The Young Mister Pitt, de C. Reed : Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Furtivos, de J.-L. Boreau ; 21 h, Cria Cuervos, de C. Saura.

DIMANCHE 9 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, la Vie privée de Henry VIII, d'A. Korda ; 17 h, la Vie privée de Don Juan, d'A. Korda ; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Canciones para despues de una guerra, de B. M. Patino ; 21 h, El Desencanto, de J. Chavarri.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : Olympic petite salle, 14e (544-43-14) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., *v.o.*) : *Vendôme*, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BORN TO BE BAD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ELIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

LES ENFANTS (Fr.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, *8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Boulevard*, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : *14-Juillet* Parnasse, *6e (326-58-00)*.

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) : *Elysées Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)* ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex 12e (236-83-93) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC *Montparnasse, 6e (574-94-94)* ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e *(387-35-43)* ; *UCG Biarritz, 8e* (562-20-40) ; *UCG* Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : *Calypso, 17e (380-30-11)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, *14e* (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) : Paris Ciné, 10e (770-21-71) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROCK, ROCK, ROCK (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Gambetta, 20e (636-10-96)*.

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 18e (563-16-16) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; *Reflet* Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU *HAREM* D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Rex, 2e (236-84-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e *(331-56-86)* ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOIFFÉ, film indien de Guru Dutt (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; *Delta, 9e (878-02-18)* ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, film brésilien d'Hector Babenco (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ENFER EN QUATRIÈME VITESSE, film américain d'Antony M. Dawson (V.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnoss, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ESCALIER C, film français de Jean-Charles Tacchella : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

STARFIGHTER, film américain, de Nick Castel (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount, Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE, film français de Mosco : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Y A PAS LE FEU, film français de Richard Balducci : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

Radio-Télévision

Samedi 8 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. F. Dupont-Midy : « la Dernière Haie », avec Yvon Sarray et Marcel Vercruysse.
Un ex-entraîneur, exclu des milieux hippiques, est condamné pour complicité de meurtre. Mais il revient sur ses déclarations et innocente son complice. Pour quelle mystérieuse raison ?

22 h 10 Internationaux de tennis à Roland-Garros.

22 h 20 Droit de réponse : *Ces princes qui nous gouvernent.*
Sur le thème « Le pouvoir des ministres », avec MM. Jean Le Garrec, Alain Peyrefitte, Régis Debray, René Monory, Bernard Stasi, Robert Fossaert, Pierre Racine.

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 50 Football : finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes : PSG-Monaco.

21 h 55 Magazine : les enfants du rock.
Rockline, avec Nick Heyward, Big Sound Authority, Dead or Alive, Howard Jones, King, Phil Collins...

23 h Histoires courtes.
« La Boule idéale », de J. Dimier ; « Au-delà de minuit », de P. Barletta.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.

23 h 5 La vie de château.
J.-C. Brialy reçoit R. Renucci, M. Renaud, J.-L. et M.-C. Barrault et Y. Gaudeau.

23 h 35 Musiclub.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 33, Paris-Kiosque ; 18 h 53, Atout pic ; 18 h 58, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, La science amusante.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Rearview mirror (SOS otages) ; 22 h 10, Le radeau d'Olivier ; 22 h 55, Warning, film de G. Clark ; 0 h 25, Gorky Park, film de M. Apted ; 2 h 30, La Flambeuse, film de R. Winberg ; 4 h 5, show Josiane Balasko ; 4 h 55, L'homme blessé, film de P. Chéreau.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « Innocentes manies », de G. Foissy. Avec M. Barbulée, C. Hubeau, V. Grass, précédé d'un entretien avec l'auteur.

22 h 10 Démarches avec... Yann Moulier.

22 h 30 Musique : Divergence (Clavicord and Co, one-woman-show d'Annette Sachs).

0 h Clair de nuit : rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Léonore III* (ouverture en ut majeur), *Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol majeur « l'Empereur »*, de Beethoven ; *Symphonie n° 5 en mi mineur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. M. Jansons, sol. G. Scholow, piano.

23 h *Les soirées de France-Musique* : le club des archives : Pierre Fournier.

Dimanche 9 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Journal.
9 h Émission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Avec la communauté des sourds et malentendants de Saint-Etienne (*Loire*). *Préd. Père André Belmonte.*
12 h 2 Midi Presse.
Invité : M. Charles Hernu, ministre de la défense.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche.
15 h 30 Tiercé à Chantilly.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Guerre et paix.
19 h Sept sur sept.
Avec Mme D. Bombardier, journaliste québécoise, romancière.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Rideau déchiré.
Film américain d'A. Hitchcock (1966), avec P. Newman, J. Andrews, L. Kedrova, H. Feimy...
Un physicien nucléaire américain passe brusquement de Copenhague à Berlin-Est. Sa fiancée le suit derrière le rideau de fer.
22 h 40 Sports dimanche soir.
23 h 40 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Secret diplomatique.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Feuilleton : Et la vie continue.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto sportif.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Buenos-Aires - Puerto Monte (Chili).
21 h 30 Documentaire : La splendeur des Moghols.
Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon.
N° 1. Le jardin des délices.
22 h 15 Magazine : Désirs des arts.
22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril : les instruments de musique.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Debout les enfants.
10 h Mosaïque.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 40).
15 h 15 Opéra : Lucia di Lammermoor.
En trois actes de G. Donizetti, d'après le livret de Salvatore Cammarano, par l'Orchestre de la radio-télévision suisse-romande, et les chœurs du Grand Théâtre, mise en scène et décors Pier Luigi Pizzi. Avec L. Miller, J. Anderson, P. Dvorsky...
Sur les terres du château de Ravenswood dans le district de Lammermoor en Ecosse. Normanno ordonne à ses gens de fouiller les alentours pour retrouver la trace d'un mystérieux inconnu...
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Laissez passer la chanson.
Spécial Charles Trénet.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Lucrèce Borgia.
Film français d'A. Gance (1935), avec E. Feuillère, G. Gabrio, R. Karl, M. Escande, A. Clariond, J. Dumesnil, A. Artaud, J. Day. (N.).
A la fin du quinzième siècle, César Borgia, fils du pape Alexandre VI, veut conquérir l'Italie et force sa sœur Lucrèce à servir ses intrigues politiques et autres.
0 h Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Musicourt 1982 ; 8 h 10, Cabou Cadin (et à 14 h 25) ; 9 h 5, gym à gym ; 9 h 15, Lola, une femme allemande, film de R.W. Fassbinder ; 11 h 10, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ, film de J. Yanne ; 13 h 5, Reilly, l'as des espions ; 13 h 55, Série : l'Hôtel en folie ; 15 h 55, Superstars ; 16 h 10, Hill Street Blues ; 17 h, Stock-chocs : Serge Lama - Thierry le Luron ; 18 h, Le quart d'heure américain, film de P. Galland et G. Jugnot ; 21 h, Le Battant, film d'A. Delon ; 23 h 5, Rue du cinéma : Amérique-Babylone ; 0 h, To be or not to be, film de E. Lubitsch ; 1 h 35, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? film de C. Serreau.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous, avec Christian Chabanis ; 7 h 45, Dits et récits : un conte letton ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h, Messe à Saint-Maxime d'Antony ; 11 h, Mémoires de captivité ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : les noces catalanes (Barcelone-Paris. 1870-1970) à Artcurial ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, « L'ambassade », de S. Mrozek. Avec L. Terzieff, P. de Boysson, P. Laudenbach... ; 16 h 25, La tasse de thé : l'Année de l'Inde ; rencontre avec Claude Piéplu ; à 17 h 45, histoire-actualité : les manuscrits de la mer Morte à Paris ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : « la Rose pourpre du Caire » ; 20 h, Musique : le son de chose (Jean-Loup Tournier).

20 h 30 Atelier de création radiophonique : tout sur BB (bière belge).

22 h 30 Musique : Festival d'Evian.

0 h Clair de nuit : chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Jascha Horenstein ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5, Cantate : « Pour le premier dimanche après la Trinité » : BWV 39 de Bach ; 10 h, Les voyages musicaux du docteur Burney : œuvres d'Arbeau, Jacquet de Laguerre, Pignolet de Monteclair, Rameau, Devienne, Tapray, Courbois, Haydn... ; 12 h 5, *Magazine international* ; *14 h 4*, Disques compacts : œuvres de Pergolèse, Magnard, Auric, Milhaud, Jommelli, Mozart, Chostakovitch ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Rencontres, correspondances, affinités musicales en harmonie avec Paul Eluard, par Bernard Bonaldi, directeur du Festival estival de Paris ; 19 h 5, Jazz vivant : les pianistes Paul Bley, Ran Blake, David Lopato ; 20 h 4, Avant-concert.

20 h 30 Concert : *Concerto pour piano et orchestre en la mineur*, de Schumann ; *Symphonie n° 6 en si mineur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan ; sol. : K. Zimerman, piano.

23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris, à propos de la parution des « *Ecrits de Berg* », à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 3 JUIN

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Une sale affaire*, d'A. Bonnot ; 22 h 10, Etoiles et toiles ; 23 h, Journal ; 23 h 25, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Opéra : *Apollon et Hyacinthe*, de Mozart ; 22 h 15, Plaisir du théâtre ; 23 h, Journal.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Jamais le dimanche*, de Jules Dassin ; 22 h 10, Journal ; 22 h 35, Thalassa ; 23 h 20, État des lieux ; 23 h 25, Prélude à la nuit.

UNE EXPÉRIENCE THÉÂTRALE RÉUSSIE

L'autre feuilleton de Chateauvallon

AU moment où les organismes culturels, grands et petits, se replient sur eux-mêmes, s'arc-boutent pour résister aux tempêtes politiciennes et subir sans mourir les budgets de la rigueur, Denis Guénoun, qui dirige une compagnie indépendante, tente, près de Toulon, une expérience ambitieuse avec le Centre d'action culturelle de Chateauvallon, fondé et dirigé depuis vingt ans par Gérard Paquet.

Ils préparent ensemble une épopée grandiose – en trois parties, avec cent cinquante comédiens, – *le Printemps*, qui raconte la Renaissance : les débuts de notre monde moderne, la découverte de la terre et du ciel. Le budget du spectacle atteint 10 millions de francs, mais la compagnie et le Centre sont largement subventionnés par l'Etat et les collectivités locales.

Il y a trois ans, Denis Guénoun a présenté à Chateauvallon, avec succès, *le Chapeau de paille d'Italie*. Puis, en coproduction avec le Centre, un spectacle – déjà du genre grandiose – *l'Enéide*. Les salles sont pleines, les spectateurs enchantés (1). Gérard Paquet propose à Denis Guénoun de développer leur collaboration. Le Centre de Chateauvallon, c'est d'abord un théâtre en plein air pour festival d'été – le jazz jusqu'en 1975, la danse à partir de 1977. En revanche, jusqu'à présent les activités théâtrales permanentes n'étaient pas fidèlement suivies.

Accusé à la fois d'élitisme et d'éclectisme, Gérard Paquet va trouver en Denis Guénoun quelqu'un qui répond à ses exigences artistiques et qui, un peu à la manière du Théâtre du Soleil, établit un contact chaleureux entre la scène et la salle. Homme de gauche, il a obtenu l'appui de la « gauche enseignante », comme c'est normal, et, comme ça l'est moins, de la municipalité de Toulon, qui est de droite. Car si, administrativement, Chateauvallon dépend d'Ollioules, c'est Toulon et ses 180 000 habitants (plus de 400 000 dans l'agglomération) qui fournissent la majeure partie des spectateurs et des subsides.

Dès son arrivée, Denis Guénoun s'est senti chez lui à Toulon, où il a fait son service militaire. Il y a trouvé une famille d'esprit qu'il connaît bien, des pieds-noirs, comme lui. Son succès s'explique par cette connivence presque filiale, son charisme personnel, la qualité de son travail et un élément conjoncturel, mais essentiel : Denis Guénoun est survenu à point nommé, alors que les élus cherchaient à relancer le prestige de la région, frappée de plein fouet par la crise.

Toulon finance un festival de musique, « *qui tient son rôle* », un musée important, un théâtre municipal qui accueille les tournées, les chanteurs à la mode, et produit quelques spectacles lyriques dont il est urgent d'améliorer la qualité. On parle d'une salle style Palais des congrès, d'un aménagement du centre-ville, laissé à l'abandon...



C'est dans ce contexte qu'est arrivé Denis Guénoun dont les élus ont apprécié le charme et les qualités. « *Il ne se contente pas de se tourner vers nous et de nous demander de l'argent* », dit François Trucy, premier adjoint au maire, chargé des finances, et la ville ne lui a pas marchandé son appui. Les Chantiers navals lui donnent la charpente de l'immense décor pour le *Printemps*. *Var-Matin*, le quotidien le plus important de la région, pratiquement le seul, soutient son travail, régulièrement suivi par Alain Perrier, journaliste économique qui se bat pour que Chateauvallon ne soit pas « *réservé à la consommation estivale* ». Les agences de voyage proposent un forfait week-end au bord de la mer et une représentation du *Printemps* (du 5 juillet au 17 août). Le soleil et la Méditerranée ne suffisent plus aux touristes...

Michel Pezet, président socialiste du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, mise, lui aussi, sur Chateauvallon et compte sur un effet d'entraînement, au-delà des grandes opérations comme les festivals d'Aix, d'Avignon, d'Orange ou les Ballets de Marseille : « *Nous créons ainsi*, explique-t-il, *des emplois culturels. L'investissement est minime. Avec 500 000 francs nous avons aidé un atelier de décors régional. Son carnet de commandes est plein : il va falloir en créer un second.* »

Evidemment, les petites troupes installées depuis longtemps dans la région voient d'un mauvais œil l'importance prise par Denis Guénoun. Mais celui-ci apporte une qualité de travail reconnue et il a su focaliser les énergies à un moment où la culture est considérée comme une « industrie porteuse ». « *Aux élus de se montrer à la hauteur* », dit François Trucy. « *Nous voulons prouver que nous sommes capables de...* », dit Michel Pezet.

COLETTE GODARD.

(1) Le spectacle a fait l'objet d'un film pour FR 3, qui doit être projeté à Marseille, et dans la région, sous l'impulsion de M. Marc Sarrabezolles, président du colloque international « Virgile au vingtième siècle », qui a eu lieu au mois de janvier.

BRETAGNE

RENNES : *du courant pour les pauvres*

La délégation d'Ille-et-Vilaine du Secours catholique attire l'attention sur les dettes d'électricité qui se multiplient pour cause de chômage ou de maladie. Elle fait deux propositions :

– Création d'une nouvelle catégorie dans l'échelle des tarifs préférentiels afin de fournir aux personnes en difficulté le courant à son coût de fabrication et non à son coût de revient ;

– Dans le cas d'un dépôt de bilan d'une entreprise familiale, séparation des dépenses de consommation d'énergie pour l'activité commerciale ou artisanale et pour l'usage domestique du ménage.

A l'intention de sept mille familles en état de « pauvreté absolue » dans le département, le Secours catholique demande aussi que soit créé un fonds de solidarité qui serait alimenté par les salariés EDF-GDF acceptant de « *verser un certain pourcentage (10 à 20 %) des bénéfices qu'ils obtiennent sur leurs consommations personnelles d'énergie* ».

SAINT-BRIEUC. – A Pleubian, dans les Côtes-du-Nord, est né en 1962 le premier centre de recherches appliquées en algologie : douze personnes, dont quatre scientifiques et deux techniciens, plus les équipes de chercheurs de passage, y travaillent ; des entreprises sont venues s'installer près du centre : Naturalgue (diététique), Armor Algue (créé avec l'épargne locale), qui assure diverses transformations pour la cosmétologie, la parapharmacie, la thalassothérapie ou les amendements agricoles.

Le hasard des recherches a fait découvrir récemment que l'algue verte, incorporée à l'alimentation des poules, donne des œufs au jaune mieux coloré, et d'une meilleure qualité gustative. Une usine de production de L'aviculteur breton, qui a investi 6 millions de francs dans ce projet, a été inaugurée à la fin mai et « exploitera » les œufs de Pleubian.

CENTRE

ORLÉANS : *un passeport-loisirs*

Les châteaux de la Loire et les richesses artistiques de la région du Centre sont rendus encore plus accessibles grâce à un « passeport-loisirs » mis au point par le conseil régional et le Crédit agricole. La présentation de ce passeport permet d'obtenir une réduction de 25 à 40 % dans une cinquantaine de châteaux et de musées, les festivals de la région, une centaine de salles de cinéma le dimanche et surtout au cinémobile, une salle d'art et d'essais ambulante qui parcourt les routes de la région.

Ce passeport vendu avec un badge se présente sous la forme d'un livret et il contient la liste des lieux de visite et des manifestations avec les renseignements pratiques correspondants. Il est vendu 100 francs pour un an, 50 francs pour un mois dans les syndicats d'initiative, au siège des comités départementaux du tourisme et dans les 800 agences du Crédit agricole de la région.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON. – Une convention instituant la « Communauté de travail du Jura » a été signée le 3 mai 1985 à Delemont, en Suisse, entre le conseil régional de Franche-Comté et les représentants des quatre cantons suisses frontaliers : Berne, Vaud, Neuchâtel, Jura. Il s'agit d'instaurer une coopération privilégiée dans différents domaines tels que l'économie et l'emploi, les liaisons routières et ferroviaires, la culture, l'éducation, le tourisme, l'aménagement du territoire et l'environnement. On envisage aussi la possibilité pour un frontalier de consulter un médecin dans le pays de son choix sans perdre le bénéfice de sa couverture sociale.

Cet accord s'inscrit dans la politique de coopération étrangère développée par la Franche-Comté en direction de différentes régions d'Europe comme le Val d'Aoste (Italie), l'Emsland (RFA) ou la région de Saragosse (Espagne).

ILE-DE-FRANCE

CRÉTEIL. – Cent jeunes viennent de commencer la réhabilitation du « fort de Champigny » à Chennevières (Val-de-Marne) dans le cadre des travaux d'utilité collective. Ils participeront ensuite, à partir du 21 juin, aux animations estivales prévues dans le cadre de « Fêtes et forts ».

Les « tucistes » sont partagés en plusieurs ateliers et encadrés par quatre associations : Loisirs-Culture, Jeunes-Madras, Rempart, et Animation 94.

Achevé en 1878, le fort de Champigny a été longtemps laissé à l'abandon. Inscrit depuis 1979 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, il est un des mieux conservés de la région parisienne.

En septembre prochain, le fort 3 devrait être transformé en un lieu de promenade enfin accessible et agréable.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

NIMES : *« démunicipalisation »*

2 200 titulaires et 600 vacataires : les services municipaux à Nîmes (130 000 habitants) disposent, selon l'équipe Bousquet élue en 1983, d'effectifs pléthoriques. D'où la décision votée récemment de privatiser progressivement six services, notamment les cantines scolaires et l'assainissement. L'opération devrait concerner un millier de salariés de la ville d'ici au mois de juin. L'objectif est de rationaliser la gestion municipale à l'heure où les nombreux et ambitieux projets de la Ville nécessitent le dégagement rapide de sommes importantes.

Réaction globalement négative des syndicats. A la CGT, la condamnation est ferme et sans appel. La CFDT proteste elle aussi, mais insiste sur l'absence de consultations de l'ensemble du personnel. Côté FO et autonomes, on conteste le principe, mais, dans la pratique, on négocie.

PERPIGNAN. – Le conseil général des Pyrénées-Orientales envisage la création d'une « zone ostréicole » de 120 « tables » sur la partie sud de l'étang de Leucate.

Le coût du projet s'élève à 9 millions de francs et devrait être présenté à Bruxelles pour l'obtention de prêts et de subventions dans le cadre des « programmes intégrés méditerranéens ».

Resterait ensuite à valoriser cette « huître plate du Roussillon », susceptible d'intéresser la clientèle espagnole.

LORRAINE

NANCY : *le leader du bermuda*

En étant admis à la cote du second marché de la Bourse de Nancy, le 13 juin prochain, les établissements Jullien, implantés à Pompey (en Meurthe-et-Moselle) depuis quatre générations, ont réussi un tour de force peu commun. En effet, il s'agit d'une entreprise lorraine du secteur textile, dont on sait les difficultés actuelles.

Jean Semin, l'actuel PDG de Jullien, a soigneusement su faire évoluer l'entreprise familiale, primitivement spécialisée, au début du siècle, dans le vêtement de chasse. Dans les années 60, il a décidé d'opter pour la confection enfantine, notamment pantalons, shorts et bermudas, se cantonnant dans la grande distribution. Les établissements Jullien sont désormais leaders français dans leur secteur avec un chiffre d'affaires en 1984 avoisinant les 160 millions de francs pour un bénéfice hors taxe de 8,6 millions.

PAYS DE LOIRE

NANTES : *la cathédrale retrouvée*

Treize ans après l'incendie qui avait ravagé la charpente de la cathédrale Saint-Pierre – une pure nef gothique flamboyant commencée au quinzième siècle, – cette église a retrouvé son aspect primitif. Les travaux de réparation de la toiture ont d'abord été réalisés peu après le sinistre, mais cette réparation a surtout été l'occasion d'une restauration générale qui vient seulement de se terminer.

Coût de l'opération – financée par l'Etat – 40 millions de francs affectés en douze ans à ce monument historique où repose le duc de Bretagne François II.

C'est une véritable renaissance pour cet édifice dont le chœur, le transept, les chapelles, le déambulatoire ainsi qu'une crypte romane du sixième siècle apparaissent comme au premier jour.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

MARSEILLE : *l'archéologie sur ordinateur*

Marseille, qui a payé cher l'ignorance de l'histoire de son sous-sol (un retard de dix ans sur le projet du Centre-Bourse après la découverte et la mise au jour du port antique), est la première ville française à mettre à la disposition des décideurs une cartographie informatisée du centre ville sur le plan archéologique. Cette initiative intéresse les quartiers du centre ville entourant le Vieux-Port, où, voici deux mille six cents ans abordèrent les « pères fondateurs » grecs, venus de Phocée.

Les informations portées sur des cartes informatisées au 1/500 indiquent pour chaque secteur du terrain concerné son « histoire » à travers les divers monuments, bâtiments, édifices qui s'y sont succédé. Ce sont les architectes de l'Atelier du Patrimoine, émanation du secrétariat général de la Ville, qui ont mis au point ce programme.

RHONE-ALPES

Lyon, j'aime...

Les responsables de la chambre de commerce ont commandé une enquête très instructive sur « l'image de Lyon à Paris ». Les résultats de plus de deux cents entretiens avec des cadres ou des dirigeants d'entreprise sont un véritable plébiscite pour la capitale rhodanienne.

La ville est en tête de tous les classements lorsqu'on compare son image à celle de treize autres villes françaises – sur les thèmes décisifs au moment du choix d'un transfert en province. Elle est citée comme la plus *« dynamique »*, la plus *« industrialisée »*, celle où se trouvent les meilleurs moyens de communication, un lieu où chercheurs et ingénieurs *« ne sont pas coupés des centres d'innovation »*, où il est possible d'*« assurer sa formation professionnelle »* tout en pouvant, mieux qu'ailleurs, *« recruter du personnel qualifié »*.

Le revers de la médaille tient à l'assimilation trop forte de Lyon à une *« mégalopole »*, donc à une grande cité aux nuisances nombreuses : pollution, insécurité, cadre de vie hostile ...Et si l'on vante sa situation géographique : *(« près de la mer, proche des pistes de ski »)*, la ville elle-même reste mal connue.

DE LA COUTELLERIE A L'ACCASTILLAGE

Michel Boissonnet, marin de Thiers

D'Eric Tabarly à Philippe Jeantot, la plupart des grands navigateurs ont pris au moins une fois la route de Thiers, la ville des couteliers, perchée sur son rocher au-dessus de la Limagne. A 500 kilomètres du premier port de mer, l'entreprise Wichard arbore en effet le pavillon de chef de file européen de l'accastillage en matière de manilles et de mousquetons, et lutte pour la suprématie mondiale avec le groupe australien Fico-Ronstan.

L'accastillage représente pour l'heure 40 % de l'activité générale de la forge Wichard (fondée en 1919...), qui cultive décidément l'originalité en fabriquant des prothèses de hanche en titane, pour lesquelles le principal dirigeant, M. Michel Boissonnet, et ses collaborateurs vont étudier un plan de commercialisation vers les Etats-Unis.

C'est aussi outre-Atlantique que se joue la bataille de Wichard pour l'accastillage. Après avoir attaqué le marché américain, en 1977, les « marins » thiernois songent aujourd'hui à se lancer sérieusement à la conquête du Pacifique, dont M. Boissonnet estime qu'il représente *« la grande zone de développement des sports nautiques dans les dix années à venir »*. Les Jeux olympiques se déroulent à Séoul, en 1988, et l'Australie s'est enflammée pour la « plaisance » depuis sa victoire dans l'Admiral's Cup.

Cette aventure industrielle partagée par cent vingt salariés a débuté juste avant la grande crise de la sidérurgie de 1975. Elle était davantage le fruit de circonstances que d'une initiative délibérée. Dans les années 60, la navigation de plaisance s'était orientée, sous l'impulsion des Suédois, vers l'utilisation d'aciers inoxydables, domaine que connaissait bien Wichard, comme beaucoup de couteliers thiernois qui s'étaient mis à fabriquer de petites pièces de précision. A la demande d'un industriel extérieur à la région, Wichard commençait à produire des manilles au début des années 70. Son savoir-faire étant connu, Eric Tabarly vint le solliciter alors qu'il construisait *Pen Duick-VI* pour la première Course autour du monde par équipages : *« Ce fut pour nous un fabuleux banc d'essai qui décida de notre orientation »*, se souvient Michel Boissonnet. L'entreprise produisit dès lors une série de mousquetons particulièrement réputés, et Eric Tabarly travaille actuellement avec Wichard pour la construction de son futur bateau de 26 mètres, *Côte d'or*.

Cette réussite ne repose pas uniquement sur une opportunité. Elle s'explique aussi par la tradition industrielle de Thiers, où le façonnage séculaire des couteaux a forgé des générations de compagnons, qui maîtrisent parfaitement le travail du métal. *« Ici, on a ça dans le sang »*, dit M. Boissonnet, Toulonnais d'origine. Ce qui explique peut-être pourquoi il a su si bien convertir à la marine ce haut lieu du Massif central.

LLIBERT TARRAGO.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Jean-Louis Bemer, Olivier Clerc, Jean Contrucci, Didier Cornaille, Claude Fabert, Francis Gouge, Régis Guyotat, Claude Régent, Christian Tual, Jean Videau.

Sports

TENNIS



Les Internationaux de France

1 338 200 francs au vainqueur, 669 060 francs au vaincu. Le verdict de la terre battue tombera, dimanche 9 juin, au stade Roland-Garros pour les champions 1982 et 1984. Pour avoir le droit de s'affronter pour la douzième fois de leur carrière, Wilander et Lendl n'ont pas pris le risque de s'enrhumer en traînant sur le central le 7 juin, lors des demi-finales. En moins de trois heures, le Suédois, a éliminé McEnroe et, en moins de deux heures, le Tchécoslovaque a sorti Connors. Un Américain ne gagnera donc pas les Internationaux de France, trente ans après Tony Trabert. Les couleurs des Etats-Unis devraient néanmoins s'imposer Porte d'Auteuil, samedi 8 juin, au terme de la finale entre Martina Navratilova et Chris Evert-Lloyd.

Les résultats du vendredi 7 juin

SIMPLE MESSIEURS
(Demi-finales)

Lendl (Tch. n° 2), b. Connors (E-U, n° 3), 6-2, 6-3, 6-1 ; Wilander (Suè. n° 4), b. McEnroe (E-U, n° 1), 6-1, 7-5, 7-5.

DOUBLE DAMES
(Demi-finales)

Navratilova-Shriver (E-U, n° 1), b. Nagelsen-White (E-U, n° 6), 6-3, 6-4 ; Kohde-Kilsch-Sukova (RFA-Tch.) b. Burgin-Temesvari (EU-Hon.), 6-4, 7-5.

DOUBLE MIXTE
(Demi-finale)

M. Navratilova-Gundhart (EU-Sui.) b. S. Goles-Pripc (Youg.), 6-4, 6-1.

Ivan, fakir inoxydable

Il peut, il doit arriver que les éléphants renoncent et prennent le chemin du cimetière. En regardant Jimmy Connors, étrillé sévèrement par le cornac Ivan Lendl (6-2, 6-3, 6-1), quitter le central sans se retourner, comment ne pas penser à un adieu ? « Jimbo » n'a pas existé en une demi-finale tronquée, écourtée, un énorme lapin posé au plaisir des spectateurs.

Un confrère britannique, Richard Evans, racontant Jimmy Connors, avait eu pour le qualifier une très jolie formule : « *Ce désir furieux, désespéré et parfois vulgaire de gagner.* » Jimmy Connors, le gagneur, n'entendait même plus gagner ce vendredi, aussi résigné à l'inévitable qu'il peut être insoumis à la logique. Une brusque chute de tension comme cette chute de thermomètre : 40° mercredi, 18° ce vendredi ou comme ce ciel bouché assurément tombé sur la tête du plus combatif des champions.

Jimmy Connors avait jusque-là bien vécu ce tournoi. Le soleil, féroce aux autres, était devenu son allié, la sécheresse son amie. La terre battue sous la chaleur se *cimentait presque. Les courts* étaient rapides, les balles sèches, le moral et l'homme en hausse, tout réchauffé jusqu'à ses vieux os.

Du jour au lendemain, changement de décor. En voyant Jimmy Connors pénétrer sur le central, le bras emmitouflé dans une immense coudière, comme la chaussette du papy ou la chaufferette de la mamy, on sut que l'essentiel de cette demi-finale était joué. Le vent violent, la pluie un instant, la terre battue plus « lente », des balles plus lourdes. Rien ne pouvait aider l'attaquant, le jeu brusquement rouillé par l'humidité.

Jimbo, il le dira, n'avait pas « une chance » : « *Je peux gagner lorsque j'ai une chance. Sur les surfaces rapides, j'ai l'impression d'avoir une chance lorsque je fais de bons coups. Ici, vous faites deux ou trois bons coups ; malgré cela, le point n'est toujours pas fini et vous n'êtes pas récompensé.* » Alors, trop vieux pour changer son jeu, trop pris pour s'entraîner vraiment à cet exercice contre sa nature, Jimmy Connors ne gagnera jamais Roland-Garros, il le sait, il le dit : « *Si je ne peux changer mon jeu, c'est de ma faute ; je suis prêt à accepter le revers de la médaille.* »

L'outrage fait à Jimmy

On peut y être prêt, affirmer l'accepter et pourtant l'accepter *mal. Jimmy Connors, dans sa frustration* parfois vulgaire de la victoire, n'a pas craint de commenter à sa façon le jeu de son vainqueur Lendl. Un bruit de bouche éloquent comme une chasse d'eau tirée.

C'était trop, l'expression d'un féroce contentieux bien plus que celle de la vérité. Car, renonçant ou *pas, Jimmy Connors aurait dû*, bon gré, mal gré, subir l'outrage. Ivan Lendl, « *élevé sur terre battue* », était très fort en 1984. Il gagna Roland-Garros. Le voici, délesté de quelques kilos et de quelques complexes, devenu intenable. Sûr de lui et dominateur, menant ses matches commes une descente de police, le court quadrillé, capable d'intégrer à la perfection toutes les données. Même la vitesse du vent. Ivan Lendl ne joue plus, Il impose, il ordonne, il conduit. Trois sets secs et puis s'en va. *Une heure cinquante-huit pour* en finir avec Jymmy Connors, même résigné.

Ivan Lendl avait la tête et le savoir. Il a aujourd'hui les jambes. Ne manque plus guère à ce stratège métallique, fakir aux joues creuses, condamnant l'adversité à des séances de planches à clou, que la vraie popularité, la communion avec le public. Cela ne se mendie ni ne s'achète. La popularité vient ou non et parfois très tard. Ivan Lendl est trop fort, trop lisse encore pour ne *pas susciter plus de respect que de* tendresse, plus d'admiration que d'affection. Il est comme un inoxydable, champion de l'ère de la robotique et du tennis planifié. Mais, *patience, cela pourrait venir. Déjà le* robot s'humanise. Il devient capable, sur le court s'entend, d'un sentiment humain.

Ce vendredi, au prix de quelques risques, Ivan Lendl s'est offert une séance de pure méchanceté : le jeu le plus cruel de la quinzaine, le jeu de l'humiliation pour Connors, un *jeu complet. Un lob, une volée croisée*, un passing-shot et un ace : la gamme complète en quatre points. La méchanceté n'était pas fortuite de toute évidence.

Il lui fut demandé après s'il l'avait fait délibérement. Il le nia, les yeux plissés de plaisir. Allons. Puisque Mats Wilander est à peu près du même métal. *cela devrait s'achever*, dimanche, par un assez joli bruit d'enclume à Roland-Garros.

PIERRE GEORGES.

Wilander, intraitable, autoritaire, conquérant

En 1984, McEnroe, réputé invincible sur surface rapide, s'était, pour la première fois, véritablement donné la peine de préparer cette quinzaine de la terre battue, surface lente par excellence. Du coup, il avait fait la preuve qu'il pouvait maîtriser les difficultés de la géométrie sur la brique pillée. Las ! Son caractère lui avait joué un mauvais tour. Habituellement, on pensait que ses coups de colère avaient un effet bénéfique en lui apportant des poussées d'adrénaline. En l'occurrence, il n'était parvenu qu'à rendre son tennis brouillon face à Lendl en finale.

Douze mois après, pour la demi-finale, nous avons retrouvé un McEnroe placé dans des conditions idéales pour aller au terme de cette nouvelle aventure. Il arrivait, en effet, à Paris avec le plus beau palmarès des six premiers mois de l'année, ayant gagné à Philadelphie, Houston, Milan, Chicago et Atlanta. Il avait à nouveau préparé soigneusement *son coup, en disputant deux* épeuves sur terre battue, Forest Hills et la Coupe des nations par équipe, où seul Lendl l'avait battu. Et il avait bénéficié du meilleur entraînement possible : *les balles* choisies extrêmement rapides convenaient d'autant plus à son jeu que la chaleur des dix premiers jours a contribué à durcir les courts, c'est-à-dire à accélérer les rebonds.

Toutefois, le tirage au sort puis la *météo ont joué contre lui. Après la* chaleur sèche, l'humidité a alourdi, vendredi, la brique pilée, ralentissant sensiblement les échanges au moment où, dernier obstacle avant *la finale, un troisième Suédois* consécutif, Mats Wilander, se dressait devant lui. Beaucoup d'éléments se sont alors conjugués en défaveur du numéro un mondial. Il avait dû *puiser dans ses ressources physiques* et nerveuses en quart de finale contre le Suédois Nylström. Avait-il parfaitement récupéré de cet effort inouï ? Rien n'est moins sûr. Les invectives qu'il a adressées aux spectateurs et aux photographes, tout au long de la partie, ont indiqué qu'il avait le plus grand mal à fixer son attention.

Après avoir disputé les premiers tours sous un soleil de plomb, McEnroe s'est retrouvé, tout à coup, sous un ciel de plomb. La température a *baissé de 23 degrés en deux* jours. Et le vent s'est mis à soulever des tourbillons de poussière. Il pouvait difficilement dans ces conditions pousser à son avantage le flirt singulier qu'il entretient *habituellement* avec le filet et les lignes.

Le grand jeu

A un autre stade du tournoi, contre un autre adversaire, McEnroe *s'en serait sûrement sorti*. Vendredi, il a eu en face de lui un Wilander intraitable, autoritaire, conquérant, pour tout dire dominateur. Il est rare de voir McEnroe incapable *de faire plus de quatre* points en six jeux, comme cela lui est arrivé de 2-1 dans la première manche à 1-0 dans la deuxième. Il est très rare de voir McEnroe avoir *dans la raquette onze balles de* break sans pouvoir en concrétiser une seule, comme cela lui est arrivé pendant le deuxième set. Il est rarissime de voir McEnroe mener 5-1, avoir deux balles de set au 9e jeu, puis laisser son adversaire aligner six jeux pour conclure le match sur un retour de service-canon. C'est pourtant la dure leçon que lui a infligée le Suédois devant 16 000 spectateurs aussi pétrifiés par le froid que par la tournure des événements.

Certes, Wilander a abattu le grand jeu. Le jeune crocodile n'a pas hésité à prendre le contrôle du filet chaque fois qu'il était menacé. Il a pu d'autant plus facilement appliquer cette tactique très inhabituelle pour un rémouleur de fond de court que l'Américain retournait trop souvent dans le carré de service.

Bref, à aucun moment de cette partie – même pas lorsqu'il a aligné cinq jeux au début du troisième set, – McEnroe ne nous est apparu comme le finaliste en puissance que nous avions appelé de nos vœux.

En fait, il nous a semblé, dans ces conditions extrêmes de jeu, que McEnroe avait, ancrée dans sa tête, la crainte obscure de la brique pilée. Lui qui répugne déjà aux glissades – naturelles sur la terre battue, – lorsque le sol est sec, a donné l'impression d'avoir mis des crampons sous ses semelles pour ne pas perdre l'équilibre sur le terrain rendu gras. Il nous a aussi surpris en exécutant de petits sauts carpés qui ne devaient rien à l'exercice de style, et *beaucoup plus à la peur de tomber*. Cela se comprend, d'ailleurs : McEnroe a des chevilles fragiles. Sa carrière a déjà failli être compromise par des entorses. Entre une *finale aléatoire et un plâtre assuré*, son subconscient a sans doute choisi pour lui : il a fait son plus mauvais tennis depuis fort longtemps.

ALAIN GIRAUDO.

● BASKET-BALL : *Championnat d'Europe.* – Troisième défaite consécutive pour l'équipe de France le 7 juin à Karlsruhe : après les Soviétiques et les Yougoslaves, ce sont les Polonais qui ont battu la formation entraînée par Jean Luent (97-94).

● ATHLÉTISME : *Record de France féminin du 3 000 m.* – Annette Sergent, qui a porté le record de France du 3 000 m à 8 m 52 s 33, le 5 juin à Saint-Maur, est la première athlète à bénéficier d'une prime de 10 000 F attribuée par une firme de sols sportifs synthétiques. Dans le cadre d'un accord avec la Fédération française d'athlétisme, cette somme doit être attribuée chaque fois qu'un record national en demi-fond sera amélioré.

Services

PARIS EN VISITES

LUNDI 10 JUIN

« Un cimetière traditionnel aux cent tombeaux de marginaux », 14 h 45, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise » (Vincent de Langlade).

« Tombes romantiques au cimetière de Montmartre », 14 h 30, entrée avenue Rachel.

« Le Marais de Mme de Maintenon et de Mme de Sévigné », 14 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Arcus).

« Promenade entre « la villa des fleurs » et l'église rustique de « Monsieur Vincent », 15 heures, métro Brochant.

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« L'hôtel de Rohan et l'affaire du collier de la reine », 10 h 30, 87, rue Vieille-du-Temple (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 15 h, 4, *place du Palais-Bourbon* (Marion Ragueneau).

« Tout le Marais autour du village Saint-Paul, les hôtels Fieubet, la Maison Professe des Jésuites », 15 heures, statue Louis-XIII, centre place des Vosges (C.A. Messer).

« Le Vieux Belleville », 15 h, métro Place-des-Fêtes, sortie rue de Crimée (G. Botteau).

« L'Observatoire de Paris », 14 h 30, *61, avenue de l'Observatoire* (I. Hauller).

« Vieux village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais, place des Vosges (nord) », 14 h 30, sortie métro Rambuteau). (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau.

MARDI 11 JUIN

« Cent tombeaux de célèbres oubliés à Montparnasse », 14 h 45, 3, bd Edgar-Quinet (Vincent de Langlade).

« Trésors de la civilisation chinoise : « Les 6 000 guerriers », « Les grottes de Dazu », « *Tombeau de la dynastie des* Han », 19 h 30, 30, rue Cabanis.

« L'Opéra de Paris », 14 heures, dans le hall (Mlle Rojon).

« L'éventail, miroir de la Belle Epoque », *15 heures*, Musée de la mode, 10, rue Pierre-Ier-de-Serbie.

« L'ancien collège des Ecossais et l'église Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Anne Ferrand).

« Les galeries supérieures de l'église Saint-Merri et les caves gothiques du quartier », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue du Renard, lampes de poche (M. Banassat).

« *La bibliothèque de l'Arsenal et les* appartements XVIIe et XVIIIe siècles, l'appartement de Charles Nodier », 15 heures, 1, rue Sully devant entrée (Marion Ragueneau).

« Un parcours « policier » dans les ruelles et les passages du Vieux Paris », 15 heures, métro Sentier, sortie côté des Petits-Carreaux.

« Salons des réceptions officielles de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (*I. Hauller*).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« L'Opéra et les fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

LUNDI 10 JUIN

Académie des sciences morales et politiques, « La formation littéraire et le devenir professionnel » (Charles-Pierre Guillebeau).

26, rue Bergère, 20 heures, « Comment passer des « *phosphènes* » à l'expérience de « *Kundalini* ». *Démonstration* du gyroscope (Dr Francis Lefebure).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30, « Les métamorphoses de l'Europe dans la perspective du XXIe siècle (M. Michel Richonnier).

MARDI 11 JUIN

6, place des Vosges, 16 h 30, « La maison de Victor-Hugo » (M. Brumfeld).

78, bd Raspail, 15 heures, « Histoire de la musique de l'Antiquité à nos jours ». Deuxième cycle (B. Casadesus), 16 heures, « Histoire de l'art : les cités grecques d'Occident » (E. Laffont).

1, rue Victor-Cousin (Bacheiard), 19 h 30 : « De la naissance à la mort » (R. Quérido).

4, place du Louvre, 17 h 30, « L'épanouissement de la Corse sous Napoléon *III* ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 8 juin :

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 22 mars 1983 relatif au programme des épreuves du troisième concours d'accès à l'Ecole nationale d'administration.

● Portant fixation de la tarification provisoire applicable au Minitel 1 couleur.

● Fixant, hors du territoire métropolitain, des conditions particulières pour l'obtention de la qualification « vol de nuit avion ».

RETROMANIE

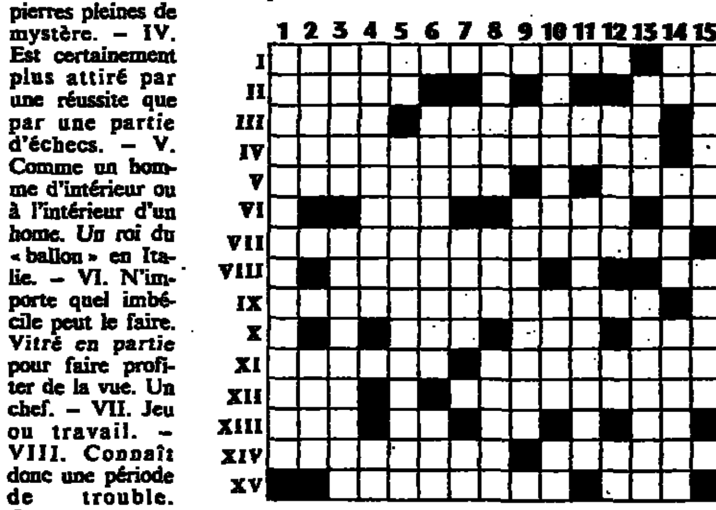
CENTENAIRE DES PUCES. – Les *Puces de Saint-Ouen* continuent de fêter leur centenaire pendant tout le mois de juin. Dimanche 9 juin, de 15 h à 17 h, au marché Biron, Jean Bedel dédicacera son livre *les Puces ont cent ans* (68 F). On peut également se procurer cet ouvrage contre 80 F par chèque adressé à « La cote des antiquités », *76450 Cany*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3983

HORIZONTALEMENT

I. Une manière de baisser les bras en levant les mains. Tout ou presque rien. – II. N'a donc pas envie de se mouiller ou se trouve bien compromis. Possède un beau brin de plume. – III. Tranchés ou tranchants. Vieille pierres pleines de mystère. – IV. Est certainement plus attiré par une réussite que par une partie d'échecs. – V. Comme un homme d'intérieur ou à l'intérieur d'un home. *Un roi du* « ballon » en Italie. – VI. N'importe quel imbécile peut le faire. *Vitré en partie* pour faire profiter de la vue. Un chef. – VII. Jeu ou travail. – VIII. Connaît donc une période de trouble. Conjonction. – IX. Tient compte de l'ancienneté pour donner de l'avancement. – X. Rivière d'Angleterre. Prénom. Quelque chose de zoothérapeutique. – XI. Echange de coups qui peut se terminer par une bonne volée. Bonnes pour accord. – XII. Marque un point. *La belle ganse.* – XIII. Se lance avec l'intention de rattraper. Caractères religieux. Bon à « tirer ». Symbole chimique. – XIV. Peut avoir un aspect sévère ou un aspect des *plus engageants. Pâle imitation.* – XV. Plus fort que les as. Est célèbre en Belgique pour ses défilés de mannequins.



VERTICALEMENT

1. Moyen d'expression. – 2. Point mousse. Exige au moins un timbre pour la réponse. – 3. Un petit bruit ou un grand tapage. Tout juste bons à faire du feu. – 4. Formule à employer quand on n'a pas la forme. Négation. – 5. Personnel. S'adaptent aussi bien au crincrin qu'au Stradivarius. – 6. Espèce de tord-boyaux. Boîte à lettres. – 7. Allemand, un des chefs de la résistance. Finit toujours par rencontrer le grand « Amour ». Personnel. – 8. Prénom. Fait le plus extra avec le plus ultra. Faire du mal ou faire du bien. – 9. Personnel. Donc bien soignée en matière de folie. – 10. Mise en demeure. Peut se trouver dans un placard. Jumelles de théâtre. – 11. Pris au hasard. On peut dire qu'il « pompe » l'air. – 12. Offre *généreusement aux regards.* Abréviation. Possessif. – 13. Etaient plus portés sur la « Faucheuse » que sur la fauchaison. A la cote sur une côte. – 14. Cité. Accorde donc sa main avant de dire oui. Au *plus haut* point. – 15. Hommes de biens. Défie toute concurrence.

Solution du problème n° 3982

Horizontalement

I. Ressasser. – II. Edimbourg. – III. Su. Tif. – IV. Sculpteur. – V. Aa. Lai. Rh. – VI. Stress. Te. – VII. Siestes. – VIII. Eos. Estes. – IX. Une. Art. – X. Dur. Dia. – XI. Stas. Vent.

Verticalement

1. Ressasseurs. – 2. Education. – 3. Si. Réséda. – 4. Smilles. Us. – 5. A B. Pasteur. – 6. Sottises. – 7. Suie. Stade. – 8. Erfurt. Erin. – 9. RG. Rhéostat.

GUY BROUTY.

Économie

UNE NOUVELLE VISITE DE M. BÉRÉGOVOY EN SUISSE

Mettre fin aux tiraillements

De notre correspondant

Berne. — La visite à Berne de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, parviendra-t-elle mieux que de précédentes rencontres entre responsables des deux pays à apaiser les tiraillements apparus ces derniers temps dans les relations franco-helvétiques ? A en juger par l'atmosphère *« cordiale et constructive »* qui a présidé, vendredi 7 juin, à ses entretiens avec M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de l'économie, et M. Otto Stich, chef du département des finances, une volonté commune s'est dégagée pour surmonter les problèmes en suspens et relancer une coopération traditionnellement étroite.

Initialement prévue pour le 28 mars dernier, la visite de M. Bérégovoy avait été reportée, après la décision de la France de considérer comme nul et non avenu l'avenant à la convention de double imposition conclu avec la Suisse en 1983, en réaction aux pressions exercées par certains milieux d'affaires suisses pour faire capoter ce projet qui avait été rejeté par l'une des deux chambres du Parlement fédéral. Pour sortir de l'impasse, M. Bérégovoy est donc venu à Berne avec de nouvelles propositions réitérant le désir de la France de reprendre les négociations sur l'avenant fiscal et de ratifier séparément les accords sur l'imposition des frontaliers.

Le ministre de l'économie a pris l'engagement de soumettre ces accords au Parlement français avant la fin de l'année, afin qu'ils puissent entrer en vigueur le 1er janvier 1986. *« Il s'agit,* a-t-il déclaré, *d'un geste de bonne volonté visant à répondre aux intérêts légitimes des cantons pour débloquer une situation qui ne saurait durer. »*

En vertu de ces accords, Paris devrait rétrocéder aux cantons limitrophes une partie de l'impôt prélevé sur les revenus des quelque 55 000 ressortissants français travaillant en Suisse. Représentant 4,5 % de la masse salariale versée aux frontaliers, cette somme est évaluée à 40 millions de francs suisses par an. Les cantons intéressés auraient souhaité la rétroactivité de ces accords au 1er janvier 1983 ; mais la France entend les appliquer uniquement à partir des revenus de 1985.

A propos de l'avenant fiscal, M. Bérégovoy a tenu à préciser qu'il n'a jamais été question d'imposer des personnes domiciliées en Suisse et propriétaires de résidences secondaires en France. Au cours d'un entretien avec des banquiers, il a également souhaité *un accroissement* des investissements suisses en France. En réponse à certains griefs adressés aux douanes et au fisc français, il a rappelé que *« chaque pays se doit de faire respecter ses lois. Mais il va de soi que cela ne doit pas heurter les pratiques bancaires de la Suisse et la sensibilité de nos amis »*. Enfin, il s'est félicité de l'intérêt manifesté par la Confédération à participer au programme de recherches Eurêka proposé par la France.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

A LA VEILLE DU 40e CONGRÈS DE LA CFDT

Paroles et silences d'« anciens »

Le 40e congrès confédéral de la CFDT, du 11 au 15 juin à Bordeaux, est d'abord l'affaire de ses militants et de ses syndicats. Mais les anciens dirigeants de la CFDT s'interrogent aussi sur l'évolution de leur centrale...

Il est de bon ton dans les débats internes sur la préparation du 40e congrès confédéral de la CFDT, de se réclamer du *« parrainage »* réel ou supposé des « anciens » de la confédération. Agé de quatre-vingt ans, M. Paul Vignaux a conservé le prestige de l'*« instituteur »* de la CFDT, comme l'appelait M. Jacques Julliard, dans le double sens de pédagogue et d'artitecte. Fondateur, avec un groupe d'enseignants, du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) en 1937, il a, dès le départ, imposé son empreinte en déclarant, alors qu'il s'agissait encore de la CFTC, son syndicat *« statutairement laïque »*. Plus tard, en janvier 1946, il fut parmi les fondateurs du *« groupe de travail intellectuel »* Reconstruction, lequel, en liaison avec les *« minoritaires »*, devait agir pour la transformation de la CFTC en CFDT en frayant la voie *d'un syndicalisme de propositions*.

Aujourd'hui, M. Vignaux — que M. Maire, dans la postface du livre de celui-ci, *De la CFTC à la CFDT, syndicalisme et socialisme,* appelait *« le boss »* — a bien des interrogations sur la stratégie de la CFTD. En 1970, année où il avait quitté le secrétariat général du SGEN, il avait exprimé son *« désaccord »*, lors du congrès, avec le rapport d'orientation de M. Jeanson sur l'option socialiste autogestionnaire estimant, explique-t-il aujourd'hui, que faute de se définir en termes de *« socialisme de marché »*, le projet confédéral se situait *« au plan littéraire d'une réthorique qui peut être confuse, ambiguë, incertaine »*. Préoccupé de la *« dérive »* née de la politisation de la CFDT après 1968, ce directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, aurait estimé *« justifié »* le recentrage — ou resyndicalisation — de 1978 s'il avait marqué un retour à la conception syndicale de reconstruction, adoptée par la CFDT en 1959. Cette conception, affirme-t-il, *« avait un accent « socialiste de gauche » pour autant qu'une économie mixte n'y était envisagée que pour empêcher le secteur privé d'y rester secteur dominant »*.

Tel ne fut pas le cas. *« J'étais loin,* ajoute-t-il, *de partager la motivation alors donnée à ce recentrage et l'orientation qui l'accompagna immédiatement. »* M. Vignaux s'inquiète aussi de la propension actuelle de la CFDT à *« penser la tâche syndicale en termes exclusifs d'adaptation au processus en cours de modernisation de notre société »*. Mais surtout, *« je suis présentement préoccupé par une apparente inattention à l'échéance électorale de 1986 : il serait paradoxal qu'une confédération, dont la genèse a été étroitement liée à l'histoire politique de la gauche, ne dénonce pas dès maintenant la menace que le programme de la droite représente pour les acquis »* obtenus par la gauche (pouvoir syndical et contrôle public de l'économie par les nationalisations). Pour M. Vignaux, l'avenir de la CFDT dépend de la capacité des militants de répondre à la fois à ces échéances et *« aux préoccupations quotidiennes des adhérents »*.

En retrait

Un autre « fondateur », M. Eugène Descamps, secrétaire général du 4 juin 1961 au 1er septembre 1971, préfère se tenir en retrait du débat actuel. La fédération Hacuitex lui a demandé son avis sur son « amendement global ». Il le lui a donné « à titre privé », mais ne tient pas à s'exprimer publiquement. Pendant douze ans, jusqu'en 1983, après avoir quitté ses responsabilités syndicales, « Gégène », aujourd'hui âgé de soixante-trois ans, a été enseignant associé à Nanterre, où il a vu défiler à ses cours sur le syndicalisme contemporain et la négociation collective cinq mille étudiants. A la retraite depuis dix-huit mois, à Buis-les-Baronnies, dans la Drôme, il mène une vie tranquille avec sa femme, ne venant à Paris que pour les réunions du conseil du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) et celles de la société des porteurs de parts A du *Monde*...

Pour M. Eugène Descamps, qui a quitté le PS en 1979 par allergie à la « guerre des chefs », il n'est pas question d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui veulent déstabiliser son successeur. Certes, c'est un secret de Polichinelle dans la CFDT que l'ancien secrétaire général a des désaccords avec la ligne de M. Maire. Mais il ne veut pas créer de problème supplémentaire. Invité à Bordeaux, il ne s'y rendra pas. Il ne s'exprimera pas davantage sur l'unité d'action, comme il l'avait fait dans *le Monde* avant le congrès de 1982 à Metz (*le Monde* daté 16-17 mai 1982).

Un autre « chef historique », M. Gilbert Declercq, un des anciens « minoritaires » de la CFTC, auteur en 1959 du rapport sur la planification démocratique, n'a rien perdu d'une fougue digne du syndicalisme d'action directe. L'ancien métallo nantais est aujourd'hui secrétaire adjoint de l'Union régionale des retraités des Pays de Loire, et il est en relation avec de nombreux opposants à la ligne confédérale. Dans *Témoignage chrétien* du 20 mai, il s'est longuement interrogé sur *« ce que veut faire la CFDT »*, s'inquiétant de l'*« abandon »* par M. Maire de *« revendications unifiantes »* pour l'ensemble des salariés : *« Les intérêts communs des travailleurs de ce pays*, écrit perfidement M. Declercq, *sont-ils assez unifiants pour justifier l'existence d'une confédération et donc, quand il le faut, l'organisation d'actions « tous ensemble » sur des objectifs nationaux interprofessionnels ? »*

M. Albert Detraz appartenait, lui aussi, à la minorité de la CFTC en liaison étroite avec Reconstruction. Agé de soixante-cinq ans, membre de la direction confédérale de novembre 1962 à juillet 1974, après avoir été secrétaire général de la fédération du bois et de la construction, il a travaillé pendant dix ans à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT). Jusqu'à la fin de cette année, il assurera, ce qu'il fait depuis cinq ans, un poste d'enseignant associé au CELSA (Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées).

M. Detraz se refuse, lui aussi, à intervenir publiquement, s'imposant un « devoir de réserve ». Il ne fait cependant pas mystère aux militants cédétistes qui l'interrogent de son désaccord avec la ligne Maire. Celle-ci illustre pour lui la *« stratégie commune »* que M. Maire avait exposée, dès 1967, dans un rapport de 71 pages où il prônait la recherche d'un contre-plan entre les syndicats et les partis de gauche. A l'époque, M. Detraz, comme M. Declercq, avait opposé à cette ligne une *« stratégie autonome »* des syndicats par rapport aux partis. M. Detraz lui reste fidèle, en déplorant le recul de l'audience de la CFDT.

A près de soixante-quatre ans, M. Marcel Gonin, ancien ouvrier métallurgiste chez Manufrance, a souvent été présenté comme l'« intellectuel ouvrier » de la CFDT. Lié à Reconstruction, il a exercé une réelle influence sur M. Maire, soulignant, dès 1952, qu'il fallait *« recourir le moins possible à l'Etat actuel et régler les problèmes de salaires dans le cadre contractuel »*. Membre de la direction confédérale de 1961 à 1967 — année où il démissionna, car il estimait que M. Descamps dirigeait d'une manière *« trop personnelle »*. — M. Gonin a travaillé au secrétariat confédéral jusqu'en 1982, où il est devenu secrétaire général de l'Union confédérale des retraités CFDT. A ce poste, il n'a pas d'états d'âme à l'égard de la ligne de M. Maire.

En 1970, il avait participé au *groupe de travail qui avait contribué* à l'élaboration de la résolution sur l'option socialiste autogestionnaire — présentée par M. André Jeanson, — ce qui l'amène à considérer qu'il est *« plus que d'autres à même de faire la part entre ce qui était conjoncturel et ce qui était plus fondamental. Par rapport à ce qui était fondamental, je ne trouve pas qu'il y ait d'abandons »*. Dans le club des « anciens », M. Maire a au moins un soutien.

MICHEL NOBLECOURT.

« Il ne faut ni surestimer l'offensive commerciale américaine ni s'incliner »

nous déclare M. Henri Nallet

Le secrétaire à l'agriculture des Etats-Unis, M. John Black, qui passera le week-end dans les foires de l'Yonne avant de participer, lundi 10 juin, à la réunion du Conseil mondial de l'alimentation, a défendu, jeudi 6 juin, à Maastricht (Pays-Bas) le récent programme adopté par Washington visant à développer les exportations agricoles. Un crédit de 2 milliards de dollars, accordé sous forme d'aides en nature pour les exportateurs, a été débloqué. Grâce à ce programme, appelé *BICEP* (*Bonus Incentive Commodity Exportation Programm*), les Etats-Unis ont pu annoncer la vente de 1 million de tonnes de blé à l'Algérie. Les Dix, qui doivent reprendre les 11 et 12 juin à Luxembourg la négociation sur les prix des céréales pour la campagne 1985-1986, n'ont pas encore réagi. Seule, la Commission de Bruxelles a jusqu'alors indiqué que les mesures prises par Washington risquaient *« de déstabiliser les marchés agricoles internationaux et de rendre plus difficiles les négociations commerciales à entreprendre dans le cadre du GATT »*. Le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, qui rencontre M. Block dimanche soir à Paris, partage ce point de vue.

« La France revendique pour l'Europe le droit à l'exportation de produits agricoles. Sa position pour la baisse du prix des céréales dans la Communauté découle de cette volonté. Peut-on dire que la position allemande résulte d'une volonté inverse et que la capacité exportatrice de l'Europe ne l'intéresse pas ?

— La position allemande est plus compliquée que cela. La RFA est elle aussi exportatrice, au sein de l'Europe d'abord, mais elle exporte également des céréales sur les pays tiers, comme l'Algérie. Les conditions de production de céréales en Allemagne ne sont pas identiques aux nôtres du fait des structures d'exploitation. La RFA a toujours, depuis 1962, été plus protectrice pour ses céréaliers, ce qui a d'ailleurs bien servi les nôtres. Il est vrai aussi que le revenu des agriculteurs allemands est touché. On peut se demander cependant si la RFA n'est pas moins intéressée que nous par les exportations.

— La France n'est-elle pas trop isolée pour que l'Europe puisse parler d'une seule voix ?

— Non, sur ce chapitre de l'exportation la volonté française est partagée par les Pays-Bas, le Danemark et le Royaume-Uni. Celui-ci exporte aussi sur l'Algérie des céréales fourragères et justifie par l'exportation sa position très ferme en faveur d'une baisse des prix agricoles.

— Ni la France ni le Conseil n'ont réagi face à la nouvelle offensive commerciale déclenchée par les Etats-Unis.

— L'attitude de Washington n'est pas une nouveauté. Le directeur général de l'Office des céréales a réagi. Je m'en expliquerai avec John Block dès dimanche. Il faut que la Communauté elle-même réagisse, et le conseil des ministres en parlera. Mais le bras de fer n'est pas une bonne solution. La manière dont les Etats-Unis s'y prennent est très agressive. Cela augure mal des discussions. De cette façon nous n'irons pas très loin, et les affrontements se multiplieront.

— Comme les Etats-Unis, la Communauté dispose de stocks. Ne peut-elle s'en servir ?

— Elle peut elle aussi se conduire de manière agressive.

— Par quels moyens ? Quelle est sa monnaie d'échange pour contrer la pression américaine ?

— Les différents pays producteurs ont des intérêts croisés, et des affrontements tels qu'en suscite la position américaine ne sont pas souhaitables pour eux.

— Le président Reagan et son ministre John Block en ont-ils conscience ?

— Je l'espère. Les difficultés de l'agriculture américaine sont considérables, et les Etats-Unis doivent chercher à mesurer le rapport avantage-coût de leur programme d'exportation. Mais il nous faut aussi conserver à ce programme d'aides sa juste proportion. Je l'ai déjà dit, l'affaire n'est pas nouvelle ; il y a deux ans déjà, les Etats-Unis nous avaient pris le marché égyptien. Nous y sommes revenus. Les céréales américaines posent parfois un problème de qualité. Pour cette raison, pour des raisons politiques aussi, les pays du bassin méditerranéen sont intéressés par une diversification de leurs sources d'approvisionnement. Je le repète : il ne faut ni surestimer l'offensive commerciale de Washington ni s'incliner en restant passif.

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

● **Le pétrolier *Prairial* (550 000 tonnes) vendu.** — ELF a annoncé que le pétrolier *Prairial* (550 000 tonnes) qui était désarmé depuis 1983 dans un fjord près de Bergen en Norvège avait été vendu. Ce navire, propriété de la Compagnie nationale de navigation (contrôlé par ELF) avait été construit il y a six ans et était l'un des plus gros du monde. Son « frère jumeau » le *Pierre-Guillaumat*, appartenant également à ELF, avait été vendu à la ferraille il y a deux ans. La société a décidé de ne rendre publics ni le nom de l'acheteur, on sait seulement qu'il s'agit d'une société étrangère indépendante, ni le prix de la transaction.

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI

Argentine : le président Alfonsin satisfait

Buesnos-Aires. — Les négociations entre l'Argentine et le Fonds monétaire international (FMI) se sont achevées d'*« une façon satisfaisante »*, et Buenos-Aires a obtenu *« un crédit-relais des États-Unis, de divers pays d'Europe et également d'Amérique latine »*, a indiqué, vendredi 7 juin, le président argentin Paul Alfonsin.

Toutefois, à Washington, un porte-parole du département américain du Trésor a déclaré, vendredi après-midi, qu'un accord en vue de l'octroi par les États-Unis et d'autres pays d'un important crédit-relais à l'Argentine est en vue, mais n'a pas encore été réalisé.

« Nous nous efforçons de mettre définitivement au point cet accord et négocions (à son sujet) *avec d'autres gouvernements que je ne suis pas en mesure de nommer »*, a-t-il ajouté en précisant que l'octroi du crédit-relais d'un montant de 300 à 450 millions de dollars envisagé est lié à la réalisation d'un accord entre l'Argentine et le FMI.

A ma connaissance, a-t-il poursuivi, un *« accord final »*, n'a pas encore été conclu entre l'Argentine et le FMI. — *(AFP.)*

Brésil : impasse

Brasilia. — Les négociations entre le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement brésilien sont dans l'impasse en raison des exigences trop « dures » du Fonds sur les questions de l'inflation et du déficit public, indique-t-on de source proche de la Banque centrale de Brasilia. Le FMI, qui négocie avec le Brésil une lettre d'intentions fixant les objectifs de l'économie brésilienne pour 1985-1986, exigerait une inflation comprise entre *160 % et 180 % sur l'année*. De leur côté, les responsables brésiliens estiment qu'un objectif de moins de 200 % est « irréaliste ».

La deuxième pierre d'achoppement est celle du déficit public que le FMI souhaiterait voir disparaître. — *(AFP.)*

ETATS-UNIS

● **Le chômage est resté stable en mai.** — Le taux du chômage est resté inchangé à 7,3 % en mai, pour le quatrième mois consécutif. Il y avait alors 8,4 millions de demandeurs d'emploi pour 106,9 millions de personnes au travail, soit 345 000 de plus qu'en avril. Mais un nombre croissant de jeunes diplômés ne trouvent pas à se placer. Comme les mois précédents, l'amélioration de la situation a touché plus particulièrement le secteur des services, tandis que l'emploi a fléchi dans les industries de transformation. Le travail partiel a augmenté, révélateur d'un sous-emploi relatif.

LE GOUVERNEMENT DE HONGKONG EST CONTRAINT DE PRENDRE LE CONTROLE DE L'OVERSEAS TRUST BANK

Le gouvernement de Hongkong a annoncé, le 7 juin, qu'il avait été contraint de prendre le contrôle de l'Overseas Trust Bank (OTB), quatrième banque du territoire, qui avait été fermée la veille *« jusqu'à nouvel ordre »* par les autorités locales. Un projet de loi a été présenté dans l'après-midi au Parlement afin de fournir une base légale à la prise de contrôle de cet établissement, une mesure similaire ayant déjà été prise en 1983 à la suite du krach de la Hang Lung Bank.

Contrôlée par la International Consolidated Investment, un groupement qui comprend des intérêts malaisiens, thaïlandais, chinois (de Hongkong) et de quelques autres pays d'Asie du Sud-Est, l'OTB, dont les avoirs s'élevaient à 12 millions de dollars de Hongkong en juin 1984, les dépôts à 10,5 milliards et les réserves en capital à 1,56 milliard, était confrontée depuis plusieurs mois à de sérieuses difficultés financières avant qu'une « fraude très importante » vienne lui donner le coup de grâce.

L'Overseas Trust Bank avait cédé en 1983 ses participations dans deux banques locales pour la somme de près de 600 millions de dollars de Hongkong au total. Elle affichait malgré cela en juin 1984 un bénéfice net réduit de moitié par rapport à l'exercice précédent : 45,5 millions de dollars. A présent, l'OTB, qui, selon le commissaire chargé du secteur bancaire, M. Robert Fell, avait accordé *« une série de prêts d'un montant considérable »* à un citoyen chinois de Hongkong, aurait été victime de problèmes *« qui vont au-delà d'une mauvaise gestion ou de la malchance »*. Une enquête est en cours.

Cette affaire a eu un effet immédiat sur la Bourse de Hongkong, où l'indice Hang Seng a perdu en une séance 86,95 points le 7 juin pour s'établir à 1 542,55 points, tous les secteurs étant touchés par cette baisse qui dépasse celle enregistrée, en mars 1984, lorsque la firme de négoce Jardine Matheson avait annoncé le départ de son siège social de Hongkong. — *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 3 au 7 juin

Une consolidation « superbe »

LA « réaction technique » attendue avec une grande impatience rue Vivienne après la dernière phase de hausse, qui avait conduit la Bourse de Paris sur un nouveau piédestal, s'est enfin produite durant la semaine écoulée. Le moins que l'on puisse en dire est que la consolidation s'est déroulée dans de très bonnes conditions, « idéales » même, pour reprendre l'expression d'un boursier.

En très modeste repli lundi (– 0,34 %), les valeurs françaises égalisaient le score le lendemain (+ 0,01 %), se redressaient légèrement mercredi (+ 0,31 %), s'effritaient un *peu* jeudi (– 0,15 %), *pour*, derechef, manifester de meilleures dispositions à la veille du week-end (+ 0,24 %). Sans le brusque alourdissement des pétroles, la tendance se serait sans doute raffermie de façon sensible (+ 0,60 % ou + 0,7 %). *Tel n'a pas été* le cas. Mais le marché *n'en a pas* moins administré la preuve, et de façon éclatante, qu'il n'avait rien perdu de sa vigueur. Pourtant marquée par d'importantes ventes bénéficiaires, cette semaine s'est *achevée sur un score à peu près nul, tous les indices* s'établissant au voisinage immédiat de leurs plus hauts niveaux historiques.

Disons-le tout net : cette consolidation avait été programmée. Les grands investisseurs, ces fameux « gendarmes » de la corbeille, se sont employés à remettre du « papier » en circulation pour calmer le jeu et éviter ainsi un emballement dont la Bourse aurait pu ultérieurement souffrir. Ils ont été là pratiquement tous les jours.

Seul résultat obtenu : la hausse a été stoppée. Mais le volume des liquidités en quête de placement fut tel, que tout le papier a été ramassé et que la Bourse a obstinément refusé de baisser. On a du mal à imaginer le degré de fièvre qui aurait pu être atteint si les « gendarmes » n'avaient été là. Entendons-nous bien. La consolidation a quand même fait son œuvre. Mais elle n'a concerné qu'un certain nombre de valeurs, qui avaient récemment défrayé la chronique, soit en atteignant des sommets, soit simplement en affichant des scores insolents, comme CSF, Moët, Carrefour, Chargeurs, Schneider, Avions Dassault, Arjomari, Hachette, Skis Rossignol. Et encore : les revers subis n'ont pas revêtu, et de loin, l'ampleur des performances précédentes.

Le cas des pétroles est à traiter à part. Ceux-là n'entraient pas, aux dires des professionnels, dans le cadre de ladite consolidation. D'une façon générale, ils n'ont plus la cote. *« L'image de l'industrie pétrolière française tend à se dégrader »*, faisait-on remarquer. Quelques-uns s'empressaient d'ajouter : *« C'est intrigant. »*

Pour ELF-Aquitaine, cela ne l'est pas. En prévoyant des résultats semestriels en baisse, MM. Pecqueur, président du groupe, n'a pas contribué à redorer le blason de l'action, qui, d'autre part a encaissé vendredi de plein fouet (– 4 %) l'annonce de l'échec définitif enregistré en mer d'Iroise. Le dernier forage était sec.

Bref, le cortège des valeurs en repli a été fourni. Mais autant de monde, sinon davantage, a figuré dans le défilé des valeurs en hausse. Deux événements ont marqué la semaine : la reprise des « alimentaires » (Générale Biscuit, Perrier, Bongrain, Pernod, BSN) ; l'excellente tenue de la distribution avec l'explosion des Galeries Lafayette (+ 54 %), favorisées par l'annonce, un peu inattendue, d'un résultat net consolidé pour 1984 presque doublé (+ 96 %). *Piqué au vif*, le Printemps, déjà sur le devant de la scène depuis quelques semaines, a, du coup, rajouté 5 % à ses gains précédents.

Et puis, à côté de ces vedettes, l'on a pu apercevoir les entreprises de travail temporaire (Bis, Ecco), toujours sur une pente ascendante. Pour le reste, comme disait un habitué, *« ce fut une affaire de résultats »*. DMC, Prouvost, Bic ont été choyés, car leurs derniers bilans étaient bons.

Une seule hésitation fut notée : elle a concernée Peugeot... pendant deux jours. La présentation des *comptes mardi ? « Impeccable »*, *assurait un fondé de* pouvoir. Mais *« la Bourse est restée sur sa faim, car il n'y avait dans l'exposé aucune trace de stratégie industrielle accompagnant le redressement. Et puis la conjoncture, la lourdeur des frais financiers... »*. Mais cette hésitation n'a pas duré. Vendredi, l'action de la firme de Sochaux repartait de l'avant (+ 4,5 %), atteignant son plus haut niveau depuis 1979. Paris semble vouloir jouer Peugeot comme en son temps, Milan avait parié sur Fiat.

Vous *avez dit « abondantes » ? Assurément* les liquidités le sont. D'après les dernières évaluations, ce sont encore 20 milliards de francs qui vont tomber ce mois-ci en dividendes et coupons divers. Et l'on s'étonnera après cela de voir le marché éclater de santé. *Les agents de change* peuvent ainsi voir arriver, sans trop de crainte, la date fatidique du 1er juillet prochain à partir de laquelle ils vont devoir rétrocéder aux banques une part significative de leurs courtages (40 % contre 27,5 %) sous forme de remises. A cet égard, les volumineuses transactions quotidiennes (près de 600 millions de francs encore) peuvent contribuer aussi à les rassurer.

On a bien sûr beaucoup parlé cette semaine également de la modernisation de la Bourse avec, en avant première, l'ouverture d'ici à la fin de 1985, d'une séance supplémentaire du matin, de *10 heures 11 h 30*, au cours de laquelle seront traités les blocs de titres. Trente ou quarante valeurs parmi les plus actives seront sélectionnées à cet effet. M. Philippe Duval, un jeune agent de change, trouve l'idée séduisante. Selon lui, cette séance matinale permettra à la profession de s'acclimater au futur marché continu dont elle constituera la première antichambre. Mais il a été catégorique : les transactions devront se faire à *« des cours limités »*. Autrement, cela *n'aurait*, à ses yeux, aucun sens. Mais, de sens, la Bourse en connaît-elle d'autre que celui qui la mène vers de nouveaux sommets ? *On peut se le demander, surtout, si d'aventure, pour* stimuler l'économie française frappée de croissance zéro au cours du premier trimestre, M. Bérégovoy agissait sur le levier des taux d'intérêt en l'abaissant.

ANDRÉ DESSOT.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	7-6-85	Diff.
Charter	23,05	–
Géophysique	765	– 35
Imétal	128	– 3,50
INCO (1)	138,70	+ 1,85
Michelin	1 080	+ 10
Min. Penarroya	104,20	– 4,60
RTZ	73,30	– 2,70
Zambia	1,87	– 0,04

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,35.

Bâtiment, travaux publics

	7-6-85	Diff.
Auxil. d'entr. (1)	965	+ 5
Bouygues	853	+ 3
Ciments Français	378,50	+ 6,5
Dumez	788	– 2
GTM	301	+ 2
J. Lefebvre	349	+ 78
Lafarge	574	– 9
Maisons Phénix	261	inch.
Poliet et Chausson	635	– 35
SCREG	145	+ 14,80
SGE-SB	65,50	– 1,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	7-6-85	Diff.
4 1/2 % 1973 (1)	1 618	+ 7
7 % 1973	8 290	– 24
10,30 % 1975	98	– 0,70
PME 10,6 % 1976	98,60	+ 0,10
8,80 % 1977	119,45	+ 0,05
10 % 1978	97,80	– 0,50
9,80 % 1978	97,05	– 0,90
8,80 % 1978	97,80	– 0,15
9 % 1979	94,25	– 0,63
10,80 % 1979	99,95	– 0,05
12 % 1980	100,89	– 0,03
13,80 % 1980	106,54	+ 0,04
16,75 % 1981	112,10	– 0,35
16,20 % 1982	118,23	+ 0,13
16 % 1982	118,72	– 0,28
15,75 % 1982	115,55	– 0,32
CNE 3 % (2)	4 260	+ 55,30
CNB bq. 5 000 F	102,99	+ 0,09
CNB Paribas 5 000 F	103,75	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	103,75	+ 0,05
CNI 5 000 F	102,98	+ 0,08

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 104,30 F.

CAP GÉMINI SOGETI EXPLOSE

Devant la ruée sur les 326 250 actions de la société Cap Gémini Sogeti, offertes à 650 F chaque, le 7 juin sur le second marché de la Bourse de Paris (40 millions de titres demandés), la Banque Lazard Frères a décidé de changer de procédure et de lancer, mercredi 12 juin, une offre publique de vente (OPV) au prix unitaire de 875 F, soit 23,8 fois le *bénéfice net par action pour 1985*, au lieu de 17,7 fois précédemment, ce qui reste en dessous des ratios américains et anglais pour ce *genre d'activité.*

Elle essaie, ainsi, de stopper une spéculation trop vive et de permettre à un plus grand nombre d'acquérir quelques titres.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	7-6-85	Diff.
Bail Équipement	408	+ 19
Bancaire (Cie)	673	+ 33
Cetelem	745	+ 20
Chargeurs SA	616	– 28
CFF	927	+ 15
CFI	321	– 27
Eurafrance	1 640	– 1
Hénin (La)	485	– 35
Imm. Pl.-Monceau	480	+ 25
Locafrance	455	– 11
Locindus	831	+ 11
Midi	2 695	– 5
Midland Bank	264,90	+ 8,90
OFP (Omn. Fin. Paris)	1 211	+ 16
Parisienne de réesc.	1 140	– 10
Prétabail	1 289	+ 75
Schneider	216	– 15
UCB	348	– 4

Alimentation

	15-2-85	Diff.
Béghin-Say	270,10	– 4,90
Bongrain	2 035	+ 30
BSN G.-Danone	2620	+ 55
Carrefour	2275	– 35
Casino (1)	1025	+ 30
Cédis	800	inch.
Euromarché	1130	+ 135
Guyenne et Gasc.	320	– 15
Lesieur	719	+ 41
Martell	1785	– 15
Moët-Hennessy	1980	– 58
Mumm	751	+ 1
Nestlé (2)	24920	+ 60
Occidentale (Gle)	764	+ 23
Olida-Caby	227	– 14
Pernod-Ricard	805	+ 46
Promodès	1501	– 32
St-Louis-Bouchon	324	– 16
C.S. Saupiquet	530	+ 3
Source Perrier	563	+ 15
Veuve Clicquot	2535	– 25
Viniprix	950	– 10

(1) Compte tenu d'un coupon de 50 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 340 F.

Valeurs diverses

	7-6-85	Diff.
Accor	290	– 7
Agence Havas	655	– 5
Appl. Gaz	200	– 5
Arjomari	1 060	– 125
Bic	583	+ 22
Bis	549	+ 54
CGIP	890	– 8
Club Méditerranée	539	+ 12
Essilor	2 600	– 45
Europe 1	802	– 19
Hachette	1 995	– 20
L'Air Liquide	664	– 16
L'Oréal	2 685	+ 15
Navigation Mixte	411	– 29
Nord-Est	92 30	– 5,20
Presses de la Cité	2 227	+ 12
Sanofi	739	– 13
Skis Rossignol	1 551	– 99

Filatures, textiles, magasins

	7-6-85	Diff.
BHV	313	+ 4,50
CFAO	1 005	– 25
Damart-Serviposte	2 200	– 100
Darty	1 381	– 94
DMC	323	+ 10
Galeries Lafayette	603	+ 213
La Redoute	1 439	+ 14
Nouvelles Galeries	193	+ 10,5
Printemps	298	+ 14
SCOA (1)	102,90	– 2,40

(1) Compte tenu d'un droit de 7,70 F.

Métallurgie construction mécanique

	7-6-85	Diff.
Alspi	169,90	+ 5,90
Avions Dassault-B.	1 428	– 87
Chiers-Châtillon	57,30	+ 0,10
FACOM	1 288	– 44
Fives-Lille	430	+ 25
Fonderie (Générale)	69,50	– 1,50
Marine Wendel	295	+ 3,50
Penhoët	940	– 10
Peugeot SA	380	+ 11
Poclain	68,40	– 1,6
Pompey	285	– 4
Sagem	1 688	– 22
Valéo	230	+ 5
Vallourec	120,30	– 3,20

Allied Corp : *le manitou des OPA à la cote*

Avec *un nom évoquant irrésistiblement* une marque de cognac, M. Edward L. Hennessy, président d'Allied, ne sera jamais pour les Français que le quarante-sixième Américain débarquant à Paris pour y faire coter sa société le 12 juin. Mais pour ses compatriotes, sa *renommée* dépasse largement celle du cognac. *Grand manitou* des OPA *et* fusions en tout genre, M. Hennessy détenait, jusqu'à ces derniers *jours*, la *palme* de la plus grosse fusion – *non* pétrolière – de l'histoire américaine. Une transaction annoncée le 15 mai et évaluée à 4,9 milliards de dollars pour joindre dans l'aérospatiale, l'automobile et l'électronique les destinées d'Allied (vingt-huitième société américaine avec 10,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1984) et de Signal (soixante et unième entreprise et 6 milliards). Il aura fallu l'intervention du géant mondial de l'automobile, General Motors, pour ravir, le 4 juin dernier, avec le rachat de Hugues Aircraft pour *5 milliards de dollars*, ce titre de gloire à M. Hennessy.

A l'heure de T. Boone Pickens et autres Icahh, M. Hennessy fait figure de conquistador à l'ancienne mode. Ses prises de contrôle *relèvent plus d'un* style de management que d'un pur « coup » financier à la manière des *raiders*. Il faut dire que ce Bostonien de cinquante-sept ans – qui se destinait à la prêtrise mais quitta le séminaire au bout de trois ans... parce qu'il aimait trop les femmes – a été à rude école. Celle de MM. Harold Geneen et *Hary* Gray, *qui, dans les* années 60-70, firent l'un d'ITT, l'autre de United Technologies, de *puissants conglomérats*, grâce à leurs acquisitions successives – et souvent *meurtrières*. Mais l'élève dépasse parfois le professeur. En 1982, lors d'une mémorable bataille boursière à quatre, dont faisait partie United Technologies, M. Hennessy, à la tête d'Allied depuis 1979, « rafla » la proie convoitée, Bendix, pour 1,9 milliard de dollars.

Avec l'acquisition de Bendix, M. Hennessy a profondément modifié la physionomie d'Allied et renforcé ses implantations européennes, qui comptent aujourd'hui dix-huit mille personnes (dont huit mille en France, *notamment dans l'automobile*). Vouée essentiellement aux activités pétrolières et gazières, qui *représentaient* 80 % de ses bénéfices à l'arrivée de M. Hennessy (contre 37 % en 1984 et 15 % cette année après des cessions), Allied fonde aujourd'hui son expansion sur quatre secteurs : l'aérospatiale (17 % de son chiffre d'affaires), l'automobile (25 %), la chimie (23 %) et l'électronique *pour* l'essentiel. La *fusion avec* Signal *renforcera* encore ses spécialités.

Le nouveau groupe Allied-*Signal disposera* d'un budget annuel de recherche - développement de 1,1 *milliard de dollars* – ce *qui le place juste derrière General* Motors et IBM. Avec des actifs évalués à quelque 14 milliards de dollars (8,2 pour Allied, 5,5 pour Signal) et 1,3 milliard de trésorerie, le géant naissant a de quoi parfaire son look par des « acquisitions sélectives ». Car, selon son futur PDG, M. Hennessy, décidément bien insatiable, pas *question d'acheter des sociétés* uniquement pour leurs parts de marché.

C. B.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Or fin (kilo en barre)	95 000	94 500
– (kilo en lingot)	94 850	94 100
Pièce française (20 fr.)	553	551
Pièce française (10 fr.)	390	400
Pièce suisse (20 fr.)	555	548
Pièce latine (20 fr.)	545	538
Pièce tunisienne (20 fr.)	543	538
Souverain	691	688
Souverain Elizabeth II	688	696
Demi-souverain	390	386
Pièce de 20 dollars	3 950	3 915
– 10 dollars	2 255	2 035
– 5 dollars	1 390	1 340
– 50 pesos	3 525	3 495
– 20 marks	691	670
– 10 florins	574	563
– 5 roubles	410	415

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CIT-Alcatel	1008 595	366 551 070
CNE 3 %	59 675	249 223 270
Casino (Prior)	252 940	222 540 620
Penhoët	96 664	91 841 761
Eurafrance	52 665	85 830 483
Merlin-Gerin	35 319	82 241 051
ELF-Aquitaine	315 225	70 967 838
BSN	27 231	70 297 945
Cedis	81 466	65 468 360
Carrefour	26 295	60 995 310

(*) Du 31 mai au 6 juin.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	3 juin	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin
RM	759 402	564 746	733 918	596 356	583 281
Comptant					
R. et obl.	3 036 456	2 366 502	2 665 895	2 818 917	3 226 042
Actions	64 521	289 564	123 199	127 617	221 608
Total	3 860 379	3 220 812	3 523 012	3 542 890	4 030 931

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

Franç.	125,5	125,5	125,6	125,6	–
Étrang.	107,5	107,2	107,2	107,3	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

Tendance	129,9	130	130,3	130	130,3

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	232,5	232	232	231,9	231,3

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	7 juin	31 mai	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	117,9	116	+ 1,6	117,9	99,7

ACCORD ENTRE TELEKURS ET LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

La société zurichoise Telekurs AG, spécialisée dans la transmission d'informations financières, et la Chambre syndicale des agents de change, *représentée par la SDIB (Société* de diffusion d'informations boursières), ont signé, le 7 juin 1985, un protocole d'accord visant à développer les échanges d'informations sur les valeurs mobilières en utilisant des moyens techniques modernes d'acquisition des données sur la vie des titres.

Au terme de cette convention, les deux partenaires diffuseront en France une même ligne de produits cours et titres. La distribution sera assurée dans un cadre commercial commun, la diffusion des cours français dans le monde étant réalisée par Telekurs.

Les systèmes de diffusion sur écran de Telekurs et de la SDIB seront unifiés. Ils permettront aux utilisateurs d'accéder, en temps réel, à partir d'un même terminal, aussi bien aux informations de la base de données titres réalisée par la Chambre syndicale qu'à celles d'investdata-Telekurs, dont la base de données boursières est la plus grande existant aujourd'hui dans le monde (135 000 valeurs), estime la *Chambre. Y sont indiqués pour* chacune d'elles leurs caractéristiques, les cours, les opérations sur titres et leur historique *depuis 1977.*

La SDIB et Telekurs ont, par ailleurs, *décidé* d'unir leurs efforts *pour* l'élaboration de produits futurs, en particulier d'un projet utilisant le concept de *work station*, qui met en œuvre un *micro-ordinateur* accédant simultanément à plusieurs bases de données et effectuant dans le même temps *le traitement des données* recueillies.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveaux records

L'indice des valeurs industrielles a enregistré de nouveaux records la semaine passée à Wall Street dans un marché très actif, mais les ventes bénéficiaires ont amputé les gains. Cet indice a terminé avec un gain d'un point par rapport à la clôture de vendredi dernier à 1 316,41, après avoir battu jeudi pour la *seconde journée consécutive* et l'avoir frôlé mercredi, son précédent record de 1 315,41 établi le 31 mai. Selon les analystes, la demande a été *favorisée* par la baisse du prix du pétrole britannique entraînant une diminution des taux d'intérêt sur le marché des bons et obligations, secteur très sensible à tout élément de réduction des pressions inflationnistes. Par ailleurs, ont estimé de nombreux observateurs, le ralentissement de l'activité économique devrait favoriser un nouvel abaissement des taux d'intérêt bancaires et même du taux d'escompte de la Réserve fédérale.

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Alcoa	32 1/4	31 1/2
ATT	23 1/4	23 7/8
Boeing	66 1/2	68 3/4
Chase Man. Bank	58 3/4	60 1/8
Du Pont de Nemours	60 3/8	58 1/4
Eastman Kodak	44 3/4	43 3/4
Exxon	54 1/8	50
Ford	43 1/2	48 1/2
General Electric	60 5/8	61 5/8
General Foods	69 1/2	73
General Motors	71 5/8	74 5/8
Goodyear	29 5/8	29 1/4
IBM	128 7/8	127 1/2
ITT	32 1/8	32 3/8
Mobil Oil	31 1/8	30 1/8
Pfizer	50	48 1/4
Schlumberger	38	37 1/4
Texaco	36 3/4	37
UAL Inc.	53 5/8	54 1/8
Union Carbide	40 1/4	41
US Steel	28 3/4	27 3/8
Westinghouse	34 1/2	34 1/2
Xerox Corp	50	49 1/4

LONDRES

Repli sensible

Le Stock Exchange a progressé en début de semaine pour frôler son record *absolu de hausse de 1 024,5 établi* en janvier dernier, mais la nervosité causée par la baisse des cours mondiaux du pétrole a déclenché un net repli à la veille du week-end.

La faillite de la banque Overseas Trust à Hongkong a entraîné un vif repli des banques étrangères possédant des *intérêts dans cette région*. Standard Chartered et Hongkong and Shanghai ont particulièrement souffert.

Les assurances, en revanche, ont été recherchées dans l'espoir d'une augmentation de la demande pour les retraites-vieillesse complémentaires dans le cadre du projet de réforme de la *sécurité sociale que vient de publier le gouvernement* britannique.

Indices « F.T. » : industrielles, 1 001,6 contre 1 002,5 ; mines d'or, 434,2 contre 451 ; fonds d'État, 81,81 contre 81,36.

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Beecham	380	373
Bowater	268	300
Brit. Petroleum	528	520
Charter	188	186
Courtaulds	146	141
De Beers (*)	540	533
Dunlop	66	
Free State Ged. (*)	26	24 3/8
Glaxo	12 45/64	13
Gt. Univ. Stores	890	850
Imp. Chemical	774	764
Shell	693	690
Unilever	11 19/64	11 11/32
Vickers	300	283
War Loan	34	

(*) En dollars.

TOKYO

Reprise

Les valeurs, qui avaient cédé du terrain en début de semaine dans la perspective d'une baisse anticipée des exportations japonaises, se sont redressées dès mardi à la *Bourse* de Tokyo, stimulées par une reprise de la consommation intérieure.

Indice Nikkeï-Dow Jones : 12 716,59 yens (contre 12 689,47) ; indice général : 1 005,70 points (contre 995,97).

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
Akaï	400	410
Bridgestone	535	528
Canon	1 190	1 140
Fuji Bank	1 570	1 600
Honda Motors	1 320	1 290
Matsushita Electric	1 410	1 420
Mitsubishi Heavy	289	304
Sony Corp.	4 220	4 060
Toyota Motors	1 230	1 190

FRANCFORT

En hausse

La Bourse de Francfort est restée en hausse cette semaine, à l'initiative des acheteurs étrangers, particulièrement britanniques et américains, qui ont permis à certains secteurs délaissés de reprendre du tonus.

Indice de la Commerzbank : 1 363,4 contre 1 345,7.

	Cours 31 mai	Cours 7 juin
AEG	123,70	132,50
BASF	218,80	224,30
Bayer	229	223,80
Commerzbank	199	211,50
Deutschebank	556,50	552
Hoechst	228,50	225,30
Karstadt	228,50	230
Mannesmann	172,10	180,70
Siemens	564,50	569
Volkswagen	248	278

Crédits — Changes — Grands marchés

L'euromarché

Un instrument tout terrain

Si la direction générale des impôts le permet, la BNP pourrait être la première à introduire le concept du paiement partiel dans une euro-émission obligataire à taux variable. Cette technique originale, dont nous avions brossé les grandes lignes dans notre chronique du 11 mai dernier, permet d'obtenir un instrument a usages multiples. Il donne a l'emprunteur une grande souplesse et un éventail de choix et de combinaisons allant d'un crédit stand by classique à un accord de confirmation, c'est-à-dire d'un prêt bancaire qui n'est pas destiné à être tiré, à l'émission de papier à taux variable négociable. Cette ambiguïté pose un délicat problème de statut fiscal.

Bien que les conditions de l'opération BNP ne fussent pas encore dévoilées à la veille du week-end, on peut imaginer le scénario suivant : la banque française lance un euro-émission à taux variable de 600 millions de dollars d'une duré de dix ans, dont environ 100 millions seulement sont libérables, c'est-à-dire tirés immédiatement. La transaction se présentant sous forme de coupures unitaires nominatives de *1,5 million de dollars, chaque* acquéreur n'aura donc à verser que le sixième de la valeur nominale, soit 250 000 dollars. On peut imaginer alors que la BNP stipule : *a)* que l'intérêt semestriel sur la partie tirée sera composé de l'addition au taux du Libor d'une marge de 0,05 % ; *b)* qu'elle versera une commission d'engagement de 0,05 % sur la partie non tirée ; *c)* que la commission bancaire totalisera 0,275 % pour toute la durée de la période. Sur ces bases, l'établissement français disposera tout à la fois de 100 millions de dollars en espèces et de l'équivalent d'une ligne de crédit de 500 millions de dollars lui coûtant, dans les deux cas, 0,0775 % par an, soit 7,75 points de base.

En s'appuyant sur les 500 millions de dollars qui n'ont pas été libérés, la BNP aura à sa disposition une ligne de crédit lui permettant de remplacer avantageusement des lignes existantes servant à cautionner l'émission ultérieure de papier commercial, de certificats de dépôts, d'euronotes ou de tout autre instrument de substitution. Dans cette optique, la BNP avait mobilisé 650 millions de dollars entre 1981 et 1983. Ces lignes de crédit avaient, à l'époque, été mises sur pied à un coût moyen de l'ordre de 15 à 16 points de base. Le lancement éventuel d'une euro-émission à taux variable à libération partielle à partir du schéma ci-dessus permettrait donc à la BNP de réduire de moitié le coût de ses engagements actuels, c'est-à-dire d'économiser quelque 450 000 dollars d'intétêt par an. Ce n'est pas une bagatelle.

C'est la nature nominative des euro-obligations qui fonde l'existence de leur valeur nominale de 1,5 million de dollars. Si, en effet, elles se présentaient sous la forme de titres au porteur ainsi qu'il en va pour les euro-émissions obligataires, il serait impossible d'en garantir la réalité car l'anonymat rendrait impossible la libération théorique ultérieure des 1,25 million de dollars impayés. Si, en revanche, la personnalité du porteur est connue, on peut le contraindre à respecter son engagement initial même s'il est sous-entendu que le solde de 1,25 million de dollars ne sera jamais intégralement appelé.

On peut toutefois envisager l'émission ultérieure de papier au porteur. Ce pourrait, par exemple, être le cas si la BNP décidait de tirer et donc de demander la libération d'une autre tranche de 100 millions de dollars. On pourrait même imaginer le dépôt dans un « trust » des euro-obligations nominatives libérées et l'émission en contrepartie de titres au porteur de valeur nominale beaucoup plus faible. Dans ce domaine, les variations sont infinies.

EDF et Crédit lyonnais

Le marché international des capitaux éprouve actuellement d'énormes difficultés à concurrencer New-York. La formidable envolée dont le marché américain bénéficie depuis trois semaines a remené les rendements d'outre-Atlantique à leur plus bas niveau depuis 1977.

A titre d'exemple, Mobil Oil levait aisément jeudi aux Etats-Unis *100 millions de dollars par le truchement* d'une émission à trois ans sur la base d'un rendement semestriel de 8,94 %. Le même jour, Ford Motor Credit avait beaucoup de mal à placer une euro-émission de 100 millions de dollars sur cinq ans à partir d'un coupon annuel de 9,50 % sur un prix de 99,75. Comme on avait déjà pu le voir en 1982, les euro-investisseurs tendent à se replier dans leurs coquilles dès que les coupons tombent en dessous de la barre des 10 %. En revanche, ils se jettent sur le papier libellé en devises exotiques parce qu'ils est doté de coupons extrêmement élevés.

Dans ce domaine, le dollar de Nouvelle-Zélande fait prime. Trois euro-emprunts ont, coup sur coup, vu le jour cette semaine. Le premier pour le Danemark, a pu être porté de 50 millions à 75 millions parce que les « notes » à cinq ans sont accompagnées d'un coupon annuel de 16 % et d'un prix d'émission au pair. Le second, d'un montant de 50 millions, a été offert par la Swedish Export Credit avec des conditions similaires : une durée de cinq ans, un coupon annuel de 16 % mais un prix de 100,25. Le troisième pour KB-IFIMA, une filiale de la Kredietbank luxembourgeoise, a été proposé au pair à des termes encore plus avantageux : un coupon de 16,375 % pour une durée de cinq ans et un montant de 50 millions de dollars néo-zélandais.

Pour tenir compte d'un euro-climat défavorable, EDF a préféré ne pas choisir, pour lancer vendredi matin une euro-émission de 125 millions de dollars, les conditions les plus basses qui lui avaient été offertes à l'occasion de soumissions caractérisées par une concurrence acharnée entre les banques internationales. C'est l'Union de banque suisse (USB) *qui a emporté le mandat* avec les termes suivants : une durée de dix ans, un prix de 99,50 avec un coupon annuel de 10 % pour donner un rendement de 10,08 % et une commission totalisant 2 %. L'ensemble s'est avéré excellent. Les euro-obligations qui bénéficient de la garantie de la France se traitaient à la veille du week-end avec une décote de seulement 1,25 % – 1 %.

Le Crédit lyonnais a préféré les eaux plus calmes du secteur à taux variable pour lever brillamment 300 millions de dollars pour son propre compte. Pour ce faire, il a lancé *en début de semaine* une euro-émission sur quinze ans dotée d'un intérêt semestriel qui sera l'addition du 0,0625 % au taux du Libor à six mois. Pour sa part, la commission bancaire s'élève à 0,1875 %. Le classicisme de l'opération après la multitude de propositions alambiquées offertes au cours des semaines précédentes, et le fait que l'emprunteur s'interdit à rembourser par anticipation son emprunt pendant les cinq premières années, ont séduit. Rapidement et solidement placée, l'euro-émission, dont le montant initial n'était que de 250 millions de dollars, a pu être augmentée de 50 millions. En fin de semaine, elle se traitait avec une toute petite décote de seulement 0,08-0,05, preuve supplémentaire de son succès.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les matières premières

Baisse du sucre et du cuivre

Les fluctuations de prix sont restées contenues dans des limites relativement modérées. La concurrence entre les différents pays producteurs risque de s'exacerber comme le montrent les exemples récents de l'étain (cas du Brésil ne faisant pas partie de l'accord international) ou du blé (vente américaine à l'Algérie).

MÉTAUX. – *La baisse s'est ralentie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal n'ont que faiblement progressé et plusieurs négociants s'attendent à de prochains achats chinois de métal rouge.*

Une reprise s'est produite sur les cours du plomb à Londres, mais le disponible n'a pu se maintenir au-dessus de 300 livres la tonne. En vue de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande mondiale de métal, un important producteur américain vient de décider de réduire d'un cinquième la capacité d'une unité située dans l'État du Montana. Les prix sont actuellement inférieurs de plus de 10 % à ceux d'il y a un an.

L'effritement s'est poursuivi sur les cours du zinc à Londres qui a touché ses niveaux les plus bas depuis sept mois. Les stocks britanniques de métal se sont accrus de plus de 5 % pour atteindre 42 450 tonnes. Les avis divergent en ce qui concerne les aux perspectives offertes au zinc. Certains spécialistes estiment qu'à fin 1986 le niveau record de l'utilisation mondiale de métal atteint en 1973, soit 4,83 millions de tonnes, devrait être dépassé. D'autres, en revanche, plus pessimistes, soulignent que le rythme de progression de la consommation tend à diminuer depuis quelques mois.

Après avoir chuté au commencement de la semaine à son niveau le plus bas depuis sept mois, l'aluminium a ensuite légèrement progressé à Londres. Mais, les perspectives restent toujours peu favorables, l'utilisation de métal fléchissant dans plusieurs pays alors que les capacités de production ne sont toujours pas utilisées à plein régime.

DENRÉES. – *De plus en plus déprimé, le marché du sucre se caractérise à nouveau par une chute plus sensible des prix. La production mondiale de la campagne 1984-1985 est évaluée à 98,07 millions de tonnes, supérieure de 1,5 million de tonnes à celle de la campagne précédente. Quant à la consommation mondiale, elle ne devrait augmenter que de 500 000 tonnes environ pour atteindre 96,48 millions de tonnes. Dans plusieurs pays (Argentine, Brésil, Chine, Thaïlande et Chili), les récoltes ont été plus importantes. En revanche, elles ont diminué dans l'île Maurice et en République dominicaine. Il faut donc s'attendre à un nouvel accroissement des stocks mondiaux.*

Le marché du cacao semble commencer à s'habituer à la perspective d'un excédent de la production mondiale de fèves relativement important car les cours ont fait preuve dans l'ensemble de dispositions plus soutenues.

CÉRÉALES. – *Légère reprise des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La percée américaine en Algérie inquiète les producteurs européens qui disposaient jusqu'alors d'un marché pratiquement « assuré ». L'URSS a bénéficié d'une récolte de blé supérieure de 13 millions de tonnes à la précédente, ce qui amènera ce pays à réduire ses importations.*

LES COURS DU 7 JUIN 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 121 (1 149) ; à trois mois, 1 138 (1 154) ; étain comptant, 9 565 (9 542) ; à trois mois, 9 505 (9 510) ; plomb, 296 (291,50) ; zinc, 585 (601,50) ; aluminium, 827 (826,50) ; nickel, 4 360 (4 402) ; argent (en pence par once troy), 481 (501). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,65 (60,57) ; argent (en dollars par once), 6,20 (6,14) ; platine (en dollars par once), 266,20 (264,10). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,25 (29,30).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 63,07 (61,35) ; octobre, 61,65 (60,12). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 539 (533). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, inch. (55,40).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 690 (645). – **DENRÉES.** – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 074 (2 061) ; septembre, 2 043 (2 046) ; sucre, juillet, 2,85 (3,08) ; 2,96 (3,20) ; café, juillet, 144,15 (144,60) ; septembre, 144,82 (146,25). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 90,40 (95,20) ; octobre, 93,20 (99,10) ; café, juillet, 2 026 (2 047) ; septembre, 2 073 (2 096) ; cacao, juillet, 1 778 (1 742) ; septembre, 1 765 (1 732). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 054 (2 035) ; décembre, 2 026 (2 014) ; septembre, 2 500 (2 487) ; novembre, 2 549 (2 530) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 272 (1 294) ; octobre, 1 280 (1 307). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 120,30 (119,30) ; août, 123,32 (122,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 112,50 (113) ; août, 112 (110).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 320,25 (316,50) ; septembre, 322,25 (318,50) ; maïs, juillet, 277,75 (273,75) ; septembre, 261,50 (258,75).

INDICES. – Moody's, 905,60 (910,30) ; Reuter, 1 776 (1 820,40).

Les devises et l'or

Un dollar très résistant

Malgré un petit accès de faiblesse en début de semaine, le dollar s'est, finalement, montré très résistant, évoluant toujours entre 3,03 DM et 3,08 DM, au gré des nouvelles apportées par le vent d'Amérique.

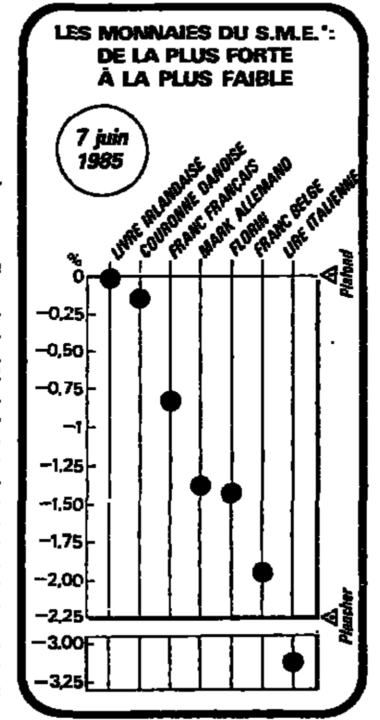
Ainsi lundi, il poursuivait le repli amorcé à New-York au début du week-end précédent, sur l'annonce d'un recul de 0,5 % des commandes de biens durables et plongeant de 3,09 DM à 3,03 DM et de 9,41 F à 9,27 F. Mais les jours suivants, il se redressait : les mises en chantier de *logements avaient augmenté de 1 %* aux Etats-Unis. Les taux d'intérêt ont eu beau fléchir outre-Atlantique *(voir en rubrique marché monétaire et obligataire)*, le « billet vert » est resté impavide. En fin de semaine, il en venait même à se raffermir à plus de 3,07 DM et à près de 9,40 F, après l'annonce d'une stabilisation du taux de chômage américain à 7,3 %, alors qu'on attendait une augmentation. Avec l'appoint d'une légère détente du taux en RFA, qui a un peu affaibli le mark, le dollar a abordé le week-end en assez bonne condition.

Sur les graphiques de spécialistes, pourtant, il n'a pas très bonne allure, presque toutes les « moyennes mobiles » s'inscrivant en baisse. A vrai dire, les opérateurs sont tous un peu perdus : une partie d'entre eux affirment que le dollar « *a une sale gueule* », d'autres, le voyant prochainement battre ses records de la fin de février dernier (3,47 DM et 10,61 F).

La livre sterling, très ferme en début de semaine, retrouvait son cours de septembre (1,30 dollar) et repassait au-dessus de 12 F à Paris. Mais les diminutions du prix du pétrole enregistrées un peu partout, notamment en mer du Nord, le ramenaient un peu en arrière, repli limité par le niveau des taux d'intérêt britanniques (12,5 %) les plus élevés d'Europe à part l'Italie et la Suède.

Le franc a continué de se bien porter, soutenu, lui aussi, par le niveau des taux d'intérêt français, supérieur de près du double aux taux ouest-allemands. Le deutschemark qui, un moment, avait franchi les 3,05 F, s'est hâté de se réinstaller à 3,0480 DM. La Banque de France a enregistré de nouvelles rentrées de devises : 2,3 milliards de francs, officiellement, pour la dernière semaine de mai. M. Pierre Bérégovoy a encore dénoncé « *la campagne politique menée artificiellement par le patronat et certains milieux de droite* », prônant une prochaine dévaluation. Le franc « *est solide, le marché ne s'y trompe pas* », a-t-il déclaré à FR 3, ajoutant que les taux réels sont à peu près semblables à ceux des autres pays européens. Sans doute, mais, font observer les milieux financiers, les détenteurs de capitaux étrangers apprécient particulièrement les hautes rémunérations prodiguées à *Paris, taux réels ou pas, et les capitaux* affluent. S'adressant, enfin, à l'hebdomadaire zurichois *Welt Woche*, le ministre s'est prononcé en faveur d'une suppression du contrôle des changes « *mais on ne peut y parvenir que par étages. Ce serait une erreur de courir des risques inutiles et c'est pourquoi ma politique est de l'alléger par petites étapes* ».

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 3 AU 7 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,2700	–	10,6666	38,6398	32,5097	1,6129	28,8392	0,05096
	1,2900	–	10,7527	38,9864	32,7869	1,6287	29,0867	0,0514
Paris	11,9862	9,3750	–	362,34	304,77	15,1209	270,36	4,7782
	11,9970	9,3000	–	362,57	304,91	15,1466	270,51	4,7840
Zurich	3,2867	2,5880	27,6060	–	84,1352	4,1741	74,6359	1,3190
	3,3089	2,5650	27,5806	–	84,0984	4,1775	74,6073	1,3194
Francfort ...	3,9065	3,0760	32,8162	118,85	–	4,9612	88,7094	1,5677
	3,9345	3,0500	32,7957	118,91	–	4,9674	88,7144	1,5689
Bruxelles ...	78,74	62	6,6133	23,9567	20,1560	–	17,8803	3,1600
	79,2067	61,40	6,6021	23,9376	20,1311	–	17,8592	3,1584
Amsterdam ..	4,4037	3,4675	36,9877	133,96	112,72	5,5927	–	1,7673
	4,4350	3,4300	36,9677	134,04	112,72	5,5993	–	1,7685
Milan	2491,74	1962	209,28	758,11	637,84	31,6451	565,82	–
	2507,76	1944	209,83	757,89	637,38	31,6612	565,45	–
Tokyo	316,61	249,30	26,5922	96,3292	81,0468	4,0209	71,8961	0,1270
	324,44	251,50	27,0430	98,0507	82,4590	4,0961	73,1530	0,1294

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 7 juin, 3,7605 F contre 3,6978 F le vendredi 31 mai.

Marché monétaire et obligataire

Un petit air de détente à l'étranger

C'est tout à fait incontestable, un petit air de détente flotte dans l'air, mais pas en France, du moins pour l'instant. On le sent aux Etats-Unis et en Allemagne. De l'autre côté de l'Atlantique, le loyer de l'argent continue de fléchir. Ainsi, le taux moyen de rendement des bons à un an adjugés le 6 juin par le Trésor s'est établi à 7,18 %, contre 7,94 % le 14 mai ; il retrouve son niveau de mai 1978 (7,07 %). A long terme, l'emprunt-phare de l'Etat fédéral au taux de 11 1/4 % et à échéance de 2 015, a vu son cours en Bourse bondir de 13,5 % depuis la mi-mars et dépasser de 9 % son montant nominal ; son rendement actuariel n'est plus que de 10,27 %.

Quant à l'eurodollar à six mois, pierre de touche des eurocrédits, il est revenu à 7 5/8 %-7 3/8 %, contre près de 13 % il y a un an. « *Les taux d'intérêt américains vont encore baisser* », a déclaré à Hongkong M. William Butcher, président de la Chase Manhattan Bank. C'est également l'opinion du chef économiste du géant Du Pont de Nemours, et de nombreux experts, qui voient les taux de base des banques passer de 10 % à 9 1/2 %.

Pour sa part, M. Henry Kaufman, célèbre « gourou » de Wall Street, a estimé que la Réserve fédérale pourrait décider prochainement une nouvelle réduction de son taux d'escompte si, toutefois, le chômage s'aggravait et si les ventes au détail continuaient de fléchir. Or le taux de chômage est resté stable à 7,3 %.

Autre son de cloche, celui entendu auprès de M. Wallich, l'un des administrateurs de la Réserve fédérale, par les participants au voyage organisé par notre confrère *l'Expansion*. M. Wallich, qui ne s'inquiète nullement d'une reprise éventuelle de l'inflation – jugulée, notamment, par la baisse du prix du pétrole, – ne voit guère de recul des taux supplémentaires, et entrevoit même une tension au quatrième trimestre de cette année si l'expansion reprend. Le président de la Fed, M. Volcker, ne s'est guère engagé en déclarant que la stabilité des prix observée ces derniers mois aux Etats-Unis donnait à l'institut d'émission plus de latitude dans la conduite de sa politique. Avec cela, on est bien renseigné...

La Banque fédérale d'Allemagne organise la détente, à tout petits pas. Vendredi, elle a ramené de 5,30 % à 5 % ses billets à deux jours, tandis que le ministre des finances, en liaison avec elle, ramenait de 6,85 % à 6,75 % les obligations d'Etat à cinq ans (de 5,45 % à 5,25 % pour les bons à un an).

En France, ce n'est pas du tout la même chanson. La Banque de France a renouvelé son adjudication d'argent frais au taux imperturbable de 10 1/8 % après l'avoir ramené de 10 1/4 % à 10 1/8 % le 14 mai dernier. Cette prudence s'explique, sans doute, par les incertitudes sur l'évolution du rythme d'inflation en France, celui du mois de mai pouvant osciller entre 0,4 % et 0,6 %, peut-être plus, suivant des rumeurs totalement incontrôlées : l'INSEE n'a pas fini de rassembler ses données.

De telles incertitudes se communiquent au marché financier, devenu plus hésitant. Les uns croient à la poursuite de la détente des taux, d'autres n'y croient plus. Dans ce contexte médiocre, force est de constater qu'une fois de plus les taux à long terme viennent buter sur ceux du marché monétaire à court terme. Ainsi, on a vu, depuis quinze jours, les rendements sur le marché secondaire des obligations cesser de baisser et, même, se raffermir légèrement à 10,81 % contre 10,69 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,54 % contre 10,49 % pour ceux à moins de sept ans, et 11,98 % contre 11,91 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

Dans cette ambiance redevenue un peu morose, l'emprunt d'Etat, porté en fin de semaine de 15 milliards à 20 milliards de francs, s'est placé avec une chaleur modérée : on ne se l'est pas arraché, comme cela avait été le cas, la semaine précédente, pour l'émission du Crédit foncier, pomme de discorde entre les réseaux bancaires, qui ont, très provisoirement, enterré la hache de guerre. La demande des particuliers a démarré moins vite et les grands investisseurs se sont montrés moins gourmands. En outre, un certain flottement s'est produit en fin de semaine dans les réseaux de placement, dont certains, dit-on, n'auraient pas très bien compris que les 20 milliards de francs étaient déjà pratiquement placés par les chefs de file, Caisse de dépôt, Crédit agricole et, surtout, Indosuez, et redoutaient une « rallonge ». En fait, si le climat a un peu changé sur le marché, les disponibilités restent abondantes. Mais on est peut-être moins pressé de les réemployer, en attendant que les taux du marché monétaire recommencent à fléchir... si l'inflation le permet.

Du côté des banques, les 2,28 milliards de francs d'obligations perpétuelles émises par la Société générale pour renforcer ses fonds propres se placent fort bien. Ces obligations sont assorties d'un « bon de souscription » à des certificats d'investissement à émettre fin 1985, fin 1986 et fin 1987 pour 700 millions de francs. La formule d'obligations perpétuelles à taux variable (TMO-0,25 %), la première en France pour ce genre de titres, s'inspire de celle imaginée en Grande-Bretagne, d'abord par la National Westminster avec ses « notes » perpétuelles à taux flottant (1 milliard de dollars, il y a un an), ensuite par les autres banques, et, ces jours-ci, par la Barclays pour 600 millions de dollars. Etre perpétuel n'est rien, être à taux flottant est tout...

FRANÇOIS RENARD.

● **Indosuez aura la majorité de la banque du Benelux.** – A la suite de la cession par Bankers Trust de sa participation dans la Banque du Benelux, la banque Indosuez et le groupe belge Holdifima, qui détenaient chacun un tiers de cet établissement, ont porté leur participation respectivement à 65 % et 35 % du capital. Société de droit belge dont le siège est à Anvers, la Banque du Benelux affichait un total de bilan de 51,2 milliards de francs belges au 31 mars dernier.

● **Les banques américaines et leurs dépôts à l'étranger.** – Les banques multinationales américaines devraient être contraintes d'assurer leurs dépôts à l'étranger de la même façon qu'elles sont tenues de le faire aux Etats-Unis, a indiqué M. Irvine Sprague, président de la Federal Deposit Insurance Corp. Les dix premières banques américaines possèdent présentement 226 milliards de dollars de dépôts aux Etats-Unis contre 222 milliards à l'étranger. – (AFP.)

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. EUROPE
4. PROCHE-ORIENT
4. DIPLOMATIE

SUPPLÉMENT

7 à 10. TOGO : l'Afrique sans ses tourments.

FRANCE

12. La convention libérale.

SOCIÉTÉ

14. La FAR en manœuvre.
15. Des peines de prison requises dans l'affaire du carambolage de Beaune.

CULTURE

16. MM. Mitterrand et Gandhi inaugurent l'Année de l'Inde.
17. COMMUNICATION.

RÉGIONS

19. Une expérience théâtrale réussie : l'autre feuilleton de Châteauvallon.

ÉCONOMIE

21. A la veille du quarantième congrès de la CFDT.
22. Revue des valeurs.
23. Crédits, changes et grands marchés.

RADIO-TÉLÉVISION (18)

Carnet (15) ; Mots croisés (20) ; Programmes des spectacles (17-18) ; « Journal officiel » (20).

NOUVELLES BRÈVES

● *Un journaliste espagnol menacé par la police.* – Le quotidien espagnol *El Pais* écrit dans son édition du vendredi 7 juin que le directeur général de la police espagnole *a menacé l'un de ses journa*listes, dont les articles avaient révélé la semaine dernière une affaire d'espionnage des partis de l'opposition par les autorités. Le quotidien affirme que M. Rafael del Rio, chef de la police, a déclaré mercredi dernier au reporter Javier Garcia, au cours d'une conversation téléphonique : « *Vous êtes des lâches, et vous ne vous défendez pas en homme. Mais la police sait attendre et on vous aura.* » – (*Reuter.*)

● *La crise de la construction est-elle terminée ?* – M. Jacques Longuet, futur président national de la Fédération des agents immobiliers (FNAIM), a déclaré, vendredi 7 juin, à Clermont-Ferrand : « *La crise de la construction va s'achever en 1986, indépendamment des échéances électorales. La demande croît de façon telle que le secteur de l'habitat ancien sera vite saturé, alors que le secteur de l'habitat neuf, dont les programmes s'étaient sensiblement ralentis, ne procurera plus une offre suffisante. Cela doit donc entraîner un redémarrage du marché de la construction.* »

● *Manifestation d'immigrés à Gennevilliers.* – Quelque 200 personnes, 500 selon les organisateurs, ont manifesté à Gennevilliers vendredi 7 juin, à l'appel de SOS-Racisme et d'une quinzaine d'associations antiracistes. Jeunes immigrés pour la plupart, les manifestants entendaient protester contre « les méthodes policières » employées lors de l'opération anti-drogue menée le 21 mai à la cité du Port de Gennevilliers (*le Monde* du 5 juin).

A B C D E F G

LA VISITE OFFICIELLE DE M. GANDHI

Le premier ministre indien souhaite un rééquilibrage des échanges entre Paris et New-Delhi

La visite officielle de M. Rajiv Gandhi en France s'est poursuivie vendredi 7 juin, dans le climat chaleureux qui avait marqué la première rencontre, la veille, entre le chef du gouvernement indien et le président Mitterrand. Les entretiens politiques ont été consacrés pour l'essentiel à la coopération économique franco-indienne et aux efforts pour réduire les disparités entre pays industrialisés et pays en développement.

M. Gandhi a eu une conversation en tête à tête d'une vingtaine de minutes avec le premier ministe, M. Laurent Fabius, qui a été élargie ensuite, côté français, au ministre de la défense, M. Charles Hernu, et au ministre délégué au développement et à la coopération, M. Christian Nucci, et, côté indien, aux responsables des affaires étrangères et de la défense.

Les deux délégations ont passé en revue les domaines dans lesquels la coopération entre les deux pays pourraient être renforcée : livraisons par la France, d'hélicoptères, d'Airbus, d'ordinateurs, d'équipements pour les télécommunications et la production d'énergie. L'Inde manifeste également de l'intérêt pour des propositions françaises concernant la protection de l'environnement, la « dépollution » du Gange, l'irrigation, les transports ferroviaires, l'industrie du cuir et l'électronique. Mais le premier ministre indien a souhaité que les échanges – nettement à l'avantage de la France – soient davantage équilibrés. L'Inde est « *très intéressée* » par les transferts de technologies françaises et par des opérations qui pourraient être entreprises en commun sur les marchés extérieurs par des entreprises françaises et indiennes, a indiqué, le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, à l'issue d'une rencontre entre une trentaine de chefs d'entreprises français et le premier ministre indien. Celui-ci a évoqué, au cours de cette réunion, la possibilité de sociétés conjointes franco-indiennes susceptibles d'exporter leurs productions vers des pays en développement, notamment en Afrique.

Les entretiens entre MM. Fabius et Gandhi avaient porté également sur les problèmes économiques et monétaires internationaux, sur lesquels les deux chefs de gouvernement ont exprimé des vues convergentes. La tenue d'une réunion, en juillet à New-Delhi, sur la situation des pays en développement, à laquelle serait conviée la France, a été évoquée. *Cette réunion aurait* lieu avant celle du comité intérimaire du Fonds monétaire international.

Vendredi matin, le premier ministre avait reçu M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, qui avait fait valoir qu'agir « *pour le nouvel ordre économique international, c'était à la fois l'intérêt des pays en voie de développement et des pays industrialisés soumis à la crise* ».

L'éloge de l'UNESCO

Après un déjeuner à l'Elysée, M. Gandhi avait été l'hôte officiel de l'UNESCO où, au cours d'une séance solennelle, il avait plaidé dans un discours en faveur de cette institution. « *Aucune organisation ne peut travailler aussi bien que ce que fait l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture* », avait-il déclaré. Il avait souligné que plusieurs institutions des Nations unies connaissaient aujourd'hui des difficultés « *parce que des nations puissantes ont essayé de les détourner de leur but* » et qu'on assiste aujourd'hui « *malheureusement, à un recul* » du multilatéralisme dans la coopération internationale. « *L'Inde supportera les efforts constructifs qui permettront de résoudre la crise de l'UNESCO* », avait ajouté le premier ministre indien, qui avait également déclaré qu'un « *pouvoir excessif sur les moyens de communications de la part d'une poignée de pays ne permet pas d'accéder à une véritable liberté* ».

Samedi matin, un petit déjeuner a réuni à l'Elysée MM. Mitterrand et Gandhi, en compagnie de leurs épouses et des deux enfants du premier ministre indien. Ce dernier est ensuite reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par le maire de Paris, M. Jacques Chirac, avant de se rendre au Bourget. Il devait assister samedi soir à l'Opéra de Paris à une représentation du *Bal masqué* de Verdi. *Cette soirée devait s'achever par un* souper offert par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz.

Dimanche 9 juin, M. Gandhi assistera, à l'Hôtel Marigny, à une démonstration de vidéotex et de *télématique*. Il *visitera ensuite* les établissements Marcel Dassault, à proximité de Paris, puis se rendra en TGV à Lyon, où il sera reçu aux Laboratoires Mérieux et dans un centre de télécommunications. Il reviendra dans la capitale en Airbus et quittera Paris lundi matin pour Alger.

LE PRÉSIDENT BOURGUIBA A PARIS ET A WASHINGTON

Les visites de la fidélité

De notre correspondant

Tunis. – Malgré les réticences de son entourage, préoccupé par les fatigues que vont immanquablement entraîner les « visites officielles de travail » qu'il entreprend *à partir de lundi 10 juin à* Paris puis à Washington, le président Bourguiba a refusé de se laisser convaincre : il attache trop d'importance à ces déplacements dans les deux pays qui demeurent les plus sûrs alliés de la Tunisie pour y renoncer. Pour le « Combattant suprême », ces deux visites consacrent quelque trente années d'une amitié et d'une coopération qui, contre vents et marées, ne se sont jamais démenties.

***Le président Bourguiba séjournera à Paris jusqu'au 14 juin.* La seule activité officielle prévue jusqu'ici consiste en un entretien, mardi, avec M. François Mitterrand, qui, en signe de considération pour le doyen des chefs d'Etat arabes et africains, se déplacera à l'ambassade de Tunisie.**

Si la coopération avec la France n'est désormais plus assombrie par aucun contentieux et se maintient approximativement au même niveau en qualité *et en quantité*, que ce soit dans les domaines culturel, scientifique et technique ou en matière économique et financière (1), force est de constater qu'elle ne s'est guère dégagée des sentiers battus. Les Tunisiens sont certes conscients que les restrictions budgétaires françaises freinent la définition d'une politique de coopération plus originale et plus *ambitieuse qu'ils appellent* de leurs vœux, mais, même s'ils ne le disent pas, sont-ils réellement convaincus que ce souhait est partagé par leurs partenaires ? L'absence de la France dans la construction (avec le concours de l'Espagne et des Pays-Bas) du port commercial et industriel de Zarzis, dans le Sud, alors qu'elle avait annoncé formellement à *plusieurs reprises sa participa*tion, permet d'en douter.

Le rôle de la France en Méditerranée, auquel les Tunisiens attachent une importance toute particulière, les efforts déployés ces derniers mois par M. Bourguiba *en vue de réunir un som*met maghrébin, qui se sont heurtés au problème du Sahara occidental, les relations de la Tunisie avec ses voisins – chaleureuses avec l'Algérie et toujours difficiles avec la Libye, – les *difficultés* que *rencontre* l'économie tunisienne dans ses rapports avec le Marché commun, pourraient faire l'objet d'échanges de vues avec M. Mitterrand. La conversation portera sans doute aussi sur l'évolution actuelle du conflit du Proche-Orient, pour lequel, voici tout juste vingt ans, le président tunisien *préconisait la solution qui* semble aujourd'hui être envisagée.

M. Bourguiba quittera la France le 14 juin pour les Etats-Unis. Il s'entretiendra quatre jours *plus* tard à la Maison-Blanche avec M. *Ronald Reagan*.

Ce séjour, le troisième qu'il effectue à titre officiel aux Etats-Unis, intervient alors que la coopération tuniso-américaine s'est largement développée au cours de ces dernières années. Si l'aide économique se situe à un niveau relativement bas par rapport à celle de la France (25,3 millions de dollars pour 1985), les crédits destinés à l'achat de matériel militaire – chars et avions F-5 notamment – ont considérablement augmenté, puisque, de 25 millions de dollars en 1977, ils sont passés à 106 millions en 1984 *et que 66,55 millions sont* prévus pour 1985. En outre, les visites à Tunis de responsables américains se sont multipliées et à chaque occasion l'attachement des Etats-Unis à l'indépendance et à la souveraineté de la Tunisie *a été réaffirmé*.

MICHEL DEURÉ.

(1) *L'aide publique française* accordée à la Tunisie au titre de 1985 s'élève à 285 millions de francs et entraîne des crédits privés garantis d'un montant équivalent.

L'AVIATION IRANIENNE A BOMBARDÉ L'AÉROPORT MILITAIRE DE BAGDAD

Téhéran (*AFP*). – L'aéroport militaire Al Rachid de Bagdad a été bombardé, ce samedi 8 juin à l'aube, par l'aviation iranienne et a subi d'« *importants dégâts* », a annoncé Radio-Téhéran. C'est la première *fois que l'Iran attaque un aéroport* de la capitale irakienne. Les raids aériens contre Bagdad sont très rares. Le précédent a eu lieu le 11 mars. Il avait touché la périphérie de la ville, et les deux chasseurs-bombardiers Phantom F-4 qui l'avaient mené avaient pu regagner leur base.

Le raid du 11 mars, présenté à Téhéran comme une riposte aux bombardements irakiens, avait provoqué, une semaine plus tard, l'interruption de tous les vols, y compris ceux d'Iran Air. Cette compagnie avait par la suite repris partiellement son trafic, mais les lignes étrangères ne desservent toujours pas Téhéran.

Depuis la reprise de la « guerre des villes », le 25 mai, les avions irakiens ont effectué contre l'aéroport international de Téhéran-Mehrabad *deux opérations qui ont échoué*, le périmètre de l'aéroport n'ayant pas été atteint.

Le trafic est cependant très perturbé.

M. FRANÇOIS D'AUBERT invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 9 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

M. d'Aubert, qui figure parmi les députés les plus proches de M. Raymond Barre, répondra à l'issue de la « convention libérale », qui se déroule les 8 et 9 juin, aux questions de Christine Fauvet-Mycia et de Thierry Bréhier du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Journée de (faible) « mobilisation canaque » sans incidents

De notre envoyé spécial

Houaïlou. – « *C'est moi qui ai lancé des pierres contre la voiture de votre chef qui s'est pris un caillou là !* », dit, en désignant sa joue, un jeune Canaque à l'adresse du cordon de gendarmes mobiles, impassibles, qui protègent la gendarmerie de Houaïlou (côte est). Ce *militant du FLNKS est accompagné* de deux cents autres indépendantistes venus des tribus environ*nantes pour la « journée de mobili*sation du peuple canaque », décidée lors du congrès de Hienghène, le 25 mai, pour protester contre la création d'une base militaire stratégique en Nouvelle-Calédonie.

Dans plusieurs localités de la Grande-Terre et des îles sont organisés de semblables rassemblements. Celui de Houaïlou est l'un *des plus importants. Les autres, à* Ponerihouen, Poindimié, Pouebo, pour la côte est, et La Foa, Moindou, Koné, sur la côte ouest, se sont déroulés sans incidents. Nouméa a été volontairement épargnée par ce mouvement ; échaudé par les graves incidents du 8 mai, tranquillisé par l'esquisse d'une solution politique prochaine, le président du FLNKS, *M. Jean-Marie Tjibaou*, avait pesé de tout son poids au congrès de Hienghène pour ne pas risquer un affrontement racial à Nouméa.

A Houaïlou, la manifestation a commencé en début de matinée, samedi 8 juin, par un *sit-in* devant la mairie cubique de couleur rose, plantée au milieu du village, véritable *incongruité architecturale, parmi* les maisons coloniales un peu délabrées, mais néanmoins typiques. Pendant que les meneurs se succèdent au mégaphone pour délivrer les sempiternels discours prônant l'indépendance canaque et socialiste et la dénucléarisation du Pacifique, un militant, assis à côté d'un gros pot de peinture rouge, écrit avec application sur le bitume : « *RPCR, comme l'OAS, sera balayé par l'histoire* ». Près de lui, un jeune Canaque, petit et barbu, tripote nerveusement sa hachette tandis qu'un autre caresse son casse-tête sur lequel est inscrit au feutre « *Kanaky* ». Bien que *manifestant* contre la présence militaire française en Nouvelle-Calédonie, les trois quarts des Canaques sont vêtus de treillis militaires, égayés par des sigles indépendantistes et pour certains de portraits du « *chef de guerre* » *désormais mythique* Eloi Machoro, tué le 11 janvier dernier.

Vers 10 h 45, les deux cents *indépendantistes entament leur* marche vers la gendarmerie. On fait un détour par le dispensaire, qui subit quelques jets de pierres, tout comme la boucherie, la boulangerie, la maison d'un Tahitien ainsi que celle de l'infirmière.

Nouveau sit-in devant la gendarmerie. Les lance-pierres et les frondes sont rangés. En avant du cordon de gendarmes mobiles, casqués et bouclier à la main, deux jeunes brigadiers tête nue font face aux Canaques.

Après cinquante-cinq minutes de discours, une délégation est reçue dans la brigade pour déposer le « cahier des revendications », en fait une feuille de bloc-notes griffonnée.

Une heure plus tard, les banderoles repliées, les manifestants rentrent à pied dans leur tribu à quelques *kilomètres de là. Comme par* enchantement, ils ont retrouvé le sourire et font aux automobilistes inquiets qui les croisent le traditionnel salut de la main des Mélanésiens de la côte est, lorsqu'ils sont délivrés de la frénésie politique.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

A « France-soir »

LES LICENCIÉS EXIGÉS POURRONT ETRE DES VOLONTAIRES

La direction de *France-soir*, qui a fixé à treize le nombre des journalistes qu'elle comptait licencier dans les *meilleurs délais, a fait savoir aux* délégués syndicaux qu'elle était disposée à accepter, dans les limites d'une certaine enveloppe budgétaire, que des volontaires leur soient substitués. Au cours d'une assemblée générale de la rédaction, réunie vendredi 7 juin, il apparaissait qu'une dizaine de volontaires étaient prêts à négocier leur départ.

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LA CRÉATION DE 327 COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT A LA SNCF

Le Conseil d'Etat a annulé la création, en 1983, de 327 comités d'établissement à la SNCF (240 000 *salariés), donnant ainsi raison à trois* fédérations de cheminots – FO, la CFTC et la CGC.

Fin 1983, la direction de la SNCF et les syndicats n'ayant pu parvenir à un accord sur la mise en place des comités d'établissement, l'arbitrage était rendu par le ministère des transports (inspection du travail régionale d'Ile-de-France) : sur 717 établissements, la SNCF compterait 327 CE.

La SNCF avait eu *auparavant* des institutions de représentation du personnel spécifiques, mais la loi du 28 octobre 1982 relative au développement des institutions de représentation du personnel et la loi d'orientation des transports intérieurs du *30 décembre 1982 stipulaient*, en effet, que le droit commun en matière des comités d'entreprise s'applique à la SNCF *sous réserve* d'adaptation, par voie réglementaire, aux structures de l'entreprise. La direction et les syndicats devront reprendre des négociations pour déterminer un nouveau découpage et organiser de nouvelles élections.

La CGT, qui aux élections de CE de 1983 avait obtenu 53,66 % des voix, qualifie la décision du Conseil d'Etat de « *coup de force inique* ».

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1985 a été tiré à 444 749 exemplaires

M. BÉRÉGOVOY SE DÉCLARE FAVORABLE A UNE MODIFICATION DU STATUT DE L'INSEE

Le statut de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) sera peut-être modifié. M. Pierre Bérégovoy l'a en tout cas souhaité jeudi 6 juin devant la commission des finances de l'*Assemblée* nationale. Évoquant les contestations de certaines professions économiques, le ministre de l'économie, des finances et du budget a en effet émis le vœu que cet organisme totalement indépendant dans les faits, a-t-il souligné, le devienne également en droit.

Au cours de cette même audition, M. Bérégovoy a donné un accord de principe à une proposition de M. Raymond Douyère, député socialiste de la Sarthe, de donner un avantage fiscal aux personnes qui épargneraient pour se constituer une retraite selon le système de la capitalisation. Mais le ministre a souligné qu'il ne pourrait s'agir là que d'un troisième niveau de retraite venant s'ajouter et non se substituer aux deux qui existent actuellement, c'est-à-dire le régime général de la Sécurité sociale et les régimes complémentaires, qui, eux, fonctionnent selon un système de répartition.

M. Bérégovoy a profité de cette *rencontre* avec *les députés* pour réaffirmer le refus du gouvernement de bercer l'opinion de promesses « *démagogiques* » ou « *hétéroclites* ». Ainsi, il a confirmé qu'il n'était *pas* question d'un collectif budgétaire pour l'éducation et que *les mesures* en faveur des chômeurs en fin de droits qui viennent d'être décidées *par* le conseil des ministres seraient financées *par* des économies et un accroissement de la fiscalité frappant l'énergie industrielle importée. Ce dispositif sera présenté au Sénat lorsqu'il discutera du projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financières.

Le gouvernement envisage une compression des dépenses prévues au budget 1985, a expliqué à cette même occasion M. *Henri* Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, de façon à réduire le niveau de déficit fixé. M. Bérégovoy a reconnu que la part des prélèvements obligatoires dans le produit intérieur brut ne diminuerait probablement en *1985* que de 0,7 % à 0,8 %, au lieu du point entier prévu, et cela à cause d'un rythme de croissance économique *inférieur à ce qui était* espéré.